Courrier de Gironde français
Hebdomadaire départemental
23 octobre 2026
N° 4284
1,70 €
www.courrierdegironde.fr

Après le chaos du 17 octobre



Margau GONZALEZ

Bordeaux a été le théâtre de violences et de pillages en marge de la manifestation contre la vie chère samedi 17 octobre. Tandis que de premières réponses judiciaires sont apportées, les commerçants, durement touchés et inquiets pour la suite, font part de leur colère.

Lire en pages 2, 3 et 4

Tourisme

Une enquête analyse la fréquentation touristique à Bordeaux et dans la métropole en 2025. Ces données précieuses vont orienter les politiques publiques et les stratégies d'investissement des professionnels.

Lire en page 6

Culture

Arches feuillues, buissons de grès, graines suspendues : à la Maison de la Poterie de Sadirac, Sylvie Delphaut fait du modelage un terrain d'expérimentation où le végétal hésite entre croissance et métamorphose.

Lire en page 8

Courrier de Gironde
Hebdomadaire départemental
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?
NON !
Un don = un soutien à votre journal.
Presse & Pluralisme

Le Bouscat

Semaine bleue : le « poids des ans » décrypté

> p. 13

Cestas

Au bonheur des maîtres et de leurs chiens

> p. 20

Saint-Laurent-d'Arce

La commune remercie Claude Boyer

> p. 24

PRATIQUE

Budget : les méthodes pour ne plus être dans le rouge

En partenariat avec l'association *« La finance pour tous »*, notre hebdomadaire vous donne quelques clés pour se constituer une épargne et réduire son découvert.

Lire notre page spéciale

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION
23 octobre 2026

Après le chaos du 17 octobre

Bordeaux a été le théâtre de violences et de pillages en marge de la manifestation contre la vie chère samedi 17 octobre. Tandis que de premières réponses judiciaires sont apportées, les commerçants, durement touchés et inquiets pour la suite, font part de leur colère.

« C'était la guerre, on s'est dit que la police allait venir »

81 commerces du centre-ville de Bordeaux ont été pris pour cible par des casseurs le 17 octobre. Si les commerçants se sentent abandonnés, le gouvernement annonce une série de mesures pour leur venir en aide.

« *C'était un peuple qui voulait se venger, qui n'y arrive plus. Il y avait tout le monde : femmes, garçons, vieux, jeunes, de toutes les nationalités…* » Trois jours après les émeutes en marge de la manifestation du 17 octobre, l'heure est au bilan. À Bordeaux, deux commerçants de la rue Sainte-Catherine ont été parmi les premiers à constater la violence des casseurs, vers 15h alors que le cortège s'était élancé place de la Bourse moins d'une heure avant, poussé par les jets de bombes lacrymogènes. En tout, « *81 commerces ont été directement impactés, dont 38 ont été vandalisés et totalement pillés, 30 établissements ont eu la façade cassée, et 13 établissements ont été tagués, dont le Palais de la Bourse* », énumère Patrick Seguin, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Bordeaux-Gironde. La résidence préfectorale a aussi été saccagée.

Parmi les commerçants, le gérant du magasin Seventy s'en est sorti avec une vitrine brisée. « *On a vu des bandes arriver. On a été obligé de fermer. On a eu peur qu'ils rentrent, mais ils n'ont pas essayé. Je criais pour qu'ils partent et je me suis caché dans le magasin.* » Beaucoup d'entre eux témoignent d'un sentiment d'abandon et s'interrogent sur l'absence de forces de l'ordre dans l'artère principale de la ville. « *C'était la guerre, on s'est dit que la police allait venir. Les gens couraient à gauche, à droite. C'est une révolte. On n'a pas vu de policiers, mais des bombes lacrymogènes tombaient alors qu'il n'y avait plus que des commerçants* », poursuit-il avec son confrère d'en face.

Le responsable du Carrefour express du cours Victor-Hugo, pris pour cible au début de la manifestation, partage cet avis : « *Je l'ai vécu comme une agression. Jusqu'à présent, ça s'est toujours bien passé avec les manifestants. Ils venaient principalement nous acheter des bouteilles d'eau. C'est illogique que ce genre de choses arrivent. C'est très dommage.* » À 15h15, des casseurs se sont introduits dans le magasin. « *Des gens cagoulés ont commencé à prendre des paniers remplis de marchandises et à les distribuer gratuitement. J'ai dit que j'allais fermer. À ce moment-là, des gens avec des cailloux ont commencé à taper sur une des vitrines. J'ai demandé aux clients de poser les articles et de sortir. Là, ça s'est envenimé, ils ont jeté des poubelles, des extincteurs… Une fois que j'ai fermé le rideau, une cliente s'est échappée par une issue de secours. Les casseurs en ont profité pour rentrer. Ils ont vidé deux extincteurs sur moi et ont continué à jeter ce qu'ils pouvaient. C'était assez violent* », témoigne-t-il.



Le magasin Décathlon Bordeaux a été pillé samedi 17 octobre. Ph MG

« Nous avons failli, incontestablement »

Afin de « *nouer le dialogue* », Thomas Cazenave, maire de Bordeaux, a réuni, mardi 20 octobre, la préfète de Gironde, Sophie Brocas ; le président de la CCI ; Nathalie Laporte, présidente de la Chambre des métiers de l'artisanat de Gironde, et les associations de commerçants. « *Je retiens de cet échange le besoin des commerçants de comprendre ce qu'il s'est passé. Ils sortent de cet épisode de manière meurtrie, avec le sentiment d'avoir été, pour un certain nombre, abandonnés face à des actes de violence terribles.* » Deux jours après les faits, qui se sont produits dans toute la France, le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, admettait sur France 2 : « *Nous avons failli, incontestablement.* » Samedi, 260 policiers étaient mobilisés à Bordeaux, appuyés par 60 gendarmes départementaux, deux engins lanceurs d'eau et deux véhicules blindés de la gendarmerie. La préfète affirme de son côté qu'il faut que « *nous nous organisions mieux pour que ça ne se reproduise pas et que les commerçants se sentent en sécurité, de même que les citoyens* », après avoir annoncé l'interpellation de 120 personnes.

Le soir même du 17 octobre, les services municipaux et ceux de Bordeaux Métropole étaient au rendez-vous pour sécuriser les vitrines avec l'installation de panneaux en bois et nettoyer les rues. Les commerces ont, pour la plupart, pu rouvrir rapidement. « *On a ouvert dimanche, mais il n'y avait personne. Depuis, on ne fait rien du tout* », confie le gérant de Seventy. Concernant le Carrefour express, le responsable explique avoir commencé à nettoyer samedi et réparé le matériel le lendemain pour pouvoir rouvrir le lundi. Pour d'autres, l'attente sera plus longue à l'image du Decathlon City rue Sainte-Catherine, violemment pris pour cible. Le désencombrement a commencé lundi et s'est poursuivi dans la semaine. Des travaux seront ensuite rapidement entrepris pour remettre le magasin à neuf.

Quelles aides pour les commerçants ?

Passé le choc, l'heure est au questionnement. « *J'ai perdu 2.500 € en valeur de marchandises. Après, ce qui va coûter plus cher, ce sont les réparations de matériel. Ils m'ont arraché tous les écrans d'ordinateur, les imprimantes des caisses, les devantures vitrées… Les devis sont en cours* », indique le gérant du Carrefour express. Plus de 1.500 commerces auraient été touchés en France. Le gouvernement a alors annoncé une série de mesures pour aider les professionnels impactés. Les commerçants victimes de violences et de pillage pourront obtenir un prêt sans intérêt pouvant aller jusqu'à 50.000 € a annoncé Roland Lescure, ministre de l'Économie. L'État prend intégralement en charge l'activité partielle. De son côté, l'Urssaf met en place un accompagnement exceptionnel permettant aux entreprises sinistrées de reporter jusqu'à 12 mois le paiement des cotisations patronales des trois prochains mois. Les CMA ont activé leur fonds de solidarité permettant d'accorder une aide d'urgence jusqu'à 1.500 €. Elles ont mis en place le numéro 30.06 pour assister les professionnels dans leurs déclarations de sinistres, dépôts de plainte et démarches de sécurisation des locaux. « *Le gouvernement discute d'un fonds d'aide pour venir un peu soutenir la perte du chiffre d'affaires* », annonce Sophie Brocas.

Alors qu'une nouvelle journée de mobilisation s'organise samedi 24 octobre, les commerçants se préparent. « *On n'a pas d'autre choix que de rester ouverts, on a des charges à payer* », déclare le responsable de la boutique Seventy en confiant son inquiétude pour régler les factures. Le gérant du Carrefour express, lui, espère qu'il y aura « *un peu plus de présence policière et que ça calmera les choses. Pour qu'on évite de se faire taper dessus pendant une quinzaine de minutes en étant tout seul.* » S'il ouvrira les portes du magasin le matin, il pourrait les laisser closes « *dès que le cortège commence à bouger. On ne prendra pas de risque.* »

Margau GONZALEZ

« Que juge-t-on ? Cet homme ou la journée du 17 ? »

23 octobre 2026

109 personnes ont été placées en garde à vue à l'issue du 17 octobre à Bordeaux. Les premières comparutions immédiates ont eu lieu au tribunal correctionnel trois jours plus tard, tandis que des enquêtes concernant les dégradations de nombreux commerces se poursuivent.

« *Il est strictement interdit d'enregistrer les débats avec son téléphone. L'infraction est passible de 2 mois de prison et 4.500 euros d'amende, avec confiscation de l'appareil* », prévient à deux reprises le commissaire de police (huissier) dans la salle I du tribunal correctionnel de Bordeaux, dédiée aux audiences de comparutions immédiates. Une salle bondée ce mardi 20 octobre en début d'après-midi, où les journalistes jouent des coudes avec le public pour trouver une place. Au programme, plusieurs affaires concernent les violences et les pillages commis dans la capitale girondine en marge de la manifestation contre la vie chère trois jours plus tôt. La veille de l'audience, le procureur de la République de Bordeaux, Renaud Gaudeul, mentionnait dans un communiqué que « *s'agissant des exactions commises au sein de la résidence préfectorale* », un homme serait jugé pour « *participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de bien* » et « *vol en réunion* ».

Voici l'homme en question dans le box : Nassim, 20 ans, étudiant en LEA (langues étrangères appliquées), fils de gendarme. La présidente Camille Martineau détaille les circonstances de son interpellation, « *visage dissimulé, sortant de la résidence préfectorale avec un drapeau et un pack d'eau dérobés à l'intérieur* ». La voix claire et posée, le jeune homme reconnaît le vol, mais conteste toute velléité de violence. « *J'ai senti une odeur de brûlé sous mes fenêtres, j'ai voulu voir ce qu'il se passait* », rembobine celui qui n'avait pas prévu de participer au défilé. « *C'était ma première manifestation, je ne fais partie d'aucune organisation, j'y suis allé par curiosité, avec une caméra, pour documenter les événements car j'envisage d'être journaliste.* » Que faisait-il aux abords de la résidence de la préfète, rue Vital-Carles en plein centre-ville de Bordeaux, en proie au saccage ? « *J'ai vu un attroupement, j'y suis allé à l'instinct, sans réfléchir, sans arrière-pensées. J'ai eu peur, il y avait des personnes avec des fourches et des couteaux qui cassaient les vitres. Je filmais de loin, c'était le chaos, tout est allé très vite, puis je suis rentré, j'ai pris de l'eau pour m'hydrater et me rincer à cause des gaz lacrymogènes.* » Le drapeau ? « *Je l'ai ramassé dans la cour, je ne savais pas qu'il appartenait à la résidence préfectorale.* » Au procureur Guilllaume Giraud qui lui demande s'il « *comprend qu'on lui reproche d'avoir participé au saccage en filmant* », Nassim oppose : « *Je me dissocie de ces personnes-là. Une fois à l'intérieur, j'étais choqué par les dégâts. Ma curiosité m'a fait défaut, je suis désolé.* » Au terme de 48 heures de garde à vue, l'étudiant a passé une nuit en détention à la prison de Gradignan avant d'être jugé : « *J'ai dû faire face à des situations délicates et gérer seul deux crises d'angoisse.* »



Huit personnes ont été déférées en comparution immédiate les 20 et 21 octobre au tribunal correctionnel de Bordeaux suite aux événements du samedi précédent.

Ph Ugo Amez

Le procureur trouve les explications « *un peu courtes* » et souligne un « *manque de responsabilité criant* ». « *Quand on s'attaque aux symboles de la République, on s'attaque à son autorité* », martèle-t-il, fustigeant la défense du prévenu : « *Je ne crois pas qu'il regardait ça de loin. Il est là quand ça brûle, quand des pavés sont jetés dans les fenêtres.* » La plaidoirie de l'avocate de Nassim sera courte et percutante. « *Quand je le rencontre en garde à vue, je m'attends à un black bloc déchaîné et j'ai en face de moi un étudiant qui parle comme un livre*, attaque Maître Florence Herbold. *Que juge-t-on aujourd'hui ? Cet homme ou la journée du 17 ? Mon client n'est pas là pour servir de bouc émissaire. On lui reproche le vol d'un pack d'eau et d'un drapeau. Personne ne l'accuse d'avoir directement participé au saccage. J'ai plus envie de plaider la stupidité que l'atteinte à la République.* » Le tribunal ne suivra pas les réquisitions du procureur, 18 mois de prison ferme avec maintien en détention : il condamne Nassim à 6 mois avec sursis, une peine assortie d'une interdiction d'emploi de 5 ans dans la fonction publique et d'une inscription au casier. Le lendemain, le parquet annonçait qu'il interjetait appel.

Dans un autre dossier, Paul, 31 ans, comparaît libre. À la barre, il demande, de droit, un report pour préparer sa défense. En reconversion professionnelle, celui qui est en 4e année d'ostéopathie sera jugé en janvier prochain pour rébellion contre des CRS, dégradation d'un rétroviseur de voiture de police et dissimulation du visage avec écharpe, bonnet et lunettes de ski. D'ici là, le tribunal maintient son contrôle judiciaire, qui lui interdit de fréquenter Bordeaux, de participer à une manifestation et de sortir de son domicile dans le Langonnais entre 20h et 7 du matin.

Au total, huit personnes ont été déférées en comparution immédiate les 20 et 21 octobre à Bordeaux. Parmi eux, un SDF de 36 ans accusé de tentative de vol dans une boutique de cigarettes électroniques saccagée, ou un homme de 20 ans poursuivi pour recel, arrêté à proximité des Galeries Lafayette avec trois doudounes dérobées lors du pillage du magasin. Cinq autres, dont deux mineurs, seront jugés ultérieurement, fait savoir le parquet. « *21 personnes ont par ailleurs d'ores et déjà été sanctionnées dans le cadre de procédures de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité ou de mesures de composition pénale* », précise Renaud Gaudeul, rappelant que 109 individus (un tiers de mineurs) ont été placés en garde à vue le 17 octobre, dont plus des trois quarts pour vols ou recel.

Les investigations en vue d'interpeller les casseurs et les instigateurs des pillages se poursuivent : le procureur de Bordeaux signale que de nombreuses autres procédures ont été ouvertes s'agissant de divers commerces victimes de vols et d'importantes dégradations, ainsi qu'une « *enquête du chef de violences avec arme en bande organisée au préjudice de personnes dépositaires de l'autorité publique* », une infraction « *punie de 15 ans de réclusion criminelle* ».

Guillaume PANTAIGNAN

« Des revendications inaudibles à cause des violences »

Le chaos dans les rues de Bordeaux et d'autres villes de France a noyé les revendications des manifestants. Un acte II de la mobilisation contre la vie chère est annoncé ce samedi 24 octobre.

« *Mai 1968 en octobre 2026* » ; « *Qui sème la misère récolte la colère* », « *Plus de cahiers, moins de boucliers* »… les nombreuses pancartes qui parsèment la foule réunie place de la Bourse à Bordeaux en disent long sur la multiplicité des revendications des manifestants ce samedi 17 octobre. Ce qui était annoncé comme une mobilisation contre la vie chère, en écho au mouvement des Gilets jaunes qui avait rythmé la colère sociale en 2018 et 2019, s'est transformé en un cortège de 40.000 personnes, dominé par des lycéens, en piste depuis plusieurs semaines pour demander de meilleures conditions d'étude. « *Nous ne baissons pas les bras car pour l'instant, à part des réunions qui ne servent pas à grand-chose, nous n'avons rien obtenu* », tancent Léa et Inès, deux lycéennes bordelaises accompagnées de leurs parents qui les « *soutiennent* » et « *espèrent que le gouvernement prenne la mesure du désarroi actuel de la jeunesse* ».

Le défilé n'a même pas commencé que les premières échauffourées éclatent place de la Bourse. Les gaz lacrymogènes saturent l'air. Dans un même élan, les manifestants applaudissent les camions de pompiers qui traversent les quais à toute allure et hurlent des slogans hostiles à la police. Depuis le pont de pierre, Frédéric se désole du spectacle. « *Peut-on encore manifester dans ce pays ?* »,



Dans les rues de Bordeaux, avant les violences, le 17 octobre.

Ph MG

s'étrangle ce fonctionnaire de 44 ans, habitué des cortèges, qui liste, entre autres, « *le prix délirant de l'essence, des salaires en berne, un président de la République totalement incompétent* ». En milieu d'après-midi, quelques jeunes masqués s'attaquent au Carrefour express, cours Victor-Hugo, et la manifestation échappe rapidement à tout contrôle. En marge du cortège, le Raid sera mobilisé suite au saccage de la résidence préfectorale, de nombreux commerces seront pillés rue Sainte-Catherine et aux alentours, des feux de poubelles et de vélos seront allumés quai Richelieu et cours Alsace-Lorraine. Des exactions qui se poursuivront jusque tard dans la nuit.

Valérie, enseignante à Bruges, s'interroge sur la nouvelle journée de mobilisation annoncée ce samedi 24 octobre, à laquelle elle participera : « *J'ai peur qu'une nouvelle fois, les revendications soient inaudibles à cause des violences.* » Si la fermeture préventive des magasins n'est pas à l'ordre du jour, le maire de Bordeaux, Thomas Cazenave, a interdit la manifestation à l'hypercentre commerçant, notamment la rue Sainte-Catherine. La préfète de Gironde, Sophie Brocas, a demandé « *des renforts significatifs* » à l'exécutif. Le couvre-feu en vigueur dans plusieurs zones sensibles de Bordeaux, pour les mineurs non accompagnés, de 22h à 7h, court jusqu'au 26 octobre.

G.P.

Des rassemblements pour défendre la République

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION
23 octobre 2026

« *Les faits de samedi sont intolérables et d'une gravité exceptionnelle. Derrière les uniformes, les édifices visés, c'est la République elle-même que l'on a voulu atteindre, son autorité, ses institutions et ses valeurs qui nous unissent* », a déclaré le maire de La Teste-de-Buch, Thierry Gouaichault, lundi 19 octobre, lors d'un rassemblement auquel plus de 200 habitants ont participé à la mi-journée (notre photo).

Au surlendemain des violences et des pillages observés partout dans le pays, et en réponse à l'appel de l'Association des maires de France pour les condamner, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant de nombreuses mairies de Gironde, à Langon, Libourne ou Arcachon. À Bordeaux, les participants se sont réunis dans la cour de l'hôtel de ville autour du maire Thomas Cazenave et de la préfète Sophie Brocas. Avant de se rendre devant la résidence préfectorale, rue Vital-Carles, saccagée par des émeutiers samedi après-midi, où une Marseillaise a été entonnée en signe *« d'attachement indéfectible à la République et ses valeurs »*, a souligné le maire.

G.P.



Ph William Ratto

Édouard Geffray en visite contrôlée



Ph Ugo Amez

Le ministre de l'Éducation nationale s'est déplacé dans l'agglomération bordelaise jeudi 15 octobre. Dans un quartier bunkerisé par les forces de l'ordre, Édouard Geffray s'est rendu à Lormont au lycée des Iris, un établissement saccagé le 8 octobre dernier en marge du mouvement lycéen, par une trentaine de personnes masquées. Il y a rencontré le chef d'établissement et des professeurs, avant de prendre la direction du lycée des Graves à Gradignan où il a échangé avec des élèves élus qui lui ont fait part de leurs revendications.

Ces derniers ont ainsi pu adresser leurs griefs à l'égard de Parcoursup et du stress que cette plateforme génère, du manque de professeurs et d'infirmiers scolaires, de la surcharge des classes… Ils ont également témoigné de leur *« peur de manifester »*, suite au nombre d'interpellations et aux images de violences policières à travers la France, estimant que bien souvent, la réponse manquait de « proportionnalité ». Devant la presse, le ministre a répondu que *« la liberté de manifester est une liberté fondamentale »* tout comme *« le droit à l'instruction »*. Alors qu'aucun débordement n'avait lieu, il a quitté l'établissement entouré de gendarmes anti-émeutes.

Ugo AMEZ

Le flop

Une mobilisation sous-estimée

Le renseignement territorial avait largement sous-estimé la contestation sociale, anticipant 170.000 manifestants en France samedi 17 octobre. Au total, ils étaient 550.000 selon l'exécutif et 800.000 selon les organisateurs. Conséquence : des forces de l'ordre insuffisantes au regard des violences observées en marge des cortèges.

Le chiffre

Entre 8 et 10 millions d'euros

C'est l'estimation des dégâts constatés dans les commerces impactés en marge de la manifestation du 17 octobre à Bordeaux selon la CCI. Le jour même, à 15h, la préfète de la Gironde avait invité les commerces de l'hypercentre à fermer leurs boutiques en raison du risque identifié, fait savoir un communiqué.

La phrase

« Je suis très attaché au droit de manifester et à l'expression des revendications légitimes. Cela doit se faire dans un contexte de sécurité et de préservation du centre-ville. Nous voulons une déconnexion entre ceux qui ont envie de dire des choses et ceux qui ont envie de détruire », a déclaré Thomas Cazenave, maire de Bordeaux, le 20 octobre.

L'œil de Wat



Imaginer la forêt de demain

Vendredi 16 octobre, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a sillonné une partie de la forêt des Landes de Gascogne à la découverte de travaux réalisés dans le cadre du projet « Eaux et forêts ». Le but : adapter les forêts au changement climatique et préserver la ressource en eau.

Inondations, incendies, sècheresse… l'année 2026 a été marquée par de nombreux événements climatiques majeurs. « *Les impacts du changement climatique sont considérables et se voient au quotidien. Ils sont extrêmement rapides, bien plus que ce qu'on pensait* », déclare Nicolas Jannault, directeur de l'agence ONF Landes Nord Aquitaine, lors d'une visite de terrain organisée vendredi 16 octobre. Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, était invité à découvrir l'avancement du projet Eaux et forêts lancé en 2023 par l'ONF, dans le cadre d'une convention de partenariat 2022-2027.

Celui-ci vise à « *expérimenter de nouvelles pratiques de gestion forestière permettant de mieux préserver la ressource en eau, de favoriser la recharge des nappes et de restaurer les zones humides, essentielles à la biodiversité* ». Pour cela, plusieurs sites expérimentaux ont été sélectionnés dans le massif des Landes de Gascogne.

« *On a signé cette convention avec l'ONF pour tirer les leçons de 2022, la moindre des choses est de constater que nous avons tiré peu de leçons. Cette fois, il ne faut pas que l'on oublie* », déclare Alain Rousset. Le président de la Région espère à terme, et suivant les résultats obtenus, convaincre les propriétaires forestiers de l'intérêt des plantations variées et des pare-feux.

Rendez-vous était donné sur le site de l'étang de la Levade à Sainte-Hélène, lieu ayant été touché en 2022 par les incendies. Et parce que l'eau et les arbres fonctionnement en synergie, l'ONF a la volonté ici de remonter le niveau de la nappe, pour que les pins puissent s'alimenter. « *Avec le sable qui bouge, les cours d'eau s'approfondissent eux-mêmes pendant les crues. À certains endroits, l'eau atteint 2,5 m en dessous du niveau du terrain. Or, les pins peuvent puiser à 1m20 maximum pour aller chercher l'eau. Cela représente un temps certain où il y a un stress hydrique* », explique Estelle Jardot, chargée de mission au syndicat de bassin versant SIAEBVELG. Désormais, il reste à travailler à l'intérieur du cours d'eau afin de voir s'il est possible de réhausser la ligne d'eau.

L'autre mission est également de ralentir l'eau. Pour cela, le cours d'eau a été repensé. « *C'est une approche un peu spécifique parce qu'il est complètement artificiel. Il y a 200 ans, il n'existait pas. Il a été creusé au milieu de la lande, tout droit pour que l'eau soit évacuée le plus vite possible vers le lac. Pour le repenser, nous nous sommes inspirés des cours d'eaux naturels* », indique Estelle Jardot face au cours d'eau courbé par endroits.

À l'automne, de nouveaux travaux seront entrepris comme l'explique Emily Le Rouzic, cheffe de projet Eau et forêt à l'ONF. D'abord, des troncs seront « *plantés dans la berge pour faire travailler le fossé tout seul* » puis, des pieux seront disposés en quinconce afin de ralentir l'eau.

La visite s'est poursuivie sur deux autres lieux. D'abord à Hourtin où une parcelle expérimentale d'environ 5 hectares de l'Inrae est consacrée depuis 2022 à l'étude des mélanges d'essences. Un sujet au cœur des débats cet été. Ici, des pins maritimes, pins parasol, bouleaux verruqueux, chênes rouges d'Amérique et chênes-lièges ont été plantés. Certains cohabitent quand d'autres blocs sont composés d'une seule essence.



Sur le site de l'étang de la Levade à Sainte-Hélène, avec Alain Rousset (au centre). Ph MG

Puis, à Carcans sur le site de Pipeyrous où le SIAEBVELG et l'Inrae effectuent des travaux de reméandrage et créent des lagunes forestières afin de restaurer le fonctionnement hydraulique du site pour favoriser son maintien.

Le projet Eaux et forêt nécessite 600.000 € d'investissement dont 60 % sont financés par la Région, 20 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et 20 % en autofinancement de la part de l'ONF.

Margau GONZALEZ



« Un été sous tension »

Une fois n'est pas coutume, le Comité régional du Tourisme (CRT) et la CCI Nouvelle Aquitaine ont présenté ensemble le bilan de la saison estivale, confirmant ainsi le lien important entre tourisme et monde économique.

« *Cet été a été marqué par trois chocs. Un choc climatique : 45 % des professionnels indiquent un impact négatif des canicules. Un choc inflationniste : 35 % des voyageurs ont modifié le voyage qu'ils avaient prévu en avril du fait du prix du carburant. 31 % des professionnels constatent par ailleurs une fréquentation contrariée par le contexte économique et géopolitique. Et puis un choc lié à l'intelligence artificielle : aujourd'hui, le voyageur a de plus en plus recours à l'IA et cela influe sur sa manière de réserver et de visualiser son séjour. Les professionnels doivent s'adapter pour rendre leur offre plus visible et référencée dans les outils IA* », explique Christelle Chassagne, présidente du CRT de Nouvelle-Aquitaine.

Incendies : un impact énorme

Après le bon cru 2025, la saison 2026 a été selon elle « *sous tension* ». La perte sèche estimée au moment des incendies, du 22 juillet au 3 août, sur les sites concernés en Gironde et dans les Landes est de 60 millions d'euros. Mais les dégâts sont beaucoup plus importants. « *Les feux ont touché 4 % du territoire girondin mais l'impact a été énorme : 92 % des professionnels ont été impactés en Gironde, 47 % dans les Landes. La perte sur juillet et août atteint 270 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine sur les 15 milliards d'euros que génère le tourisme au niveau régional* », affirme Christelle Chassagne.

Philippe Lassalle Saint-Jean, président de la CCI régionale, a rappelé que la cellule de crise ouverte avec la Chambre de métiers et de l'artisanat lors des mégafeux de cet été reste active pour accompagner les entreprises affectées.

L'élue régionale met en avant « *la résilience* » des acteurs publics et privés qui ont lancé, ensemble et très rapidement, un plan de relance, à commencer par une campagne de communication - d'abord nationale, puis internationale - avec Atout France, pour attirer la clientèle touristique dans la région.

Pendant les incendies, 26 % des professionnels néo-aquitains ont bénéficié d'un report de séjour vers des destinations préservées (Charente-Maritime, Charente, Deux-Sèvres, Lot-et-Garonne). La canicule a profité aux destinations situées en montage et le long du littoral.

Cet été, si les Français ont été moins nombreux dans la région, la clientèle étrangère - Allemagne, Pays Bas, Espagne, Royaume-Uni et Belgique en tête – est restée stable et a soutenu la fréquentation, notamment sur le littoral.

Le premier critère à l'heure de choisir sa destination est le prix. Dans un climat anxiogène, les Français sanctuarisent les vacances mais partent moins loin et moins longtemps. Ils priorisent l'hébergement et dépensent moins en restauration et en loisirs payants.

Des professionnels mitigés

Les chiffres illustrent cette tension : seuls 55 % des professionnels sont satisfaits de leur saison estivale 2026 (ils étaient 75 % en 2025 et 65 % en 2024). Un taux qui grimpe à 69 % (86 % en 2025) le long du littoral mais qui affiche 44 % (60 % en 2025) dans l'intérieur. Heureusement, la météo ensoleillée et douce s'est poursuivie pendant l'arrière-saison et les scores de satisfaction se sont améliorés en septembre. 63 % des professionnels sont notamment satisfaits de la fréquentation étrangère.

Parmi les indicateurs économiques avancés par la CCI, il ressort que 64 % des professionnels constatent un recul de leur CA, notamment dans la restauration, par rapport à la haute saison 2025 dont 26 % une baisse de plus de 20 %. Trésoreries et marges sont aussi dégradées pour plus de la moitié des professionnels. 51 % prévoient une baisse de CA dans les six prochains mois.

Pour Christelle Chassagne, il faut s'adapter aux nouveaux enjeux climatiques, par exemple « *en aménageant les horaires d'ouverture des commerces et restaurants, des activités de loisirs* ». Et continuer à développer l'offre en matière de tourisme durable car celui-ci devient un critère de choix important pour les clients. Tout comme la qualité d'accueil et des relations humaines et les expériences locales et immersives.

Il faut, aussi, penser à long terme. Le plan exceptionnel de la Région, suite aux incendies de cet été en Gironde et dans les Landes, va aussi dans ce sens. Articulé sur trois axes - amortir le choc, organiser le rebond et reconstruire mieux et préparer l'avenir - ce plan s'appui sur 14 mesures et dispositifs qui vont permettre de mobiliser jusqu'à 127 M€.

Enfin, Philippe Lassalle Saint-Jean insiste : « *Depuis 2020, les entreprises s'érodent en raison des crises successives. À nous de les booster !* »

A.D.

Des touristes passés au crible

Une enquête analyse la fréquentation touristique à Bordeaux et dans la métropole en 2025. Ces données précieuses vont orienter les politiques publiques et les stratégies d'investissement des professionnels.

Réalisée par Ipsos BVA à l'initiative du Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRTNA), l'étude dévoilée le 15 octobre est d'une ampleur remarquable. 46.000 répondants, dont plus de 4.300 sur la métropole bordelaise, décrivent 56.000 séjours. Menée de novembre 2024 à octobre 2025, elle couvre toutes les saisons. La dernière datait de 2019.

« *C'est la première fois que nous menons une enquête aussi poussée, en étroite collaboration avec Bordeaux Métropole. C'est une photographie post-Covid et post 'bulle après Covid'. Après le grand essor observé en 2022 et 2023, 2024 et 2025 sont plus stables. L'étude nous permet d'obtenir des données précieuses pour élaborer ensuite nos plans marketing, nos politiques d'investissements. Elle est aussi utile pour les professionnels et les porteurs de projet. C'est une mine d'or au service de la filière* », assure Aurélie Loubes, directrice générale du CRTNA.

L'étude vise à connaître les clientèles, leur expérience et leurs attentes pour adapter l'offre. Elle porte sur les touristes ayant passé au moins une nuit dans la région, avec des focus sur la mobilité, les filières, le bilan carbone et les marchés.



La métropole bordelaise reste une destination touristique attractive. Ph Ugo Amez

Bordeaux, toujours attractive

« *Le poids du tourisme dans la métropole bordelaise représentait, en 2025, 1,54 milliard d'euros en termes de retombées économiques directes, soit + 16 % par rapport à 2019. Cela montre que le secteur touristique s'est remis de la crise sanitaire* », analyse Olivier Occelli, directeur général de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole.

En 2025, la métropole a enregistré 4,3 millions de séjours (+ 18 % par rapport à 2019) et 17,4 millions de nuitées (+ 17 %). Les séjours non marchands, chez la famille ou des amis, représentent 37 % de l'ensemble des séjours de loisirs et d'affaires, et 44 % des seuls séjours de loisirs.

Autre enseignement : la métropole et la Gironde sont une vraie destination de séjour, pas seulement une étape. « *Sur les 4,3 millions de séjours enregistrés à Bordeaux, 84 % des touristes ne visitent que la Gironde, 16 % parcourant un autre département de la région. Pour ces derniers, Bordeaux est une porte d'entrée - via l'aéroport, la gare - de la région. Il y a donc encore de la marge pour transformer cette étape en séjour* », affirme Catherine Thiou, responsable Observation au CRTNA.

La clientèle est surtout française, à 78 %. Mais les 22 % d'étrangers dépensent plus pendant leur séjour (109,40 € par jour et par personne) que les Français (83,10 €).

Parmi ces derniers, 29 % viennent de la région, 14 % d'Île-de-France, 7,8 % d'Occitanie et 5,5 % d'Auvergne-Rhône-Alpes. L'Espagne reste, comme en 2019, le premier marché étranger (3,7 % du volume total de touristes) et représente 17 % des visiteurs étrangers à Bordeaux, devant les Américains (14,5 %), les Britanniques (13 %), les Belges (12 %) et les Allemands (10 %).

« *La plus grande différence par rapport à 2019, c'est l'explosion de la clientèle américaine, avec une année record en 2025. C'est une clientèle haut de gamme, très friande de produits viticoles et qui permet de faire rayonner toute la destination* », précise Clément Pamelard, responsable marketing à l'OTCBM.

Les séjours sont concentrés entre mai et octobre, mais plus d'un tiers ont lieu hors saison. Les familles représentent un tiers des visiteurs, 26 % voyagent en couple, 18 % entre amis ou collègues et 15 % seuls.

Loisirs et affaires, deux moteurs du tourisme

Les motifs personnels concernent 81 % des séjours : 48 % viennent pour les vacances ou les loisirs (+ 19 % par rapport à 2019), 26 % pour voir leur famille ou des amis et 2 % pour un événement sportif ou culturel. Les motifs professionnels représentent 19 % des séjours. Parmi eux, 45 % sont liés à des congrès, conventions d'entreprise ou salons.

La proximité de l'océan motive près d'un quart des visiteurs, devant les raisons professionnelles, la visite de proches, le patrimoine, la gastronomie et les restaurants, les vignobles et les vins.

Les activités les plus pratiquées sont le repos et le farniente (43 %), les visites de monuments et musées (38 %), l'œnotourisme (33 %), les jardins et parcs (30 %) et le shopping (29 %).

Des réservations tardives

Avant leur séjour, 35 % des visiteurs s'informent par le bouche-à-oreille, 22 % via une plateforme de réservation et 9 % par les réseaux sociaux, les sites d'avis ou les blogs tandis que 17 % ne s'informent pas en amont. Pour réserver leur hébergement, 43 % passent par une plateforme, 35 % directement par l'hébergeur et 8 % par une agence ou un voyagiste.

Les réservations sont souvent prises à la dernière minute : un peu plus de la moitié moins d'un mois avant le départ, dont 23 % une semaine avant et 11 % juste avant le séjour. Seuls 2 % réservent plus de six mois à l'avance.

Pour rejoindre Bordeaux, 61 % des touristes Français viennent en voiture, contre 28 % des étrangers. À l'inverse, 40 % des étrangers arrivent en avion, contre 3 % des Français. Le train est choisi par 31 % des Français et 17 % des étrangers. Sur place, 60 % utilisent une voiture ou une moto et 37 % les transports en commun. Le vélo est choisi par 11 % des visiteurs.

Un poids économique majeur

Le budget moyen des touristes de loisirs s'élève à 88,60 € par personne et par jour, soit 354 € par séjour. Les principales dépenses sont liées à l'hébergement et la restauration.

Le tourisme d'affaires a généré 493 millions d'euros de retombées économiques en 2025, avec une dépense moyenne de 588 € par séjour. Il représente seulement 20 % de la fréquentation, mais un tiers des retombées économiques. Parmi les visiteurs professionnels, 92 % choisissent un hébergement marchand, dont 76 % un hôtel. 9 % prolongent leur séjour pour des raisons personnelles ou de loisirs. Enfin, 68 % ont l'intention de revenir rapidement, dont 54 % d'ici un an. Cela montre que la satisfaction ressentie lors d'un séjour professionnel peut inciter à découvrir ensuite la destination autrement, en famille ou avec des amis.

Une satisfaction élevée, mais...

La fidélité est importante : 68 % des touristes sont venus à Bordeaux au cours des cinq dernières années, dont 41 % entre deux et cinq fois. Les primo-visiteurs représentent 32 % des visiteurs (25 % des Français et 49 % des étrangers).

Plus de 90 % des touristes se disent satisfaits de leur séjour, dont 55 % très satisfaits. L'accueil dans les commerces, les restaurants, les hébergements, les offices de tourisme et auprès des habitants, la qualité des trains (grandes lignes) et l'accessibilité du lieu de séjour sont les points les plus appréciés.

Le stationnement, l'accès aux plages, les activités sportives et pour les enfants, ainsi que l'information sur l'offre durable, restent à améliorer. « *1 séjour sur 3 se fait avec des enfants. Il faut donc revoir l'offre dédiée pour une meilleure satisfaction* », pointe Catherine Thiou.

Enfin, 69 % envisagent de revenir rapidement pour des vacances ou des loisirs. Et 60 % recommanderaient la destination à leurs proches et amis.

Anna DAVID

Bordeaux reste attractive

La fréquentation estivale dans la métropole a été fortement impactée par les incendies de juillet. Mais le retour des touristes dès la deuxième quinzaine d'août et l'accueil de plusieurs congrès professionnels lors de cette rentrée redonnent le sourire au secteur.

Contexte géopolitique tendu, épisodes caniculaires et incendies ont particulièrement pesé sur le tourisme. « *De janvier à juillet, l'activité a été soutenue. Le taux d'occupation dans l'hôtellerie était en hausse (+ 1,2 % par rapport à 2025), y compris en juillet, du fait du relogement des personnes évacuées lors des incendies. Entre janvier et août, le taux d'occupation était en fait stable (66,3 %). C'est surtout en août que la baisse s'est fait sentir (-8 %), tout comme le prix moyen (-4,5 %) et le revenu par chambre (-15 %), avec de nombreuses annulations* », détaille Fabien Robert, président de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM).

L'hôtellerie haut de gamme reste dynamique, porté par la clientèle internationale. L'économique et le milieu de gamme sont plus stables.

La canicule a également pesé, avec -15 % de fréquentation et des ventes en baisse à l'OTCBM.

Si la clientèle française était en recul cet été, la clientèle étrangère a progressé. Les marchés les plus dynamiques ont été l'Italie et le Royaume-Uni, fruit notamment du renforcement de l'offre aérienne reliant Bordeaux à ces deux pays. Les Américains confirment leur retour cette année, tandis que les Suisses et les Belges sont en recul.

Parmi les touristes étrangers qui ont poussé la porte de l'OTCBM cet été, 23 % étaient des Espagnols, 16 % des Britanniques, 10 % des Américains, 10 % des Allemands et 7 % des Italiens.

Les musées ont enregistré une hausse de 2 % des entrées entre janvier et août, notamment grâce à la réouverture du MAAD. La flèche Saint-Michel a attiré 12.000 visiteurs depuis sa réouverture mi-juin. Les circuits œnotouristiques sont en baisse - l'effet canicule… -, tandis que les visites dans les châteaux résistent mieux.

« *La reprise a été très forte dès la deuxième quinzaine d'août. Pour l'arrière-saison, l'impact négatif est moindre car, au tourisme de loisirs, qui reste dynamique, s'ajoute l'accueil de plusieurs congrès* », explique Olivier Occelli, directeur général de l'OTCBM.

En effet, le tourisme d'affaires représente la moitié des nuitées de la métropole. Et si le nombre d'événements a diminué de 21 % entre janvier et juin, les journées de congrès ont progressé de 9 % et le nombre de participants de 3 %.



La saison estivale s'allonge de plus en plus à Bordeaux.

Ph AD

Parmi les congrès de grande envergure, celui des HLM de l'Union sociale pour l'habitat a attiré 15.000 personnes fin septembre. Le salon Vinitech-Sifel en réunira 45.000 début décembre.

Préparer l'avenir

Face aux nouvelles réalités climatiques, l'OTCBM accompagne les professionnels dans leur transition pour un tourisme plus responsable et durable. Cela passe par la formation, l'accompagnement à des labellisations, etc. Avec d'autres entreprises du tourisme et de l'événementiel, l'organisme participe au projet pilote « Bordeaux destination bas carbone ».

Fabien Robert se montre optimiste pour l'avenir : « *Bordeaux reste une destination très attractive par son patrimoine, son fleuve, le vin, au-dessus de la moyenne. L'accessibilité, avec la poursuite de la LGV vers le Sud-Ouest, l'arrivée prévue de nouveaux opérateurs ferroviaires (Velvet), le développement de l'aéroport, le fleuve, tout cela offre de nouvelles opportunités qui peuvent s'ouvrir si on y met les moyens* ». Mais l'élu bordelais alerte : « *Il ne faut pas s'endormir ! Pour cela, une nouvelle feuille de route à horizon 2032 est en train d'être bâtie. » Elle devra tenir compte de « la volatilité du tourisme et des réservations… Il faut anticiper par la formation* ».

La reconstruction du Hall 1 du parc des expositions - encore sans calendrier précis -, devrait renforcer l'attractivité de Bordeaux comme destination de congrès et de grands événements. Et 2027 s'annonce de manière favorable avec plusieurs grandes manifestations, dont « Rendez-vous en France », les 23 et 24 mars, organisé par Atout France, avec plus de 800 tour-opérateurs venus du monde entier. Autre événement attendu : Voiles et Vignobles, du 7 au 11 juillet, né de l'union entre la Tall Ships Races Bordeaux 2027 et Bordeaux Fête le Vin.

Enfin, pour Fabien Robert, l'hospitalité reste essentielle. « *Nous pouvons accueillir des touristes supplémentaires. Même si nous sommes passés de 2 millions de visiteurs dans les années 2010 à 6 millions actuellement, en incluant le tourisme affinitaire, nous sommes loin du surtourisme !* »

La dépense moyenne d'une « cellule » (couple, groupe d'amis, etc.) de voyage touristique est de 1.097 € par séjour, dont 44 % pour l'hébergement et 28 % pour la restauration.

La fin d'année devrait voir cette dynamique se développer, avec des concerts, des mappings (projections) et un marché de Noël agrandi à l'Hôtel de Ville.

A.D.

The Babel Community arrive à Bordeaux

Après Marseille, Montpellier, Grenoble, Lille et Paris, The Babel Community s'installe en Gironde. Ce concept hybride réunit dans un même lieu espaces de coworking, hôtel, appartements, salle de sport et restaurant.

Situé au 54, boulevard Godard, à mi-chemin entre la barrière du Médoc et la place Ravezies, l'établissement bordelais est bien desservi par les transports en commun. On peut y travailler, se restaurer, pratiquer du sport, dormir ou même loger quelques mois. Derrière ce projet, il y a The Babel Community, l'un des pionniers du coliving (« habitat partagé ») en France, qui développe et exploite depuis 2017 des résidences de 4.000 à 15.000 m² au cœur des villes.

« *Nous avons débuté en 2004 sur le marché de la colocation, en louant de grands appartements que nous équipions et meublions avant de les sous-louer, chambre par chambre, à des étudiants. Nous avons développé cette activité dans une dizaine de villes françaises sous la marque The Colivers, que nous exploitons toujours. Mais nous avons constaté que nos clients étaient de plus en plus des actifs en transition, souvent salariés d'entreprise, qui s'installaient dans une nouvelle ville. Ils recherchaient davantage de confort qu'une chambre étudiante, tout en souhaitant rencontrer du monde. C'est de ce constat qu'est née l'idée de The Babel Community, dont la première résidence a ouvert en 2017* », explique Benoît Jobert, cofondateur avec Matthieu Brugières.

Inspirées des « condominiums » d'outre-Atlantique et d'Asie du Sud-Est, ces résidences suivent le même principe : « *Des lieux de vie hybrides réunissant chambres hôtelières, appartements, espaces de coworking, salle de sport et restaurant. Le tout associé à un écosystème de services et de loisirs.* »

À Bordeaux, la septième résidence du groupe s'étend sur plus de 8.500 m². Labellisée BREEAM Very Good, qui distingue la performance environnementale des bâtiments, elle s'organise autour du restaurant Pampa et d'un parc boisé privé de 1,5 hectare. Concerts, cinéma en plein air, afterworks, marchés de créateurs… pourront y être organisés. Deux moutons d'Ouessant y habitent désormais et assurent déjà l'entretien naturel des pelouses par écopâturage !



L'équipe du Pampa.

Ph Agence Hello

La réhabilitation de ce domaine, dont l'histoire remonte à plus de 150 ans, a été confiée à l'agence Nadau Architecture. « *À l'origine, c'était une propriété bourgeoise devenue au fil du temps un lieu d'enseignement et de vie collective. Ce site a été entièrement repensé tout en conservant son patrimoine architectural et végétal. Ici, on a 225 appartements meublés et équipés (T1 à T3) - qu'on peut louer en individuel ou en colocation - et 200 postes de travail en coworking - bureaux fermés et des postes nomades -, louables à la journée, au mois* », précise Benoît Jobert.

Une salle de sport et un gymnase sont accessibles aux usagers du coworking et aux résidents. Des espaces communs favorisent les rencontres entre les personnes fréquentant ce lieu : étudiants, professionnels, travailleurs nomades ou encore salariés de passage à Bordeaux pour une réunion, une formation, etc.

Pampa, le cœur du lieu

Avec 108 couverts en salle et 70 places en terrasse, le restaurant Pampa [1], lumineux et spacieux, est ouvert à la clientèle extérieure. Aux fourneaux, le chef Gaëtan Briand revendique un parcours riche en expériences : « *Je suis originaire de Limoges, où j'ai fait le lycée hôtelier. Ensuite, j'ai eu la chance de travailler dans les cuisines de Pierre Gagnaire, d'abord rue de Balzac, à Paris, puis au Sketch, à Londres. C'était génial ! Puis j'ai fait plusieurs saisons sur la côte atlantique, de la Vendée au Pays basque, avant de partir deux ans en Australie. Au retour, j'ai rencontré ma femme, je l'ai rejointe à Paris, où j'ai travaillé avec Joël Robuchon. Nous sommes arrivés à Bordeaux à l'été 2012.* »

Avant de prendre les commandes de Pampa, le chef a travaillé comme chef à domicile et à la Cité du Vin. Des grandes maisons, il retient « *la rigueur, la précision et l'exigence* », auxquelles il ajoute une touche personnelle nourrie de souvenirs familiaux. « *Mon grand-père m'a transmis le goût du produit* », reconnaît-il.

Gaëtan Briand privilégie « *les producteurs et fournisseurs locaux autant que possible* » et défend une cuisine « *bistronomique, généreuse et simple, avec de bons produits, de saison. Ces jours-ci, on va commencer à travailler butternut, champignons et coquilles Saint-Jacques* ». Le chef s'appuie sur une équipe de cinq personnes, appelée à s'étoffer.

Anna DAVID

Les sorties de la rédac



Les Cinq têtes de jazz, à voir au Dôme de Talence le 6 novembre.

RAS Prod

CONCERTS

■ **CENON.** *Calva Louise + Sun*. Le girl power est dans la place : un co-plateau de metal-art rock et brutal pop emmené par Jess Allanic (Calva Louise) et Sun (Karoline Rose) avec un son qui défie les genres dans une énergie rageuse et contagieuse. Le 27 octobre à 20h30 au Rocher de Palmer. Tarifs : de 16 à 25 €. Renseignements au 05.56.74.80.00.

■ **BORDEAUX.** *Ajna*. Artiste à l'univers sombre et mélodique, Ajna est reconnu pour ses ambiances nocturnes, ses refrains marquants et sa direction artistique travaillée. Après plus d'un an de teasing, d'extraits et de visuels, il s'apprête aujourd'hui à dévoiler « Antidote », un projet plus qu'attendu qui témoigne de son évolution artistique. Entre énergie brute, mélancolie et morceaux taillés pour le live, Ajna confirme sa volonté d'installer durablement son univers dans le paysage musical français. Le 29 octobre à 20h à la Rock School Barbey. Tarifs : de 22 à 27 €. Renseignements au 05.56.33.66.00.

■ **CENON.** *Elijah Fox*. Le piano est son territoire. Autour, l'instrumentiste, chanteur et producteur américain a construit un univers singulier et onirique. Il dessine une atmosphère psychédélique née de l'alliance de son jeu d'improvisation, de ses boucles répétitives et de son usage savant des synthétiseurs. Elijah Fox est un sorcier dont la musique plonge dans un état de relaxation immédiat et porte vers des contrées imaginaires. Le 31 octobre à 20h30 au Rocher de Palmer. Tarifs : de 15 à 21 €. Renseignements au 05.56.74.80.00.

■ **TALENCE.** *Jason Mist*. Avec sa guitare slide et sa voix envoûtante, Jason Mist tisse des passerelles entre folk, blues, reggae et influences du monde. Originaire de Nouvelle-Calédonie, il propose une musique chaleureuse et voyageuse, où les traditions se réinventent au gré de compositions sensibles et lumineuses. Le 3 novembre à 20h à l'Inconnue. Tarifs : de 5 à 8 €. Renseignements au 05.57.35.32.32.

■ **MÉRIGNAC.** *Billie + Angine*. Billie, c'est un rock féminin nerveux aux mots tendres. Avec des mélodies puissantes, elle explore le regard des autres, celui qu'on pose sur soi-même, les blessures, les souvenirs, les expériences qui façonnent. Angine, c'est un duo de pop alternative francophone tranché. Les deux musiciennes incarnent aux claviers, aux voix et à la clarinette, leurs compositions tantôt organiques et expérimentales, tantôt élémentaires. Leur plume explore les thèmes de la tendresse et de la résilience avec une force singulière. Le 4 novembre à 20h30 au Krakatoa. Tarifs : de 5 à 15 €. Renseignements au 05.56.24.34.29.

■ **BORDEAUX.** *Têté*. Auteur-compositeur-interprète majeur de la scène française, Têté construit depuis plus de vingt-cinq ans une œuvre singulière à la croisée de la folk, de la pop et du blues. Éternel artiste libre et inclassable, il traverse les époques sans jamais s'y dissoudre, explorant de nouvelles formes sans pour autant renier son identité. Entre exigence artistique et engagement, Têté ne cesse de confirmer sa place à part dans le paysage musical français, transformant l'intime en universel. Le 5 novembre à 20h à la Rock School Barbey. Tarifs : 25 à 30 €. Renseignements au 05.56.33.66.00.

■ **TALENCE.** *Cinq têtes de jazz*. Cette formation a la prétention de marier le jazz à l'humour en réduisant pour cinq les grands standards des big bands américains des années 30. Ils communiquent avec générosité et énergie leur amour pour cette musique si réjouissante. Le 6 novembre à 19h30 au Dôme. Tarifs : de 5,50 à 15,50 €. Renseignements au 05.57.12.29.04.

Quand le grès se met à pousser

Arches feuillues, buissons de grès, graines suspendues : à la Maison de la Poterie de Sadirac, Sylvie Delphaut fait du modelage un terrain d'expérimentation où le végétal hésite entre croissance et métamorphose.

Au printemps, la Maison de la Poterie de Sadirac consacrait ses cimaises à Marc Uzan et à son « 1000° Celsius ». Le titre disait l'essentiel d'une pratique tournée vers le feu, celle d'un céramiste qui se compare volontiers à un chercheur et qui poursuit, dans le grès comme dans la porcelaine, des formes et des couleurs obtenues à force d'essais. Quelques mois plus tard, l'exposition de Sylvie Delphaut, visible depuis le 16 octobre, déplace le regard sans quitter le même matériau. On passe de l'atelier-laboratoire à l'atelier de peintre, de la cuisson comme énigme à la surface comme terrain de jeu. Le rapprochement n'a rien d'artificiel, car l'un et l'autre avancent par expérimentation, et leur succession rappelle que la céramique contemporaine n'est pas un territoire homogène et que le même grès sert une rigueur presque scientifique ou une liberté de coloriste.

C'est par les « Marcottes » qu'il faut commencer. Le mot vient du jardinage. Marcotter, c'est courber une tige encore reliée à la plante mère, l'enterrer en partie pour qu'elle y prenne racine, puis ne la sevrer que lorsque la jeune plante peut vivre seule. La forme que Delphaut en tire est d'une évidence presque brutale, avec son arche épaisse dont les deux extrémités touchent le sol comme une branche pliée jusqu'à la terre. L'une, d'un vert céladon tendre, est parcourue de fins traits noirs que ponctuent des feuilles lie-de-vin. Une autre, brun aubergine, laisse courir sur sa peau des lianes vert pâle et bleu glacier, et l'un de ses pieds se fend en deux comme des orteils. Le végétal bascule alors vers le corps. La pièce est tour à tour tige, jambe, bras tendu, et le visiteur qui en fait le tour la voit changer de nature selon l'angle, sans jamais pouvoir trancher.



Cette pièce issue de la série « Les Marcottes » de Sylvie Delphaut, s'inspire directement du marcottage.

Ph SD

Cette ambiguïté doit autant au modelage qu'au décor, et c'est là que se lit la formation de l'artiste. Passée par les Arts plastiques et l'histoire de l'art, Delphaut traite l'engobe en peintre. *« Je superpose, arrache, gratte les couleurs, recherchant un équilibre entre les formes, les masses et les lignes »*, dit-elle. De près, on devine plusieurs strates : un bleu qui affleure sous un vert, un trait noir qui court sur la surface comme un dessin préalable. Le décor n'enrobe pas la forme, il la précise, ce que résume sa « voie entre modelage et peinture ». Le stage qu'elle animera du 20 au 22 novembre aura ainsi pour programme une approche picturale du décor *« en fonction de la forme d'une pièce »*, avec la plaque et le colombin pour construire des volumes organiques.

Un peu plus loin, la série des « Broussailles » abandonne cette peinture au profit de la seule matière. D'un blanc de lait, un enchevêtrement de tiges s'enroule sur lui-même pour devenir un buisson figé, hérissé de pointes fines. La couleur disparaît, la ligne devient volume. La densité n'y est jamais tout à fait chaotique, ce que le regard du visiteur vérifie sans peine. Les boucles semblent obéir à une poussée interne, les tiges se relaient et se croisent sans s'étouffer, comme si le réseau pouvait se prolonger au-delà de la pièce. On pense moins à un objet qu'à un fragment de croissance, prélevé dans un ensemble plus vaste.

Vient enfin la « Pouponnière », accrochée au mur en une longue procession de petites structures : cosses, bulbes, enveloppes pâles, branche rouge corail dressée au-dessus de l'une d'elles, et radicelles de fil ou de textile qui pendent comme des chevelus. Ici, le grès cède parfois la place à la porcelaine et à la fibre, l'ensemble évoquant successivement des graines, des cocons et des méduses. La série rapproche la bouture et le nouveau-né, la même fragilité de l'émergence, la même dépendance à l'attention portée. L'intention est sensible, mais l'analogie mérite qu'on la discute. La bouture prolonge un organisme existant, tandis que le nouveau-né inaugure une individualité distincte. Paradoxalement, c'est le marcottage qui tiendrait mieux la comparaison, puisque le rejeton y reste nourri par sa mère le temps de s'enraciner, à la façon d'une gestation.

La céramiste ne revendique d'ailleurs aucune thèse. Elle parle d'une rencontre avec la terre, *« son humilité et sa puissance »*, d'une *« compagne avec qui cheminer »*, et d'un équilibre qui *« ne se fixe pas dans une forme unique mais se nourrit de l'instant, du désir et des occasions »*. Sa source, dit-elle, reste *« la puissance de vie de la nature »*. L'AGAP, qui organise l'exposition avec la municipalité, évoque pour sa part un *« art du feu, où techniques ancestrales et créativité moderne se chevauchent »*, formule qui convient à ce lieu bâti autour d'un four du XVIII[e] siècle. À Sadirac, où l'on fabriquait jadis des moules à pain de sucre pour les raffineries bordelaises, voir pousser des arches feuillues dans un musée de la terre n'est pas le moindre paradoxe.

Frédéric LACOSTE (clp)

L'exposition est visible jusqu'au 21 novembre, du mardi au dimanche, de 14h à 18h. Entrée libre.

Brasilia avant les hommes

En 1963, Lucien Clergue a 28 ans, le soutien de Picasso et de Cocteau, et reçoit une commande : accompagner son éditeur Jean Petit à Brasília pour y réaliser un livre. Il y découvre une capitale tout juste sortie du désert, encore à l'état de chantier. La pluie rend d'abord toute prise de vue impossible ; il faudra repartir, puis revenir cinq mois plus tard.

Jusqu'au 29 octobre, l'exposition de la galerie bordelaise Arrêt sur l'image, dont Jean-Michel Dauba est le commissaire, rassemble ce que ce voyage a rapporté : les coupoles jumelles du Congrès, la cathédrale en construction, ainsi que de vastes esplanades presque désertes. Le vide en est le véritable sujet. Plutôt que de documenter une utopie accomplie, Clergue saisit une ville avant ses habitants, à un moment où le béton se lit comme une sculpture. Les courbes de la ville en gestation faisaient écho à celles des nus que lui-même photographiait ; une analogie que l'architecte Niemeyer avait bien perçue, au point de garder dans son bureau de Copacabana l'une de ces images. Le coup d'État de 1964 allait disperser cette promesse et conduire ce communiste convaincu à s'exiler à Paris, où il ouvre une agence d'architecture.

F.L. (clp)

Le duel des Don Quichotte

Au début des années 1930, le cinéaste Georg Wilhelm Pabst prépare un *Don Quichotte* avec Chaliapin dans le rôle-titre. Ravel est sollicité, tarde, et c'est finalement la musique de Jacques Ibert qui est retenue. De cette concurrence naît un rare face-à-face : un même chevalier, deux Espagne. Le concert que l'Opéra National de Bordeaux s'apprête à donner au Galet de Pessac, réunit les deux versions.

Aux mélodies de *Don Quichotte à Dulcinée*, parmi les dernières pages de Ravel, où la ferveur passe par la retenue, répond chez Ibert un héroïsme plus ironique, tenu à distance. Le programme prolonge ce jeu de miroirs avec la *Fanfare* et la *Valse pour l'éventail de Jeanne*, pièces de 1927 écrites pour un ballet collectif, avant la *Pavane pour une infante défunte*, dont la lenteur semble suspendre le temps.

Sous la direction de Johanna Malangré, avec le baryton Thomas Dolié, un fil rouge se dessine autour d'une Espagne moins géographique que rêvée, filtrée par la mémoire et vue de Paris.

F.L. (clp)

Le 3 novembre à 20h au Galet de Pessac.

Derrière les barreaux, des voix

Avec Cabane, la compagnie Ola fait entendre les voix de l'ombre et entrouvre les portes de la prison. Entre lettres, images et musique, ce théâtre documentaire bouscule les préjugés et interroge notre regard sur l'enfermement.

On l'appelle « la petite muette ». Un surnom argotique qui souligne à la fois le silence que l'institution carcérale entretient sur elle-même, et celui qui recouvre les personnes qu'elle enferme. C'est à ce mutisme que s'attaque la compagnie bordelaise Ola avec *Cabane*, spectacle d'une heure que La Rural, scène de territoire du Créonnais, accueille le 6 novembre, après sa création au printemps au Théâtre des Quatre Saisons de Gradignan. « *La prison n'a jamais été loin de nous, elle est juste cachée* », confie Anne-Cécile Paredes, qui porte le projet.

Tout commence en mars 2022 à la maison d'arrêt de Gradignan, avec un dispositif d'écriture conçu avec le Spip, à savoir le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, administration dont les conseillers préparent la sortie des détenus, suivent les personnes condamnées et maintiennent le lien avec les familles. Pendant trois jours, un groupe d'individus incarcérés compose des lettres, individuelles puis collectives, enregistrées et diffusées sur la radio associative La Clé des ondes. En retour, chacun peut demander une photographie tirée sur papier baryté et offerte. « *Des mots sortent de la maison d'arrêt et des images entrent dans les cellules* », résume Paredes, qui aime citer Lacan : « *Le réel, c'est ce qui cogne.* » Des mots qui restent à prendre avec des pincettes par les temps qui courent…

L'expérience aurait pu s'en tenir là. Fin 2022, trente et une lettres et quinze images donnent pourtant envie d'aller plus loin et de créer un spectacle. L'aventure se poursuit avec une résidence à l'École nationale d'administration pénitentiaire d'Agen dès 2023, pour entendre aussi ceux qui surveillent, avant de s'étendre à Saint-Étienne et à Bayonne en 2024, puis à Rodez et à Saint-Gaudens. Le choix de petites villes, loin des grands établissements que l'actualité met en scène, est assumé. Le bilan s'élève alors à 120 lettres, 48 photographies, 5 chansons et 15 objets « de survie » fabriqués en cellule. « *Nous pourrions faire quinze spectacles avec toute cette matière* », admet l'artiste. Un moment charnière en a décidé autrement. À la fin de l'atelier, elle offre à l'un des participants, Sid Ahmed Mecellem, un livre et son adresse électronique, ce qui est interdit. « *Je me suis demandé si j'avais franchi la porte qu'il ne fallait pas passer* », se souvient-elle. Le 25 décembre,



La Cie bordelaise Ola a décidé de faire entendre la voix des personnes incarcérées.

Ph Anne Cécile Paredes

elle reçoit la photo d'une lettre manuscrite qui dit : « Je ne vous oublie pas. » Devenu depuis son partenaire, l'ancien détenu lui a lancé un jour : « *Alors c'est ça, des artistes !* » Réaction de l'intéressée : « *J'ai souri et nous en avons fait un film.* »

Ce film est l'un des fils du spectacle, dont la forme se veut polyphonique. Une récitante, Anne-Cécile Paredes elle-même, raconte à vue. Quatre musiciens issus des musiques expérimentales et électroniques l'accompagnent. Deux écrans se font face, où se répondent les deux versions de sa rencontre avec Sid Ahmed Mecellem. Une installation plastique du collectif Chignole se monte sous les yeux du public jusqu'à envahir le plateau. Chaque médium porte tour à tour la mélodie, « *un peu comme si le chanteur d'un groupe de rock changeait à chaque chanson* », explique-t-elle. L'espace est tri-frontal, les régies sont apparentes, la lumière sobre, et l'ensemble tient dans un camion. « *Tout est réel* », insiste-t-elle, avant d'ajouter que « *la compagnie fabrique de toutes pièces des histoires vraies* ». La formule, résolument piquante, résume bien la tension d'un théâtre documentaire.

Cette façon de partir du réel n'a rien d'une conversion tardive. Franco-péruvienne arrivée en France à cinq ans, Anne-Cécile Paredes avait tiré de cette expérience d'exil un premier récit à la première personne, *Avant la France, rien* (2019). Photographe autodidacte, elle fonde Ola en 2013, après des années au sein du collectif Bruit du frigo, qui envisage l'espace public comme lieu d'appropriation de la parole. Elle se dit attirée par les voix que l'on entend peu et par la marginalité, qu'elle cherche à « déstigmatiser ». Le musicien Johann Mazé, compagnon de route, a mené avec la compagnie des ateliers auprès de mineurs isolés étrangers ou en communautés thérapeutiques. Au fil des années, la méthode demeure identique : partir d'une rencontre pour fabriquer un cadre de travail.

Reste ce que *Cabane* prétend défaire. Les fantasmes et les idées reçues sur la prison, de quelque bord politique que l'on soit, ne sont pas détaillés. On les devine. D'un côté, la prison confortable, trop clémente ; de l'autre, la prison-enfer, peuplée de geôliers brutaux et de détenus réduits au monstre ou au martyr. La compagnie reconnaît être arrivée avec ses « idées en tête », ses peurs, ses *a priori*, que Gradignan a déconstruits « parfois de manière violente, parfois avec humour ». Elle rappelle aussi que la population carcérale croît en France quand elle recule ailleurs en Europe.

De là une ambition plus large. L'enfermement serait aussi une métaphore, celle de toute situation subie, colère, isolement, histoire dont on voudrait s'évader. *Cabane* entend y chercher « *le détenu qu'il y a dans chacun de nous* » et fait de l'empathie un « feu sacré ». Le geste est généreux, il n'est pas sans danger, le dispositif choisissant de taire les faits qui ont conduit en cellule, les victimes, la longueur de la peine. C'est dans cet écart entre la tendresse revendiquée et la dureté du réel que se jouera la justesse du spectacle.

Frédéric LACOSTE (clp)

Le 6 novembre à 20h à Créon au lycée Robert-Badinter ; à partir de 14 ans ; durée : 1h30 ; 12-15 €.

Deux millions d'euros pour sauver l'Hermione

L'association Hermione - La Fayette, propriétaire de la frégate éponyme, a six mois pour rassembler 2 millions d'euros sous peine d'une liquidation judiciaire.

« *Le bateau est réparable* », ne cessent de clamer les membres de l'association Hermione - La Fayette, propriétaire de la réplique de la frégate ayant fait naufrage en 1793. Le naufrage, justement, c'est ce que tente d'éviter la structure en redressement judiciaire depuis septembre 2025. La faute à la découverte de champignons xylophages en 2021 qui rongeaient le navire de l'intérieur.

Le 1er octobre, le tribunal judiciaire de La Rochelle a, pour la troisième fois, accordé une période d'observation de six mois pour écarter définitivement la liquidation de l'association en adoptant son plan de redressement. À condition, dans un premier temps, de réunir 2 millions d'euros. « *C'est un petit investissement. Ce n'est pas normal que nous n'ayons pas encore trouvé ces fonds pour sauver ce symbole* », s'indigne Michel Durrieu, vice-président de l'association. Le coût total du chantier est estimé à 10 millions d'euros, dont plus de la moitié a déjà été collectée.

Lors d'une conférence de presse organisée vendredi 16 octobre à la Cité du vin à Bordeaux, l'association, portée par l'espoir, a présenté un plan sur dix ans. Les 2 millions d'euros récoltés d'ici le 14 avril 2027, date de la prochaine audience, permettraient d'assurer la maintenance courante du navire (700.000 €) et la reprise des travaux dès 2027 (1,5 million d'euros). L'objectif est d'achever les travaux de la coque pour que l'Hermione redevienne flottable d'ici 2029. La même année, l'association espère sortir la frégate du port de Bayonne par la mer et redéployer son exploitation. Jusqu'en 2036, l'idée est d'organiser des navigations modélisées en mer sur 20 % du temps.

Pour atteindre l'objectif, trois appels aux dons sont en place à la faveur d'une campagne baptisée « Mayday : sans vous, l'Hermione disparaîtra ». Le premier concerne les dons des particuliers. « *Depuis 2023, on a réuni près d'un million d'euros du grand public* », annonce Émilie Beau, directrice générale de l'association.



L'Hermione à son arrivée à Baltimore en 2015.

Ph Francis Latreille

Le deuxième est porté outre-Atlantique car l'association compte aussi sur le soutien américain. Jessica Kuhn Marcant, consule des États-Unis, a réaffirmé l'engagement de l'ambassadeur pour cette restauration. « *Pourquoi un tel attachement de notre part ? Parce que nous célébrons cette année les 250 ans de l'indépendance des États-Unis pour laquelle le soutien de la France a été décisif. Peu de symboles incarnent aussi puissamment cette alliance que l'Hermione qui a transporté La Fayette de la Garonne vers les côtes américaines en 1780.* » Un don de 100.000 € a été réalisé par un marin français résidant aux États-Unis.

Enfin, les membres de l'association ont longuement insisté sur la mise en place d'une fiducie philanthropique qui garantit « *un cadre sécurisé pour tous les mécènes qui veulent s'engager* ». Ce système permet de « *sanctuariser les fonds de financement* » afin d'être certain que les dons ne serviront pas à financer le passif de l'association. Si la liquidation judiciaire est prononcée, les fonds seront rendus aux donateurs par ce biais.

Dans son jugement, le tribunal a également rejeté les différentes offres de reprise. L'association conserve ainsi la gestion du navire.

Maintenant que l'épisode des champignons appartient définitivement au passé, tous espèrent que l'Hermione pourra de nouveau rejoindre les côtes américaines.

Margau GONZALEZ

Correspondants

F. Corral à Pessac (07.87.00.24.61, floyco@yahoo.fr). **N. Derbikh** à Bègles et Villenave d'Ornon (06.64.53.69.99, derbikh.courrierdegironde@gmail.com). **M. Ganet** à Mérignac et Martignas-sur-Jalles (michele.ganet@laposte.net). **L. Huet** à Bordeaux-Caudéran (06.45.55.36.31, huet.courrierdegironde@yahoo.com). **D. Lafargue** à Bruges (06.82.92.75.08, didier.lafargue@gmx.fr). **S. Neupert** à Gradignan (06.72.91.41.94, sophie.neupert@gmail.com). **P. Pech** au Bouscat (06.15.56.21.17, pierre.pech33@wanadoo.fr). **M. Soulé-Limendoux** à Talence (06.33.43.03.46, michelgoetz33@gmail.com).

Une nouvelle étape pour la transformation de Chambéry

VILLENAVE-D'ORNON

Alors que les premières concertations ont été lancées dès 2018, le quartier de Chambéry à Villenave-d'Ornon poursuit peu à peu sa mue. Chambéry, qui s'est développé autour de la route de Léognan dès les années 50, constitue l'un des « centres » de la ville.

Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle place du marché a été inaugurée en mars dernier, marquant une étape notable dans la transformation du secteur. Cette place historique a été repensée pour être aussi un lieu de vie et de convivialité. Le nouvel aménagement a notamment permis de créer un parvis, des zones piétonnes et des espaces de détente et de jeux.

Les services de proximité ont aussi été renforcés en 2025. Suite à la fermeture de La Poste, la Ville a choisi de créer une mairie annexe avec services postaux, état civil, permanences associatives...

Depuis cet été, la régie de l'eau de Bordeaux Métropole intervient sur la route de Léognan pour renouveler et approfondir le réseau d'eau potable. Ce chantier constitue une étape préalable au futur réaménagement des espaces publics. Il doit se poursuivre jusqu'au 30 octobre, avec des adaptations de circulation, notamment une circulation alternée par feux, des modifications du stationnement...

À partir de 2027, une nouvelle phase prendra le relais. Elle prévoit une liaison cyclable bidirectionnelle sécurisée, le réaménagement complet de la contre-allée commerciale et une réorganisation du stationnement. Les traversées piétonnes doivent également être améliorées, tandis que la végétation sera renforcée afin de favoriser la fraîcheur en période estivale.



Des aménagements sont prévus pour la circulation. Ph ND

L'ambition est de faire de Chambéry un cœur de quartier plus agréable, plus accessible et mieux adapté aux différents modes de déplacement. Les commerces, leur développement et leur accessibilité sont aussi au cœur du projet, à l'image de la reconstruction du magasin Lidl. Il s'agit aussi d'harmoniser l'urbanisation qui s'est successivement développée, pas toujours de façon heureuse. Plusieurs préoccupations et objectifs qui se sont dégagés lors des concertations avec les habitants se retrouvent donc dans le projet retenu.

Nadia DERBIKH (clp)

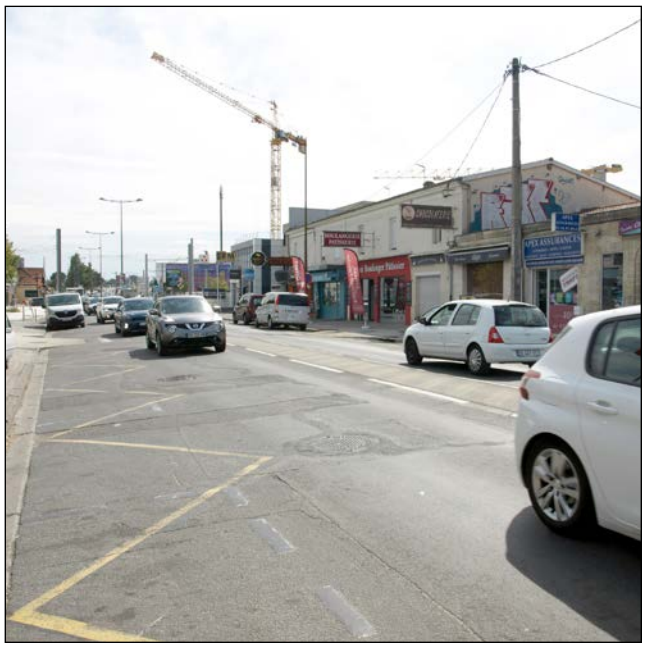


Dans le cadre de la concertation, une balade a eu lieu avec les habitants en 2018. Ph ND



En mai 2025, la mairie annexe de Villenave était inaugurée à Chambéry. Ph ND

Route de Toulouse : les travaux démarrent



L'axe est particulièrement détérioré et fréquenté. Ph ND

BÈGLES

C'est un chantier attendu de longue date qui va enfin entrer dans sa phase opérationnelle. Depuis le 5 octobre, Bordeaux Métropole engage les premiers travaux de la requalification de la route de Toulouse à Bègles. Pour l'heure, ils concernent le renouvellement des réseaux souterrains d'eau potable, assainissement, gaz et électricité, entre le carrefour Albert-Thomas, le chemin des Orphelins et la rue Léon-Jouhaux

Cette étape est un préalable au grand réaménagement de la voirie, programmé à partir de 2028. L'axe, qui relie Bordeaux, Talence, Bègles et Villenave-d'Ornon, s'étend sur près de 3,8 km et voit circuler quotidiennement jusqu'à 15.000 véhicules.

Sur une portion d'environ 600 mètres, la circulation est limitée à une voie, dans le sens boulevards vers la rocade. Des itinéraires d'évitement seront mis en place au fil des avancées. Les accès aux commerces, entreprises, habitations, livraisons et services de secours sont maintenus. Le réseau TBM et la collecte des déchets pourront être adaptés.

Le chantier s'annonce particulièrement long et technique. Une importante canalisation d'eau, d'environ un mètre de diamètre et enterrée à près de cinq mètres, doit notamment être renouvelée.

À terme, Bordeaux Métropole espère fluidifier la circulation, améliorer la desserte de la Lianes 5, sécuriser les déplacements doux et végétaliser cet axe, jusque-là quasi exclusivement routier. Le projet est estimé à 28,5 millions d'euros.

Nadia DERBIKH (clp)

Le carnaval se prépare déjà

BÈGLES

Le prochain Carnaval béglais commence déjà à prendre forme. Prévu samedi 13 mars 2027, il aura pour thème *Le monde du minuscule*. Après l'appel lancé aux artistes professionnels et aux associations locales, les projets vont désormais entrer dans leur phase de sélection.

La Ville de Bègles souhaite faire de cette nouvelle édition un rendez-vous participatif, avec des créations conçues avec les habitants et destinées à prendre place dans la déambulation. Matériaux de récupération, dispositifs non motorisés et démarches favorisant le réemploi sont notamment encouragés.



Créativité et réemploi pour les participants. Ph ND

Les projets retenus devront donner lieu à une action en amont du Carnaval : atelier, rencontre ou participation à la création pour là encore impliquer les habitants.

Les propositions sélectionnées seront présentées à la fin du mois de novembre. Des ateliers seront ensuite organisés en février.

Avec son thème consacré au monde du minuscule, le Carnaval invite donc les Béglais à changer d'échelle et à imaginer les petites créatures, objets et univers qui pourraient envahir les rues de la ville au printemps prochain.

Nadia DERBIKH (clp)

BÈGLES

La joujouthèque géante de Festi'Famille prendra place ce samedi 24 octobre, de 16h à 18h, à la salle Jean-Lurçat. De nombreux jeux, des parcours de motricité, une piscine à balles et des jeux de construction seront accessibles à tous, sans inscription.

Un stage de théâtre pour enfants se déroulera du lundi 26 au jeudi 29 octobre, de 13h30 à 17h30, au Théâtre en Miettes. Il s'adresse aux 7-13 ans. Inscriptions : 05.56.43.06.31 ou contact@theatreenmiettes.fr

Une soirée jeux est organisée mercredi 28 octobre, à partir de 19h. La ludothèque de l'Estey investit la Tour F, à la résidence Maurice-Thorez/Goélands, pour cette soirée apéro-jeux. L'entrée est gratuite, ouverte à tous.

VILLENAVE-D'ORNON

Les jeux de société seront à l'honneur à la médiathèque d'Ornon, ce vendredi 23 octobre, de 19h à 21h. Le rendez-vous, réservé aux adultes, est gratuit, sur inscription au 05.57.96.56.30.

Les oiseaux hivernants sont à découvrir mardi 27 octobre, de 10h à 12h. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) propose une balade à la découverte des oiseaux qui passent l'hiver dans l'Espace naturel sensible (ENS) de la Vallée de l'Eau Blanche. Gratuit, sur réservation : 05.56.75.69.30 ou mission.agenda21@mairie-villenavedornon.fr. Le lieu du rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription.

La forêt mystérieuse du conteur Philippe Buisson se dévoilera au public lors d'une balade peuplée de sorcières, de ganipotes et d'autres créatures des forêts et zones humides. La sortie est prévue mercredi 28 octobre, de 14h30 à 16h. Gratuit, sur inscription au 05.56.75.69.30.

Une Semaine bleue pour cheveux gris et blancs

GRADIGNAN

Placée sur le thème *Relions tous les âges dans des territoires engagés*, la Semaine Bleue dédiée aux seniors (retraités et personnes âgées), organisée et imaginée par le pôle seniors de la Ville de Gradignan, mi-octobre, a tenu toutes ses promesses.

Forte d'une programmation riche d'activités et d'animations gratuites dans le prolongement des actions déployées par la structure municipale tout au long de l'année, la Semaine bleue a alimenté concrètement cet esprit de rencontre entre les générations et de lutte contre l'isolement. Seule la météo pluvieuse, durant une journée, n'a pas permis de mettre en place la zumba et la promenade intergénérationnelles.



Sur la place de la Poste, le stand du Pôle Seniors avec élus, agents municipaux et représentants de l'association Monalisa.

Ph SN

Entre un quiz ludique visant à tester ses connaissances dans la bonne humeur, une journée au fil de l'eau à Bordeaux, des goûters, un atelier créatif intergénérationnel « Cailloux promeneurs », ou une rencontre, place de la Poste, pour présenter les actions du Pôle Seniors et de l'association nationale Monalisa (lutte contre l'isolement social), il y en avait pour tous les goûts.

Toute l'année, le Pôle Seniors municipal propose aux aînés gradignanais de l'information et des conseils : aide à la constitution de dossiers administratifs ou de soutien à la vie quotidienne (aide à domicile, aides financières, dossier retraite), accompagnement pour être bien chez soi (portage des repas à domicile, accueil dans les foyers-restaurants, renseignements sur la téléassistance, inscription aux Plans canicule et grand froid, maintien à domicile), ou encore écoute et activités pour entretenir le lien social.

Ce service mène également des partenariats avec les structures publiques et privées de la commune pour mettre en œuvre des actions dans les domaines de la santé, du maintien de l'autonomie, du développement du lien intergénérationnel : partage d'activités avec les tout-petits dans les crèches, chorales, Conservatoire de Musique et EPAJG (animations jeunesse).

Situé au sein de la résidence seniors Les Séquoias, en plein centre-ville, le Pôle Seniors est facile d'accès et au plus près de ceux qu'il s'engage à aider.

Sophie NEUPERT (clp)

Contact Pôle Seniors, 13, av. Charles-et-Émile-Lestage (Résidence Les Séquoias) : seniors@ville-gradignan.fr et 05.56.81.45.45



En plein centre-ville, le Pôle Seniors se situe au sein de la Résidence seniors « Les Séquoais ».

Ph SN

Mieux comprendre les espèces invasives

GRADIGNAN

À travers un parcours à la fois ludique et pédagogique, l'exposition proposée à Gradignan par la Maison de la Nature sur les espèces invasives invite petits et grands à mieux comprendre un phénomène écologique majeur. Pour ces vacances scolaires de la Toussaint, il reste encore une semaine pour en profiter gratuitement, jusqu'au 1er novembre, y compris le dimanche (mais c'est fermé le samedi).

Panneaux, jeux, cartes, fiches d'identité : les visiteurs découvriront pourquoi et comment certaines espèces, animales comme végétales, introduites volontairement ou accidentellement par l'homme, parviennent à s'implanter et à se développer dans de nouveaux milieux. Des ateliers participatifs et des jeux permettent d'explorer les mécanismes de leur arrivée et de leur expansion par le biais de leur grande capacité d'adaptation, leur reproduction rapide et l'absence de prédateurs…

L'exposition met également en lumière les impacts écologiques sur la biodiversité et les conséquences sanitaires et économiques. Elle invite les visiteurs à réfléchir aux moyens d'agir : prévention, surveillance, gestes du quotidien et actions collectives.

Au niveau mondial, les dégâts occasionnés par ces espèces invasives seraient aussi coûteux que les catastrophes naturelles. Elles constituent une grave menace pour la biodiversité car elles jouent un « rôle majeur » dans 60 % des extinctions et en sont l'unique cause dans 16 % des cas. Leurs principaux méfaits sont de bouleverser les écosystèmes (27 %), d'entrer en compétition avec les espèces indigènes (24 %) ou la prédation (18 %).

Sophie NEUPERT (clp)

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, dimanche de 14h à 18h. Contact Maison de la Nature, 53, rue du Moulineau, à Gradignan : 05.56.89.51.74 et maisondelanature@ville-gradignan.fr

GRADIGNAN

Médiathèque Jean-Vautrin.

- Ciné vacances, mardi 27 octobre à 16h (dès 7 ans) et jeudi 29 (dès 3 ans). Spécial Halloween samedi 31 à 16h (dès 7 ans).

- Histoires animées, vendredi 30 octobre, de 16h à 17h, autour du thème d'Halloween pour les enfants dès 5 ans accompagnés d'un adulte.

- Atelier « Anime ton monstre », samedi 31 octobre, de 10h30 à 11h30 : dessin sur papier ou création numérique avec l'IA, pour les enfants dès 7 ans.

- Jeux vidéo d'Halloween, samedi 31 octobre, de 14h à 16h : spécial Minecrafts pour les enfants dès 8 ans.

Animations gratuites, sur inscription au 05.57.12.18.90.

Halloween Rock Party vendredi 30 octobre, dès 15h, au tRocké Café : murder party, atelier maquillages et citrouilles l'après-midi. À partir de 19h : contes horrifiques, concours de déguisements, concert rock. Tarifs : 5 € adhérents et 7 € non-adhérents. Contact : 05.56.89.17.12 et epajgtrocke@ville-gradignan.fr

Du chocolat 100 % solidaire

GRADIGNAN

La 16e édition du Salon du chocolat et des gourmandises de Gradignan sera placée sous le signe de la féerie et de la solidarité. Ce rendez-vous, incontournable pour les épicuriens et les amateurs de cacao, organisé par le Club Kiwanis Gradignan Terre des Graves, prendra place trois jours durant, vendredi 30 octobre de 14h à 19h, samedi 31 de 10h à 19h et dimanche 1er novembre de 10h à 18h, dans la vaste salle du Solarium.



Des défilés de créations en chocolat rythmeront le week-end.

Ph Kiwanis Gradignan

Pendant tout le week-end, une multitude de stands de maîtres chocolatiers et d'artisans de la région proposeront des dégustations de leurs meilleurs produits. Et pour tous ceux qui pourraient culpabiliser du péché de gourmandise, le Club des Kiwanis s'engage à verser l'intégralité des bénéfices de cet événement à ses actions sociales tournées vers l'enfance en difficulté et le handicap.

Parmi les animations proposées, l'événement phare demeure incontestablement les deux défilés de robes en chocolat (samedi et dimanche), alliant haute couture et art gourmand : des créations vestimentaires inédites entièrement sculptées en chocolat raviront les yeux du public.



À en fondre de plaisir… et au profit des œuvres sociales du Club des Kiwanis Gradignan Terre des Graves.

Ph SN

Les enfants pourront exprimer leur créativité lors d'ateliers d'initiation gratuits (sans horaires précis, avec une inscription sur place et dès qu'un groupe est constitué) et profiter d'un atelier maquillage féerique dédié. Une tombola et un concours, avec de nombreux lots artisanaux à gagner, complètent le programme.

Sophie NEUPERT (clp)

Entrée 5 €. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Courrier de Gironde français
Hebdomadaire départemental

6 rue Pierre et Marie CURIE,
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction@courrierdegironde - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur en chef adjoint :** Guillaume Pantaignan
Rédacteurs départementaux : Ugo Amez & Margau Gonzalez.

Publicité · f.salles@lejournaldumedoc.fr - 07 83 30 98 33 - 05 57 75 14 05
Chargée des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES ·
annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION .
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1030 C 80194 - **ISSN :** 2109-0203
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne, recyclé à 98%. Émission de GES : 65 gr CO2 eq. par exemplaire (données 2023)

votre journal BAC DE TRI

Des actions de sensibilisation au collège



Une remise de dons à deux associations a eu lieu au collège Aliénor d'Aquitaine.

Ph MG

MARTIGNAS-SUR-JALLE

Le 12 octobre à Martignas-sur-Jalle, une cérémonie de remise de chèques de dons a été organisée au collège Aliénor d'Aquitaine. Dans le cadre de projets de sensibilisation à la prévention des risques liés à l'océan avec l'association SNSM (sauveteurs en mer) de Lège-Cap-Ferret et de lutte contre les discriminations avec l'association SOS Homophobie, des collectes de fonds ont permis de remettre 500 euros à chacune de ces associations.

Le 2 juin 2026, la SNSM de Lège-Cap-Ferret est intervenue dans le cadre du projet « L'océan et ses risques » auprès des élèves de 3e. La séance a mêlé démonstrations et échanges autour d'un court métrage intitulé *La formation des baïnes et les risques de baignade*. La SNSM interviendra chaque année auprès des collégiens afin de les sensibiliser aux dangers de l'océan.

C'est la deuxième année que l'association SOS Homophobie intervient, auprès des classes de 4e. Cette association, qui lutte contre les infractions à caractère homophobe, a sensibilisé les élèves aux notions de respect et de droits civiques en expliquant sa lutte contre toutes les formes de discriminations. Son action de prévention permet une discussion enrichissante avec les collégiens en apportant des définitions claires et en évoquant le cadre législatif qui permet de lutter contre les discriminations.

Michèle GANET (clp)

Des expertises gratuites au Kyriad Hôtel



Un exemple d'objets à estimer.

Ph Argo



L'expertise, par la Maison de ventes aux enchères Argo, aura lieu à l'hôtel Kyriad Prestige mercredi 28 octobre.

Ph MG

MÉRIGNAC

La Maison de ventes aux enchères Argo, basée à Paris-Drouot, viendra du 27 au 29 octobre en Gironde pour proposer trois journées d'expertises gratuites d'objets d'art et de collection. Elle sera à l'hôtel Kyriad Prestige de Mérignac mercredi 28 octobre, de 9h à 12h, sur rendez-vous. (1)

« *Notre démarche est de proposer aux habitants de Mérignac et des environs de nous rencontrer dans le cadre de rendez-vous gratuits et confidentiels, afin d'expertiser et d'estimer les objets d'art et de collection qu'ils possèdent* », explique maître François-Xavier Poncet, commissaire-priseur. Chacun est invité à venir avec ses tableaux, bijoux, sculptures, pièces d'or de bourse ou de collection, objets d'art du monde, jouets, instruments de musique, livres anciens, meubles et design, et autres objets, sans limite de nombre et sans seuil de valeur. « *L'expertise se fait directement et l'estimation qui en découle est donnée au regard des derniers résultats de ventes aux enchères et des tendances du marché. Elle est donc objective, et nous expliquons toujours ce qui nous amène à déterminer cette valeur en toute transparence.* »

Ces rendez-vous sont sans engagement de vente. « *Mais si une personne souhaite les vendre, nous lui proposons un service clés en main. En tant que commissaire-priseur, mandataire du vendeur, nous rédigeons un contrat de mandat nous autorisant à vendre les biens qu'il nous confie sur la base d'un prix de réserve pour chaque objet, une sécurité pour le vendeur. Nous transportons l'objet vers Paris puis nous le présentons en vente à Drouot. Nous gérons et sécurisons les transactions, et lorsqu'un objet est vendu, nous retenons une commission de 22,8 % TTC du prix de vente.* » Si l'objet n'est pas vendu, il n'y a pas de frais et la restitution est gratuite.

Côté organisation, Quentin Breda, chargé d'expertises, et Maître François-Xavier Poncet, commissaire-priseur, seront tous les deux présents à Mérignac ce 28 octobre.

Michèle GANET (clp)

(1) Hôtel Kyriad Prestige, 116, av. de Magudas, à Mérignac. Rendez-vous : 06.64.88.59.97 ou contact@argoencheres.fr

Octobre rose : une course d'endurance



Une manifestation en faveur du dépistage du cancer du sein.

Ph DL

BRUGES

Samedi 17 octobre dès 14h, une course d'endurance a été engagée pour la première fois au stade Galinier à Bruges dans le cadre d'Octobre rose. C'est à la demande de la mairie que l'association Bruges respire a mis en place l'événement : il s'agit d'une association mêlant sport, loisirs et culture, regroupant plusieurs activités dont un club de course à pied. L'objectif de la manifestation était de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Toutes les générations étaient représentées, ce qui donnait à la rencontre un caractère convivial.

Il s'agissait de parcourir des boucles de 800 mètres entre l'espace Galinier et le parc Treulon. Parmi les participantes, Danielle et Jacqueline, ayant souffert de la maladie, sont aujourd'hui en rémission. « *On fait cela pour la cause, pour faire en sorte que les femmes se fassent dépister.* »

Didier LAFARGUE (clp)

Des projets pour la boulangerie



L'équipe de la boulangerie « C'est là ».

Ph MG



Le commerce a fêté ses deux ans.

Ph MG

MÉRIGNAC

La boulangerie-pâtisserie « C'est là » avait convié ses clients et partenaires à une soirée festive, gourmande et musicale, afin de fêter ses deux ans, samedi 10 octobre.

« *J'ai quitté mon travail l'an dernier afin d'être à la boutique à temps complet*, explique Virginie Neyrat, cogérante de la boulangerie-pâtisserie avec Alexandre Lasbleiz et Lucas Dubois. *Le concours de la meilleure boulangerie et le fait d'avoir gagné le régional nous ont bien aidés. Nous allons lancer les commandes en ligne, cela nous a été demandé et cela va nous permettre de mieux nous organiser. On va agrandir le magasin sur le côté et on ajoute un étage car on manque un peu de place. Et avec Alexandre, on ouvre un deuxième point de vente au premier trimestre 2027. On a réussi à trouver une bonne clientèle, et on propose régulièrement des animations pour nos clients.* »

Le magasin totalise 12 salariés dont 2 boulangers, 5 pâtissiers, 1 au snacking, et du personnel à la vente. « *On veut aussi ce soir mettre en avant le travail de ceux qui sont derrière et que l'on ne voit pas* » précisait Virginie Neyrat lors de cette soirée d'anniversaire.

Michèle GANET (clp)

MÉRIGNAC

Sortie à Dancharia. L'association Gajorabe des Sables organise une sortie à Dancharia (Espagne), samedi 21 novembre, avec un départ à 8h depuis la Maison des associations, au 55, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Le tarif est de 58 € par personne, comprenant transport et repas au restaurant. Inscriptions avant le 10 novembre, en précisant le nombre de personnes, avec le chèque correspondant : Gajorabe des Sables, 8, rue Jean-Siméon-Chardin, 33700 Mérignac. Contact : 06.80.21.55.50.

Conseil de quartier. Le conseil de quartier de Beutre aura lieu mercredi 4 novembre à 19h au centre socioculturel de Beutre, Maison des habitants, 210, av. de l'Argonne. Tous les habitants du quartier sont invités à participer à cette réunion animée par le maire et les élus de la ville.

Semaine bleue : « le poids des ans » décrypté

LE BOUSCAT

Dans le cadre de la Semaine bleue, l'association socio éducative et culturelle (Asec) et l'agence Essentiel & Domicile (qui propose des solutions rendant le quotidien à domicile plus facile) ont noué un partenariat pour faire connaître au public - et en particulier aux aidants - les difficultés que connaissent les aînés dans tous les actes de la vie courante.

Pour cela, ces deux entités situées au cœur du Bouscat ont organisé, samedi 10 octobre à la médiathèque La Source, un événement particulier. Il s'agissait pour des personnes jeunes, dans la fleur de l'âge, d'enfiler une combinaison de vieillissement pour appréhender ce que l'on appelle communément le « poids des ans » en ayant, le temps de l'expérience, plus de 70 ans ! La combinaison permettait en effet de ressentir physiquement les effets l'âge : perte de force, raideurs articulaires, baisse de la vue et de l'ouïe.

C'est ainsi qu'Amandine Duprat, Cécile Bozzi et Antoine Buquen, entre autres, ont vieilli prématurément. Avec leur drôle de harnachement, ils ont accompli des actes de la vie courante comme marcher, monter et descendre un escalier, s'asseoir, éplucher des carottes avec un économe, saisir un objet, dresser la table et se servir pour boire un verre d'eau.

« C'est extraordinaire. On ressent vraiment le poids des ans. Je suis devenue vieille avant l'heure », confiait Amandine Duprat. *« Je comprends ce que ressentent les anciens, notamment les freins à la mobilité. Après cette sensation d'isolement, de fatigue, je sors de ma bulle »*, indiquait Cécile Bozzi, marquée par le poids. *« On n'est plus du tout dans le même espace-temps. Tout est plus long. On va moins vite. On se sent diminué »*, relevait Antoine Buquen.



Servir un repas prend du temps…

Ph PP



La combinaison permettant la simulation du vieillissement.

Ph PP

« On peut avoir conscience que l'âge entraîne certaines difficultés sans réellement mesurer ce qu'elles représentent au quotidien, notait le directeur de l'Asec, Raphaël Melchior. *Notre association rassemble 1.200 adhérents, dont 70 % de seniors. Véritable lieu de vie et de lien social, elle souhaite contribuer à une meilleure compréhension des enjeux liés au vieillissement. Vieillir ne signifie pas nécessairement perdre son autonomie, mais certaines tâches peuvent demander davantage de temps et d'efforts. Il s'agit aussi de développer l'empathie, la patience et l'attention envers les personnes âgées. »*

C'est dans cet esprit que l'association s'est associé avec l'agence Essentiel & Domicile, qui a mis à disposition les combinaisons de vieillissement. Le directeur de l'agence du Bouscat, Rémy Renaud-Drillaud, précisait : *« Notre agence propose des services pour l'entretien du domicile, de ses extérieurs, l'aide aux sorties, la livraison de repas, non seulement au Bouscat mais aussi aux alentours, Blanquefort, Bordeaux, Bruges et Eysines »*.

Pierre PECH (clp)

Asec, 89, rue Raymond-Lavigne, au Bouscat : 05.56.02.94.73 et 06.66.82.92.15. Site : www.asec-lebouscat.fr
Essentiel & Domicile, 42, av. Auguste-Ferret, au Bouscat : 05.64.31.18.23 et www.essentiel-domicile.fr

Claire Layan, « L'élan citoyen »

LE BOUSCAT

Le conseil municipal du Bouscat a été largement renouvelé. Courrier de Gironde propose d'en découvrir les élus : cette semaine, Claire Layan.

Née à Bordeaux, âgée de 48 ans, Claire Layan est mère de deux enfants de 13 et 10 ans. Diplômée de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris, elle exerce la profession d'ingénieure en travaux publics à la SNCF. Elle s'est engagée en politique par tradition familiale et apporter sa contribution à la citoyenneté.

« Dans ma famille, la politique faisait partie du quotidien, confie Claire Layan. *Les débats autour de la table étaient vifs, souvent passionnés ! Mes grands-parents étaient communistes et, chez nous, on parlait toujours de justice, de solidarité, d'égalité. Des valeurs qui ont forgé ma vision du monde. C'est en 2002, avec la montée de l'extrême droite au second tour des élections présidentielles, que quelque chose s'est vraiment cristallisé en moi. Ce jour-là, j'ai compris qu'on ne pouvait pas se contenter d'être spectatrice. J'ai quitté mon emploi de l'époque - qui ne correspondait plus à mes valeurs - pour rejoindre le service public et m'engager autrement, de façon concrète et utile. »*

Installée au Bouscat en 2012, Claire Layan a désiré participer à la vie de la commune, y apporter son énergie, ses convictions. Elle a été élue pour la première fois au conseil municipal en 2014, dans l'opposition.

« Mon premier mandat a été passionnant et très dur car, outre mon engagement, il m'a demandé beaucoup d'investissement personnel, rembobine-t-elle. *Les années d'opposition m'ont confortée dans une idée, essentielle : la politique locale, telle qu'elle fonctionne souvent aujourd'hui, est trop verticale, trop éloignée du terrain. Je crois en une politique qui prend soin des gens, du vivant et du lien social. C'est cette conviction qui m'a poussée à créer 'L'élan citoyen', un collectif libre et participatif, et à me présenter aux élections municipales comme tête de liste de ce groupe. »*



Claire Layan.

Ph archives PP

Depuis mars dernier, Claire Layan honore son troisième mandat, toujours dans l'opposition où, avec ses trois colistiers, elle défend ses convictions.

Cette élue se rend tous les jours à son travail à vélo. Elle aime le théâtre, le cinéma, et la danse qu'elle a pratiquée jusqu'à ses 18 ans. À ces distractions s'ajoute la lecture de romans. L'humour s'invite aussi avec Raymond Devos, qu'elle adore !

Pierre PECH (clp)

Un nouveau club sport, santé et bien-être

BRUGES

« Active square », nouveau club de sport, santé et bien-être, situé 13, rue Pierre-et-Marie-Curie à Bruges, a été inauguré jeudi 15 octobre. Déjà présent à Pessac, l'établissement fondé et dirigé par Sébastien Hureau a pour objet de favoriser l'amélioration de la santé, tant pour la condition physique que pour le bien-être mental.

Morade Abriche, adjoint au sport, des adhérents de Bruges et de Pessac, et des représentants des associations partenaires ont assisté à l'inauguration. Sébastien Hureau a fait visiter les locaux, entre salle de réunion qui est aussi consacrée aux séances de coaching, salle de Pilates et une autre dédiée au vélo. La salle principale d'entraînement vise à un bon conditionnement physique avec un bon niveau d'endurance cardio-vasculaire. Au sein de l'espace restaurant, selon ce que souhaitent les entreprises, sont organisés des « teams buildings » (cohésion d'équipes) avec un repas convivial.



Sébastien Hureau présente ses collaborateurs.

Ph DL

Le directeur a présenté aux invités son équipe : deux coachs pour la préparation physique et le Pilates, une chargée de développement commercial, une chargée des relations entre les membres, qui assure aussi la pratique du yoga… *« Le sport est un formidable moyen de se sentir bien, de rencontrer des gens, de se surprendre soi-même*, a dit Sébastien Hureau. *Ici, on n'est pas un numéro, on est une personne avec ses objectifs, quelquefois avec ses petites appréhensions… »*

Didier LAFARGUE (clp)

LE BOUSCAT

Halloween. Soirée frissonnante, samedi 31 octobre, de 18h à 22h, autour des mystères du Castel d'Andorte dans le parc de La Chêneraie, avec un programme où il faudra mener l'enquête. Restauration sur place et Kid's party avec DJ zombie. Entrée libre. Accès par la rue Raymond-Lavigne. Plus d'infos sur bouscat.fr

Conférence. Lundi 2 novembre à 20h30 à la médiathèque La Source, l'association Le Bouscat International, présidée par Jean-Pierre Lemoine, propose une conférence, *L'apparition de la vie sur terre*, animée par Christophe Carreau. Elle sera suivie d'un cocktail durant lequel il sera possible d'échanger avec le conférencier. Entrée libre. Contact : Jean-Pierre Lemoine au 06.28.26.40.08.

Tennis. Le club de tennis de l'Union Sportive Bouscataise organise, du 2 au 7 novembre, le tournoi jeunes international U18 indoor, avec des joueurs venus de toute l'Europe. Chacun pourra assister à un spectacle de haut niveau, découvrir toutes les installations du club (terrains de paddle, salle de sport santé, restaurant « La Terrasse », terrain de pétanque) et profiter de nombreuses animations. Rendez-vous au stade Jean-Deycard, 51, rue Raymond-Lavigne. Renseignements : 05.56.08.85.18.

Expertises gratuites. Mardi 27 octobre au Château des Tours au Bouscat, en vue de ventes aux enchères pour le compte de la maison de ventes Solart, David Salet, commissaire-priseur à Bordeaux, organise une journée d'expertises gratuites et confidentielles. Particuliers et collectionneurs pourront se présenter librement, sans rendez-vous, afin de faire estimer leurs bijoux, montres, pièces d'or, tableaux, sculptures ou grands crus. Après expertise et sélection, les biens pourront être proposés, après signature d'un mandat ad hoc, lors des ventes aux enchères. La prochaine vente est prévue le 28 novembre au Château La Chèze, à Floirac. Contact : 06.85.62.15.46 et www.solart-etude.com

Correspondants

Jean-Yves Saint-Céran (saint.ceran@free.fr, 06.62.85.66.28) pour les CdC Lacs médocains et Médoc Estuaire. **Catherine Knipper** (michelknipper@sfr.fr) pour la Cdc Médulienne.

Médoc Cœur de Presqu'île invite au voyage

MÉDOC

Le Pôle Culture de la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île invite les habitants de ses dix-huit communes à l'aventure et au voyage avec *Voyages ! Voyages ! Expériences sensorielles…*, une animation qui se déroulera du dimanche 1er novembre au samedi 6 février dans les bibliothèques du réseau, à Cissac, Civrac, Gaillan, Lesparre, Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Julien-Beychevelle, Saint-Laurent, Saint-Sauveur, Saint-Yzans et Vertheuil.

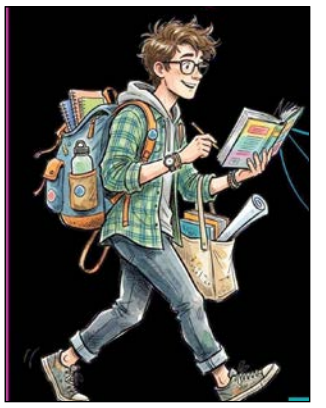
Destiné aux petits et grands, le programme explorera les contrées du monde entier grâce à une série de spectacles, d'expositions, d'ateliers, de rencontres d'artistes, de contes, de musiques du monde, de carnets de voyage, de découvertes culinaires et d'expériences immersives.

Première initiative : l'opération « Lecteurs en vadrouille ». Les participants sont invités à explorer les bibliothèques du territoire et à décrire leurs différentes lectures et émotions au sein d'un carnet de souvenirs. Une sélection de livres leur sera proposée dans chaque bibliothèque, avec un carnet de voyage à faire tamponner.

La première des animations se déroulera à la bibliothèque de Gaillan-en-Médoc, mercredi 4 novembre à 14h30, avec un voyage sensoriel pour découvrir le monde des épices. Les participants pourront apprendre l'origine et les bienfaits de ces trésors souvent exotiques. Le tout se terminera par une dégustation conviviale, mais épicée !

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)

Pour connaître toutes les animations de ces voyages, il suffit de consulter le programme sur bibliotheque.medoc-cpi.fr



Un parcours de découverte des livres dans toutes les bibliothèques de la Cdc.

Pg Cdc Médoc Cœur de Presqu'île

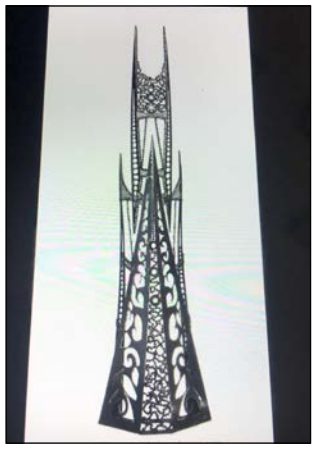
Une exposition exceptionnelle à la briqueterie

BRACH

La briqueterie familiale de Brach, route de Carcans, met à l'honneur l'artiste designer Nes dans une exposition ouverte à tous et gratuite, jusqu'au 31 décembre. L'occasion pour les visiteurs de découvrir des sculptures et du mobilier créés à partir de pièces métalliques récupérées qui ont une identité et une force puisées dans un univers baroque et fortement inspirées par l'iconographie punk. (1)

Cette Bordelaise installée dans le Médoc a découvert l'art de travailler le métal lors d'un voyage à Cuba. Dès son retour, Nes suit une formation qualifiante en métallurgie, puis une spécialisation comme technicien soudeur à vocation industrielle et spatiale. Tout en continuant à explorer de manière autodidacte la création artistique contemporaine, elle complète sa formation en devenant artificier qualifié.

Ses réalisations de tout format, monumentales ou de simples fragments de sculpture, sont vite repérées par le monde de l'art. Elles s'imposent par leur forte singularité et lui valent plusieurs articles, invitations et expositions. Un monde d'arabesques, de courbes et de chaînes nées de la force du métal guide les spectateurs vers un monde de douceur et de légèreté. Un univers poétique qui joue sur les apparences, les ombres, la lumière et les contrastes à travers le traitement de matériaux hostiles.



Une des œuvres proposées par Nes à Brach.

Ph Briqueterie de Brach

D'autres activités sur place sont possibles, dont la visite de la fabrique historique des Grès Médocains (2) et la découverte d'un espace permanent de 100 m² présentant des créations d'artisans locaux.

Catherine KNIPPER (clp)

(1) Le site est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
(2) Sur réservation via l'office du tourisme Médoc Plein sud ou le site www.gres-medocains.fr

Des clowns revisitent l'Antiquité

CASTELNAU-DE-MÉDOC

Un mouton dans le vent, association culturelle spécialisée dans les arts vivants, propose un spectacle intitulé *César et Cléopâtre : le péplum*, samedi 31 octobre à 20h30 au Moulin des Jalles à Castenau-de-Médoc.

Cette pièce contemporaine, écrite par la comédienne et auteure Marie-Luce Ganter, aidée à la mise en scène par Patrick Riguet, se présente comme une fresque historique complètement décalée et pleine d'humour dans laquelle dix clowns s'emparent des figures mythiques de Jules César et de Cléopâtre pour revisiter l'Antiquité.

Initialement créée avec les élèves de la compagnie de clowns du Théâtre du Chapeau, cette création explosive d'1h15 devrait rassembler les amoureux de l'histoire avec un grand H comme les amateurs de spectacles décalés.

Il est recommandé pour tout public, avec les enfants sous surveillance de leurs parents, mais déconseillé pour les petits scolarisés en maternelle.

Catherine KNIPPER (clp)

Tarifs : de 5 à 8 €. Places en vente sur HelloAsso.



Une partie de la troupe à retrouver samedi 31 octobre.

Ph Un mouton dans le vent

Halloween façon Cussac-Fort-Médoc



Les enfants choyés à l'occasion d'Halloween.

Ph Ville de Cussac-Fort-Médoc

LACANAU

La commune de Cussac-Fort-Médoc profite des vacances scolaires pour organiser une fête d'Halloween pour les enfants. Cette manifestation, gratuite mais nécessitant une réservation, se déroulera mercredi 28 octobre à 14h30 à la salle Joseph-Despaze.

Il y aura d'abord une boum d'Halloween avec un concours de déguisements, de 14h30 à 16h30, réservée aux enfants de 3 à 11 ans. Le goûter et les bonbons seront offerts par la municipalité. À la suite, de 18h à 20h, un jeu de mystère et de suspense sera proposé aux enfants à partir de 8 ans. Il s'agira de démasquer les loups-garous.

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)

Pour réserver, il faut joindre la mairie : 05.57.88.85.00 ou contact@cussacfortmedoc.fr

Un nouveau service de transport solidaire

CARCANS

La Ville de Carcans va lancer, à partir du 3 novembre, un nouveau service gratuit de mobilité pour les personnes vulnérables, sous l'acronyme Tuss, qui désigne un « Transport d'utilité sociale et solidaire ». Le but de cette initiative, mise en place à titre expérimental, est de faciliter *« les déplacements des habitants rencontrant des difficultés de mobilité et de favoriser leur autonomie »*.

Ce service s'adresse aux habitants de la commune inscrits sur le registre des personnes vulnérables et/ou dans le dispositif MonaLisa qui lutte contre la solitude et l'isolement social des personnes âgées. Il sera assuré par des chauffeurs bénévoles, issus notamment de la Réserve communale de sécurité civile et de différentes structures d'appui social. Il permettra de faire des courses à proximité, des démarches administratives ou de se rendre à des rendez-vous médicaux, même éloignés.

Attention, le Tuss ne fonctionnera que les mardis et jeudis avec des véhicules communaux. Pour en bénéficier, il faudra s'inscrire par téléphone auprès de l'accueil de la mairie, au plus tard la veille du transport.

Pour mémoire, la distance entre Carcans-plage et Carcans-ville est d'un peu plus de 13 km, et celle avec Maubuisson de plus de 4 km. Avec le Tuss, les personnes bénéficieront d'une mobilité plus grande au sein de la commune et du Médoc.

Jean-Yves SAINT-CÉRAN (clp)

HOURTIN

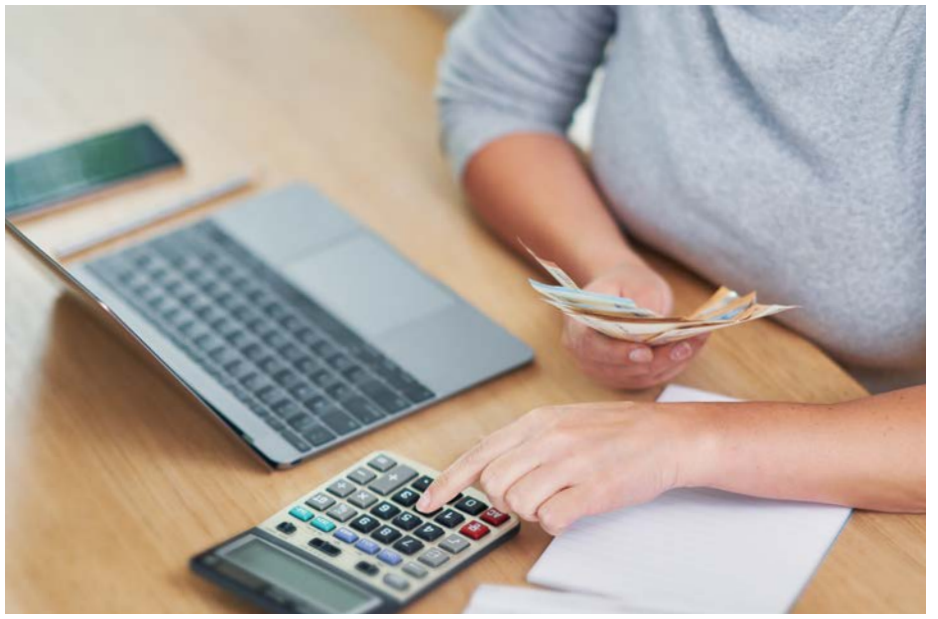
Une conférence sur Malte. L'Université du temps libre Hourtin et du Médoc (UTLHM) organise une conférence, vendredi 6 novembre à 15h à la salle d'animation d'Hourtin-Port, sur le thème *Malte, un archipel stratégique*. Geneviève Sanchez, historienne de l'art, présentera cet archipel de huit îles, située à 93 km au sud de la Sicile et 297 km de la Tunisie. Sa position a attiré de nombreuses convoitises, expliquant son occupation par divers peuples, y compris la France (1789-1800), avant de passer sous contrôle britannique jusqu'en 1964, date de son indépendance. Tarif : 4 € pour les adhérents et 7 € pour les non-adhérents.

LACANAU

Exposition. La salle L'Escoure poursuit ses expositions et accueillera, dans le cadre de la saison culturelle, une exposition des photographies de Claire Lafargue, du 10 au 24 novembre. Cette autodidacte bordelaise, qui a été notamment en résidence au domaine départemental de Nodris à Vertheuil, présentera des clichés réalistes, avec une esthétique simple et peu de mise en scène. Cette approche documentaire donne à chacune de ses séries une portée sociale et environnementale. Claire Lafargue encadrera aussi des ateliers Cyanotype. Ce procédé ancien d'impression photographique permet de créer des tirages d'un bleu intense, appelé bleu de Prusse grâce au fer contenu dans sa chimie.

Budget : les méthodes pour ne plus être dans le rouge

PRATIQUE Comment bien gérer son budget pour réduire son découvert et se constituer une épargne ? Il existe diverses méthodes, facilement applicables par tous. **En partenariat avec Lafinancepourtous.com.**



Les trois étapes pour établir son budget

La première étape consiste à faire un check-up de vos revenus et de vos dépenses. Examinez attentivement votre relevé de compte, notez vos sources de revenus et tous les postes de dépenses, sans oublier celles du quotidien. Pour la deuxième étape, catégorisez vos dépenses par degré de contrainte. Les dépenses fixes correspondent aux charges obligatoires (comme les impôts) et aux obligations résultant d'un contrat (loyer, assurance, factures d'énergie, abonnements téléphoniques…). Les dépenses réductibles sont des dépenses courantes, le plus souvent absolument nécessaires : alimentation, transport… Enfin, les dépenses reportables correspondent à des coûts occasionnels ou plus irréguliers, qui peuvent être reportées dans le temps : habillement, loisirs, voyages… En troisième étape, établissez votre budget. Listez vos revenus et vos dépenses dans un outil de gestion de budget : tableur Excel, logiciel de gestion de budget, application mobile… Identifiez des pistes d'économies (suppression des abonnements en doublon ou des services non utilisés).
Puis suivez régulièrement votre budget, quelques minutes par semaine. Vous pourrez ainsi procéder à des ajustements avant que votre situation financière ne se dégrade.

La règle des « 50/30/20 » pour gérer son budget

D'autres méthodes peuvent vous aider à gérer votre budget. La règle du « 50/30/20 », développée en 2005 par la sénatrice américaine Elisabeth Warren dans un guide pratique de gestion budgétaire, vise à simplifier la gestion du budget, en répartissant ses revenus en trois catégories de dépenses :
• 50 % pour les dépenses essentielles : loyer, transport, assurances, impôts, alimentation…
• 30 % pour les dépenses dites de loisir (sorties, sports, vacances…).
• 20 % pour l'épargne.
Cette répartition peut être adaptée selon sa situation familiale et ses revenus.

La méthode des enveloppes

La méthode des enveloppes, déjà familière au début du XXème siècle, a été remise en avant notamment sur les réseaux sociaux. Il s'agit de retirer en espèces chaque mois l'argent nécessaire pour régler les besoins courants, et de le répartir dans différentes enveloppes, en fonction des types de dépenses : « nourriture », « entretien de la maison », « loisirs », « épargne » … Le montant alloué à chaque poste de dépenses par mois dépend de son budget global.
Cette méthode peut aider au règlement des dépenses du quotidien. Après avoir réglé les charges contraintes telles que loyer, impôt, assurance, par virement, prélèvement ou éventuellement par chèque.
Cette méthode se décline aussi sous forme de sous-comptes associés à un compte bancaire principal ouvert auprès de néobanques essentiellement.

La méthode « BISOU » pour maîtriser ses dépenses

La méthode BISOU n'est pas un nouvel outil pour gérer son budget, mais un moyen mnémotechnique pour consommer de manière plus responsable et aider à maîtriser ses dépenses.
C'est une méthode simple pour éviter les achats compulsifs, en se posant plusieurs questions avant l'achat. Et une solution pour faire des économies tout en protégeant la planète.
« BISOU », c'est l'acronyme qui permet de s'interroger sur 5 points clés :
B comme Besoin : cet achat correspond-il à un besoin réel ou est-ce que j'achète uniquement pour combler un manque ou une émotion ?
I comme Immédiat : est-ce que j'en ai besoin immédiatement ? Ou est-ce que je peux attendre un peu avant d'acheter : dans quelques jours, le besoin existera-t-il encore ?
S comme Semblable : est-ce que j'ai déjà un bien ou un produit qui remplit la même fonction, le même usage ?
O comme Origine : où et comment le produit a-t-il été fabriqué ? S'agit-il d'un produit durable, fabriqué localement ?
U comme Utilité : est-ce que je vais vraiment m'en servir et à quelle fréquence ?
Les réponses à ces questions peuvent orienter ses comportements d'achat, et permettre de faire des économies en achetant seulement ce qui correspond à un réel besoin. La méthode BISOU peut redonner du sens à ses achats, en évitant la surconsommation.

Plafonnement des frais d'incidents bancaires

Les incidents de paiement génèrent de nombreux frais : agios en cas de découvert, commission d'intervention pour dépassement de découvert, frais de rejet de prélèvement ou de virement… Certains de ces frais d'incident bancaire sont plafonnés par la loi.

Montant maximum légal des frais bancaires pour incident de paiement

Dépassement de découvert (commission d'intervention)	**8 €** par opération et **80 €** par mois au maximum *Personne bénéficiaire d'une OCF* :* **4 €** par opération et **20 €/mois** au maximum
Rejet de chèque (pour défaut de provision)	Selon le montant du chèque rejeté • inférieur ou égal à 50 € : **30 €** • supérieur à 50 € : **50 €**
Rejet de virement ou de prélèvement	ne peut excéder le montant du virement ou du prélèvement rejeté, plafonné à **20 €**
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)**	Frais plafonnés à **10 % du montant saisi, dans la limite de 100 euros**
Plafonnement global de 9 frais d'incidents bancaires (hors agios et frais de saisie sur compte bancaire)	*Personne identifiée en situation de fragilité financière par leur banque (hors OCF) :* **25 €/mois** *Personne bénéficiaire d'une OCF :* **20 €/mois** et **200 €/an**

(*) OCF : offre spécifique pour client en situation de fragilité financière souscrite auprès de sa banque
(**) Saisie notifiée par une administration (État, commune, hôpital…)

Glossaire

Découvert bancaire :
Le découvert bancaire correspond à une situation où le solde du compte devient négatif (débiteur), les sommes débitées du compte étant supérieures au solde disponible.

Relevé de compte :
Le relevé de compte récapitule toutes les opérations passées au crédit et au débit du compte bancaire au cours d'une période donnée (le mois généralement) et le solde créditeur ou débiteur du compte.

Néobanque :
Une néobanque est un établissement financier 100 % digital, sans agence physique, qui propose des services de paiement ou bancaires via une application mobile.

lafinancepourtous
INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC

La finance pour tous est une association d'intérêt général qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière des Français.

Courrier de Gironde
Hebdomadaire départemental

Correspondants

Nathalie Bednar (06.87.45.00.63, natbed33@yahoo.fr). **Patricia Droge** (06.23.72.41.01, patricia.droge@sfr.fr). **Lucette Gérard** (06.60.49.48.87, marie-7gerard@orange.fr). **Anne Guillot de Suduiraut** (05.56.83.52.43, g.de.s@orange.fr). **William Ratto** (06.29.11.12.48, 3.will@orange.fr). **Christelle Séguy** (06.19.05.77.95, cs@orgacom.org). **Christian Visticot** (06.84.24.01.66, chris.visticot@gmail.com).

Mémento

Médecin de garde : appeler le 15 ou Arcachon santé, numéro vert gratuit 0.800.000.375 pour un médecin disponible de 20h à 8h du lundi au vendredi, du samedi 14h au lundi 8h, et les dimanches et jours fériés 24h/24.

Pharmacie de garde : pour les gardes de nuit et le dimanche consulter le serveur Reso Gardes par téléphone au 32.37 ou par internet 3227.fr

Quand le règlement de l'addition tourne au vinaigre



Peter Carpentier, Jean-Baptiste Bouyé et Jérôme Gatius, au Zèbre, dans la pièce « Addition ».

Ph CV

ARCACHON

Addition, la comédie de Clément Michel, se joue à Arcachon, au café-théâtre Le Zèbre, depuis le 15 octobre.

Un « week-end entre potes » permet à trois vieux amis, Axel (Peter Carpentier), Antoine (Jérôme Gatius) et Jules (Jean-Baptiste Bouyé), de se retrouver. Après un repas (bien arrosé) dans un restaurant, Axel, aviné, paie une addition un peu salée. Le lendemain matin, dégrisé, il invoque son alcoolémie pour demander à ses amis d'apporter leur écot. Bonne pâte, Antoine sort son chéquier et s'apprête à satisfaire son ami. Ce qui met Jules dans une colère folle. Non pas qu'il soit radin, mais au nom de la logique, de sa logique ! « Tu as dit que tu payais, on n'a pas à te rembourser ».

La polémique va s'étendre à bien d'autres sujets, car Jules est un procédurier, il ergote sur tout. Au cours de la journée, les caractères de chacun vont s'étaler sur la scène. Et on va aller de surprise en surprises…

Drôlerie des situations et des dialogues : la pièce est une bonne comédie, intelligemment écrite par Clément Michel, qui met le public en joie. Les rires fusent dans la salle. La mise en scène de Claude Labat est parfaitement réglée ; il n'y a pas de temps morts. Jérôme Gatius, qui abandonne sa clarinette le temps d'une pièce, confirme ses qualités de comédien qu'il avait montrées lors de la saison dernière.

La pièce est à voir ! Rendez-vous les jeudis, vendredis et samedis à 21h jusqu'au 7 novembre (ouverture de la salle à 20h).

Christian VISTICOT (clp)

Tarif : 22 €. Il est prudent de réserver : 06.85.96.59.87 ou zebrearcachon@orange.fr

Des travaux à La Hume sur le Canal des Landes

BASSIN ARCACHON

Depuis 2020, dans le cadre de sa compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon poursuit la sécurisation des ouvrages du canal des Landes. Il s'agit de sécuriser les biens et les personnes, et de restaurer sa continuité écologique.

Le canal a été creusé en 1838 par la Compagnie d'exploitation et de colonisation des Landes. Long de 20 km, il reliait le lac de Cazaux au bassin d'Arcachon et était destiné à la navigation.

Le Siba intervient sur la partie de Cazaux, à La Hume, sur 14,5 km. Le Syndicat était déjà intervenu en 2020 avec la déconstruction et la reconstruction d'un barrage, le déversoir en 2021, des dérasements de seuils en 2025.

Jusqu'à cette fin octobre, les travaux concernent le seuil situé dans la partie sud du parc de la Chêneraie. Un chantier explicité mercredi 7 octobre par Sabine Jeandenand, directrice générale des services du Siba, et Xavier Paris, maire de Gujan-Mestras, avec un rappel : l'histoire particulière du Canal, qui permet de comprendre la présence de ces seuils. En effet, le canal a été transformé pendant la Seconde Guerre mondiale par les forces allemandes : ces dernières ont mis en place des seuils métalliques, des barrages de palplanches pour retenir l'eau, qui ont remplacé les écluses. Le principe était de pouvoir détruire rapidement ces ouvrages afin de libérer l'eau et provoquer l'inondation de Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch, ce qui ne s'est pas réalisé.



Le découpage des palplanches à la Chêneraie.

Ph Siba

Les travaux actuels sont effectués par l'entreprise Océlian (groupe Vinci), qui a notamment utilisé des chevaux de trait pour acheminer du matériel. Ils consistent à procéder à l'arasement complet des palplanches pour redonner davantage de place au fonctionnement naturel de l'eau, restaurer la continuité piscicole, assurer le transit naturel des sédiments, maintenir les niveaux d'eau actuels, indispensables à la préservation de la végétation du parc de la Chêneraie. Les berges seront ensuite renaturées avec des techniques de génie végétal : fascines, géogrilles et plantations d'espèces adaptées.

Le montant des travaux est de 107.161 €, financés par la Cobas/Gémapi et l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %.

La restauration du Canal des Landes se poursuivra avec une intervention sur le seuil au niveau du Pôle de santé à La Teste. Il est prévu sa démolition, puis sa reconstruction avec la création d'une passe à anguilles, d'une passe à bassins pour faciliter le franchissement de l'ouvrage par les poissons.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Un arbre pour une naissance

ARCACHON

À Arcachon, planter un arbre pour chaque nouveau né a été institué depuis la venue, en 2018, du chef papou Mundiya Kepanga, de la tribu des Hulis de Papouasie Nouvelle-Guinée. Très engagé en faveur de la protection des forêts primaires, il était venu présenter le film *Frères des arbres*, de Marc Dozier et Luc Marescot. À cette occasion, il avait planté un arbre sur la pelouse de la plage Pereire et suggéré au maire, Yves Foulon, d'associer les enfants à ce geste symbolique.

C'est maintenant devenu une tradition : les familles peuvent choisir de planter « l'arbre de naissance » à leur domicile ou sur le domaine public. L'événement a vu, mercredi 14 octobre, la plantation par les familles avec leurs tout-petits de vingt-huit arbres sur cette même pelouse : dix pins parasol, huit chênes verts, neuf magnolias et un laurier-rose.



Les arbres ont été plantés à la plage Pereire.

Ph AGdeS

Claire Marescot, 1re adjointe, qui représentait le maire Yves Foulon, a rappelé que *« ce geste, à la fois individuel et collectif, était symbole de vie, de croissance, de longévité »* et que *« chaque arbre accompagnerait l'enfant au fil des années, créant ainsi un lien symbolique entre l'enfant et sa ville, ainsi qu'une sensibilisation à l'écologie »*.

Elle a ensuite associé Sophie Devilliers, adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable, et les Services des espaces verts à l'intérêt porté par la Ville à son patrimoine environnemental, comme le prouve la préservation du patrimoine arboré et végétal, le plan de gestion des espaces boisés classés, la plantation régulière d'arbres, la création de jardins.

Protéger l'environnement, a-t-elle ajouté, c'est aussi trier et valoriser les déchets, les plages sans tabac, les bacs à marée aux ports, le partenariat éco-mégots, la Charte sans déchets plastiques. C'est également encourager aux comportements durables avec des subventions pour les récupérateurs d'eau de pluie, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, pour la végétalisation des clôtures.

Face au changement climatique, des îlots de fraîcheur ont été créés et des lieux de vie ont été végétalisés. En termes de transition énergétique, l'éclairage public s'équipe en Led, tandis que dans certaines rues l'éclairage fonctionne par détecteurs.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

ARCACHON

Chanson. Keren Ann en concert jeudi 29 octobre à 20h30 au théâtre Olympia.

Déballage des commerçants dans les rues du centre-ville, vendredi 30 octobre, samedi 31 et dimanche 1er novembre.

Halloween.

- Au MA.AT. Vendredi 30 octobre, de 18h à 22h : nocturne gaming, avec jeux d'horreur, bonbons et surprises (à partir de 8 ans). Samedi 31 : ateliers de maquillage toute la journée, *Contes à frissonner qui font très peur* par la Compagnie des Passagers vent à 15h, puis soirée à l'Espace gaming, à partir de 12 ans, avec déguisements obligatoires.
- Au marché, samedi 31, de 10h à 12h : décoration de citrouilles fournies gratuitement par l'association des commerçants du marché.
- Au Parc mauresque, samedi 31, de 14h30 à 17h30 : épreuves ludiques et jeux, ateliers du cirque avec le Collectif KoMoNo.
- À la Maison des jeunes : « Immersive game théâtralisé » avec le Grand cirque des monstres : version soft pour les 11-13 ans, samedi 31 de 18h à 19h30, version stress de 19h30 à 22h30 pour les 14 ans et plus.
- Dans les M'de quartier, animations du 26 au 30 octobre.

Café-théâtre. *Addition*, comédie de Clément Michel, mise en scène de Claude Labat, les jeudis, vendredis et samedis jusqu'au 15 novembre au Zèbre (24, av. de la République). Réservations au 06.85.96.59.87.

Au Moulleau. Marché artisanal, samedi 24 octobre, de 8h à 18h, et petite brocante, dimanche 1er novembre, aux mêmes horaires, dans les jardins de Notre-Dame des Passes.

Concert « La voix de la paix ». L'église protestante unie du Bassin d'Arcachon et du nord des Landes propose un concert lyrique autour d'un piano avec le groupe de chanteurs coréens Siloam Ensemble (trois soprani, un ténor, une basse) rattaché au théâtre de la Scala de Milan, mercredi 28 octobre à 20h au temple protestant (2, allée Anglicane). Libre participation.

Le Bourgeois Gentilhomme, un succès éternel à l'Olympia

ARCACHON

Le théâtre Olympia à Arcachon était comble mercredi 14 octobre. Peut-être eut-il fallu une seconde représentation pour satisfaire toutes les personnes désireuses de voir *Le Bourgeois Gentilhomme*, l'éternel succès de Molière, mis en scène par Jérémie Lippmann avec Jean-Paul Rouve dans le rôle de Monsieur Jourdain.

Créée en 1670 – il y a plus de 350 ans ! - la comédie-ballet de Jean-Baptiste Poquelin n'a pas pris une ride. Certes, on ne recourt plus aux maîtres de danse, de musique ou de philosophie, mais les voitures de luxe, les montres de prix et les tenues griffées sont dorénavant, pour certains, des objets choisis pour tenter de s'élever au-dessus de leur classe sociale d'origine. Dès lors, comment représenter aujourd'hui cette pièce emblématique du répertoire, sans trahir Molière, et sans ennuyer les spectateurs ?



La scène du Mamamouchi : une séquence culte du Bourgeois Gentilhomme.

Ph CV

Monsieur Jourdain a un habit ridicule, mais pas copié sur ceux du « Grand siècle » ; ceux qui l'entourent ont des costumes décalés. C'est surtout sur les « à côtés » que Jérémie Lippmann a choisi de moderniser la mise en scène. Il faut se rappeler que la pièce a été créée avec des ballets. D'excellents danseurs, chorégraphiés par Tamara Fernando, évoluent sur des airs qui rappellent le disco, et sur des pas qui s'éloignent du menuet.

Et enfin, l'interprétation. Monsieur Jourdain semble être un passage obligé pour les grands acteurs. Louis Seigner, Jean Le Poulain, Michel Galabru, Michel Robin, et même Michel Serrault (dans une adaptation pour la télévision), ont incarné ce personnage un peu ridicule, qui désire « devenir gentilhomme ».

Jean-Paul Rouve campe un Monsieur Jourdain presque ordinaire. Car aujourd'hui , « le ridicule ne tue plus ». Il ne surjoue pas. Pas d'effets de voix, pas de gestes superflus. On a presque l'impression de le croiser dans la rue ou sur un plateau de télévision. Il est bien entouré, d'acteurs et de danseurs qui jouent bien leur rôle.

Le texte reste sublime et cette adaptation actuelle montre si besoin est que Molière a sondé pour toujours les profondeurs de l'âme humaine. Le public a longuement applaudi.

Christian VISTICOT (clp)

Un rassemblement républicain contre les violences



Les habitants réunis autour du maire lundi 19 octobre, après un week-end de violences urbaines dans le pays.

Ph AGdeS

ARCACHON

Le rassemblement républicain lancé par l'Association des maires de France a réuni 150 personnes devant l'hôtel de ville d'Arcachon lundi 19 octobre. Si Arcachon a été à l'abri des dégradations et des pillages qui ont frappé de nombreuses villes le week-end précédent en marge des manifestations contre la vie chère, nombre des personnes présentes se disaient sidérées et ne dissimulaient pas leur inquiétude face à la situation.

En présence du sous-préfet Jean-Louis Amat, d'élus municipaux, le maire Yves Foulon a délivré un message au nom de la population. Il a dénoncé des *« violences inacceptables »*, exprimé sa solidarité à toutes les victimes, salué le courage des policiers, des gendarmes et des sapeurs pompiers.

« Cela suffit, nous devons exiger le rétablissement de l'ordre républicain, a-t-il dit. *La liberté de manifester est un droit fondamental, mais aucune colère ne saurait justifier que l'on s'en prenne aux personnes et aux biens. Les Français exigent le retour de l'ordre et de l'autorité. Les casseurs doivent répondre de leurs actes. Nous refusons de nous résigner à la violence, au désordre et à l'affaiblissement de nos institutions. La République ne doit ni reculer, ni céder, ni s'excuser de faire respecter la loi. »* La Marseillaise a conclu le rassemblement.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Un nouveau bâtiment pour les archives municipales

LA TESTE-DE-BUCH

La Ville de La Teste a organisé, jeudi 8 octobre, une visite du nouveau bâtiment des archives de la commune, situé avenue Vulcain, dans la zone d'activité. Construit sous la mandature de Patrick Davet, il est aujourd'hui pleinement opérationnel.

650 m² sont ainsi dévolus à la conservation des archives de La Teste, qui *« fait partie des 300 premières communes de France à avoir été cadastré dès 1809, contre 1849 pour la plupart des autres communes de France »*, indique Laurie Pons Ruiz, archiviste en cheffe.

Cette dernière précise aussi que le béton des murs des magasins d'archives a été coulé en une seule fois jusqu'aux fondations, de manière à éviter des ponts thermiques. De fait, la température des pièces est constante, autour de 18 degrés, et l'hygrométrie maintenue à 50 %, afin que les plus anciennes archives datant du XVI[e] siècle ne se dessèchent pas.



Laurie Pons Ruiz, cheffe archiviste, et le maire Thierry Gouaichault, lors de l'inauguration du bâtiment des archives de la ville.

Ph WR

Le bâtiment possède en son sein une salle de lecture, ainsi qu'un espace pour les recherches des associations généalogistes, des historiens et des étudiants. Les scolaires y seront accueillis, dans le cadre d'études à thème sur la ville et son patrimoine.

La numérisation est désormais la norme, et le service dispose d'importants serveurs qui permettent une documentation riche, issue d'un travail de collecte locale, départemental et national, de coupures de presse et d'une profusion de documents liés à La Teste.

William RATTO (clp)

Cindy Jaquemet s'inspire de l'art aborigène

LA TESTE-DE-BUCH

Arrivée il y a deux ans avec sa famille à La Teste-de-Buch, Cindy Jaquemet a quitté son île natale, la Nouvelle-Calédonie. Si elle évoque ce territoire du Pacifique avec un amour infini, et ce « pincement au cœur » propre à ceux qui ont laissé une part de leur âme de l'autre côté du globe, Cindy est avant tout une battante. Ici, tout est à reconstruire. C'est dans la peinture qu'elle trouve ce nouvel élan.

Artiste peintre intuitive, Cindy s'inspire du monde tel qu'elle le ressent, embrassant aussi bien ses aspects positifs que négatifs. En regardant ses œuvres, on pense au pointillisme européen, ce mouvement pictural né au XIX[e] siècles, chers à Georges Seurat et Paul Signac, consistant à joindre par touches de couleurs des portraits ou des scènes de la vie courantes.

Pour autant, l'approche de Cindy Jaquemet puise ses racines bien plus loin. Forte d'une expérience d'organisatrice de voyages et de trails sportifs à travers la grande Océanie, l'artiste s'est nourrie de ces cultures et s'inspire directement du pointillisme aborigène. Cette technique millénaire consiste à recouvrir la toile de milliers de petits points de couleurs qui, assemblés, révèlent une puissante dimension spirituelle, narrative et culturelle. Une manière de tisser des ponts entre ses terres de cœur et son nouveau port d'attache.



Cindy Jaquemet, artiste peintre.

Ph WR

Son talent et sa singularité ont été récemment salués à l'échelle nationale : l'artiste a reçu la médaille d'or de l'Académie des arts et sciences de Paris. L'aménagement de son atelier à La Teste touche à sa fin. Elle envisage dès que possible une exposition dans une galerie de la commune, puis sur Bordeaux et sa métropole.

William RATTO (clp)

Le plein d'animations à la Toussaint

ANDERNOS-LES-BAINS

Jusqu'au 2 novembre, Andernos propose un programme varié pour profiter des vacances entre sport, nature, culture et loisirs.

Avec CAP33, les 15 ans et plus peuvent pratiquer différentes disciplines, tandis que CAP33 Junior s'adresse aux 10-14 ans. Des stages thématiques sont proposés aux adolescents avec, au menu, wakeboard, surf one wheel et bien d'autres activités.

L'Office de tourisme invite à explorer le territoire à travers des sorties consacrées à la biodiversité, aux oiseaux, au ruisseau du Bétey, à l'histoire locale ou encore à l'ostréiculture. Deux nouveautés : « Au pays des champis », autour du rôle des champignons en forêt, et un voyage olfactif et gustatif sur le Bassin. Les familles pourront également partir à l'aventure avec le parcours d'Halloween, « Pistes de Robin ».

Peinture au couteau, ateliers nature, pâtisserie et chocolat stimuleront la créativité des petits et des grands. Soirées jeux, café histoire consacré à l'artiste andernosienne Nita Corelli, tournoi de pétanque, vide-greniers et Halloween Party ponctueront les vacances. Les tout-petits retrouveront « Comptines et galipettes » à la médiathèque jeudi 29 octobre. Un atelier numérique permettra aussi de découvrir des outils d'optimisation d'un ordinateur sous Windows.

Christelle SEGUY (clp)

Programme complet sur andernos.fr

De belles perles du Bassin primées



Les talents écoresponsables du Bassin récompensés.

Ph Les Essentiels

BIGANOS

À Biganos, le centre culturel Lucien-Mounaix a accueilli, jeudi 8 octobre, la 6e édition des Perles du Bassin, organisée et animée par Rémi Castillo. Parrainé par le chef étoilé Stéphane Carrade, l'événement a mis en lumière dix nouveaux talents du bassin d'Arcachon engagés pour une économie plus responsable, leur valant le titre de « Talents écoresponsables ».

Parmi les lauréats, l'entrepreneur Samuel Lioteau recycle localement les coquilles d'huîtres pour créer un matériau durable utilisé pour du mobilier de cuisine et de salle de bains sur mesure, par exemple. « L'Ostralithe », nom de sa structure, propose des tables de bistrot dans différents coloris, des tables de travail de cuisine, mais aussi des plaques mémorielles pour honorer la mémoire d'un défunt, imitant élégamment le marbre.

Autres lauréats, Douglas Bertin et Quentin Germe, de l'entreprise CalX, valorisent également les déchets coquillers issus de la consommation d'huîtres en les transformant en produits polyvalents et durables utilisés dans l'industrie.

D'autres talents ont été récompensés, comme Anne Guibert, diplômée de l'école hôtelière, qui confectionne des planches gourmandes colorées de fleurs comestibles, au sein de sa structure « Pétales et gourmandises ». Ces compositions issues du terroir local reposent sur des plateaux en bois sur mesure, fabriqués à partir de chutes de pin par l'atelier Concept Wood installé à Audenge. Un vrai coup de cœur pour le chef Stéphane Carrade, doublement étoilé !

Nathalie BEDNAR (clp)

La liste exhaustive des lauréats et de leurs activités est à retrouver sur le site lesessentielsdubassin.com

Des ateliers gratuits pour réparer son vélo

LE TEICH

Durant les vacances, les familles se déplacent plus volontiers à vélo pour des activités à proximité de leurs résidences ou de simples balades sur les sentiers et pistes cyclables aménagées tout autour du bassin d'Arcachon. Sauf qu'après le premier coup de pédale, des petits soucis peuvent apparaître… : freins grippés, éclairage défectueux, pneus raplapla ! Ces petites pannes sont faciles à réparer chez soi, mais des problèmes de transmission, de roues voilées et de chaîne usée nécessitent l'intervention d'un œil professionnel plus averti.

Pas de panique, l'association Insercycles est là pour proposer aux Teichois des ateliers gratuits d'auto-réparation sur réservation. Après ceux des 16 et 21 octobre, un troisième se tiendra jeudi 30 octobre, de 15h à 17h, au sein de ses locaux, rue de l'Industrie. *« Que vous soyez débutant ou déjà un peu bricoleur, vous apprendrez à entretenir votre vélo dans une ambiance conviviale »*, promet l'équipe en place.

Durant toute l'année, Insercycles se mobilise pour faire du vélo un levier d'insertion, d'autonomie et de transition écologique, en collaboration avec de nombreuses villes du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, sans oublier les partenaires locaux tels que la Mission locale, Passerel et Habitat jeunes. Des ateliers de sensibilisation aux risques à vélo sont organisés régulièrement en partenariat avec les écoles, tout en accompagnant les habitants sur les aides disponibles à la mobilité.



Circuler avec son vélo en toute sécurité, c'est tout l'enjeu des ateliers réparation d'Insercycles.

Ph Ville du Teich

Nathalie BEDNAR (clp)

Plus d'infos au 05.57.15.12.65 et à develo.insercycles@yahoo.com

Violences : les acteurs de terrain réunis

GUJAN-MESTRAS

Lundi 12 octobre, à la veille de l'adoption à l'unanimité de la loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes envers les femmes et les enfants, la députée (Renaissance) Sophie Panonacle a tenu une table ronde à la Maison des associations de Gujan-Mestras avec des acteurs locaux engagés dans cette lutte.

Le bassin d'Arcachon n'étant pas épargné par les violences faites aux femmes et aux enfants, les participants ont échangé sur leur quotidien et les moyens financiers nécessaires pour des actions de terrain. La députée n'a pas manqué de remercier l'ensemble des participants, notamment ceux des établissements de santé privés (hôpital Wallerstein d'Arès) et publics (unité de victimologie du centre hospitalier d'Arcachon), les centres communaux d'action sociale de Gujan-Mestras et de Lanton, les forces de sécurité (gendarmerie d'Arcachon, police nationale, police municipale et délégation départementale d'aide aux victimes de la Direction interdépartementale de la police nationale), les associations Solidarité Femmes Bassin, Femmes Solidaires et SOS – Survivre, oser se relever.



Autour de la députée Sophie Panonacle, les acteurs engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Ph SP

Les bailleurs sociaux et des élus locaux ont également pris part à la discussion, tout en écoutant le retour des journées d'immersion de Sophie Panonacle auprès de l'intervenante sociale en commissariat et en gendarmerie, de l'Unité de victimologie du Centre hospitalier d'Arcachon et de Solidarité Femmes Bassin.

Une mobilisation collective à poursuivre, selon la députée, pour « *mieux prévenir, mieux détecter et mieux sanctionner les violences, tout en renforçant l'accompagnement judiciaire et les soins apportés aux victimes* ».

Nathalie BEDNAR (clp)

Photographie, textile et broderie se répondent

ARÈS

Du 26 octobre au 1er novembre, François Dhoury et Alice Debernard réunissent photographie, textile et broderie à la salle des expositions d'Arès. Deux univers sensibles qui interrogent la mémoire, le vivant et la beauté du quotidien. Photographies en noir et blanc, cartes postales anciennes brodées, empreintes végétales et fils colorés : l'exposition invite à regarder autrement les images et les matières qui nous entourent.

Installé sur le bassin d'Arcachon depuis 2017, le photographe François Dhoury explore aussi bien le portrait que les scènes du quotidien. À travers ses clichés, il cherche à faire émerger une émotion, un détail ou une lumière qui révèle la singularité d'un instant. Avec sa série *Théra-poète*, il aborde également l'image de soi et le rapport au corps dans une démarche respectueuse et bienveillante.



Les œuvres de François Dhoury et d'Alice Debernard, une touche de poésie à découvrir à la salle des expositions.

Ph Mairie d'Arès

Artiste plasticienne et brodeuse d'art, Alice Debernard mêle quant à elle photographie, textile et savoir-faire traditionnels. Elle intervient au fil d'or ou de couleur sur des photographies et des cartes postales anciennes, tandis que ses empreintes végétales brodées révèlent les traces laissées par le vivant. Son travail met à l'honneur le temps long, la précision du geste et la transmission des savoir-faire.

Leurs pratiques se rejoignent dans une même attention aux détails et aux traces du passé. Là où François Dhoury joue avec la lumière et le regard, Alice Debernard prolonge les images par le fil et la matière. Deux façons de faire surgir l'émotion et de redonner vie à ce qui pourrait passer inaperçu.

Christelle SEGUY (clp)

Vernissage mardi 27 octobre à 18h, en présence des artistes.

Deux ambiances pour les amoureux de la guitare

ANDERNOS-LES-BAINS

La guitare sera à l'honneur ce samedi 24 octobre au Broustic. Créé par Didier Lelouch en partenariat avec la Ville d'Andernos, le rendez-vous « Guitares d'ici et d'ailleurs » revient pour une 23e édition placée sous le signe de la diversité musicale.

À 21h, le Duo YVI ouvrira la soirée avec une musique aux influences multiples. À la guitare rythmique, Éléonore Balsamo dialoguera avec les saxophones de Valentin Foulon dans un répertoire mêlant jazz, flamenco, cumbia et musiques latines.

À 22h, changement d'atmosphère avec le Back to Blues Quintet. Genz au chant, Laurent au clavier, D'Jo à la guitare, Lino à la basse et Stéphane à la batterie revisiteront les grands courants du blues et du blues-rock, de B.B. King à Buddy Guy, en passant par Joe Bonamassa.

Derrière ce rendez-vous, il y a Didier Lelouch, musicien autodidacte qui découvre la guitare à 16 ans. Après une formation au CIM, école parisienne de jazz et de musiques actuelles, il parcourt la France au sein d'un grand orchestre. Aujourd'hui enseignant à l'École municipale de musique d'Andernos, il poursuit son travail de musicien et de compositeur tout en faisant vivre ce festival depuis plus de vingt ans.

Christelle SEGUY (clp)

Ouverture des portes à 20h30. Entrée gratuite. Buvette assurée par Zykoson. Renseignements au 06.20.51.29.73.



Didier Lelouch a créé le festival « Guitares d'ici et d'ailleurs ».

Ph CS

Alexis Alves Lopes fait briller le chanbara français au Japon

LUGOS

La consécration est venue du Japon. Le 27 septembre dernier, à Yokohama, Alexis Alves Lopes, 18 ans et habitant de Lugos, a remporté le titre de champion du monde de sport chanbara en Choken Morote. Pour cette 50e édition des championnats du monde, organisée dans la ville où cette discipline est née, le jeune athlète a également décroché la troisième place en Nito, une épreuve disputée avec deux sabres, un court et un long.

Créé au Japon en 1971 par Tetsundo Tanabe, le sport chanbara s'inspire du combat au sabre des samouraïs. Les pratiquants, appelés kenshis, portent un casque et utilisent des armes en mousse ou gonflables. Les affrontements, très rapides, reposent sur la vitesse et la précision. Un coup net porté sur l'adversaire permet de marquer le point décisif.

« Rien que d'être là-bas, c'était déjà dingue », témoigne Alexis, qui mesure la portée symbolique de cette compétition. Malgré la pression, il est parvenu à rester concentré, combat après combat.



Alexis Alves Lopes a remporté le titre de champion du monde de sport chanbara en Choken Morote.

Ph Aurélie Dubois

La victoire en finale a marqué un moment intense : *« Quand je mets le point gagnant en finale, là, tout est sorti d'un coup ! J'ai juste explosé de joie. »* Une récompense pour les heures d'entraînement et les déplacements réguliers à Paris. Le champion n'oublie pas ceux qui l'ont accompagné. *« Ce titre de champion du monde, il est autant à mes entraîneurs qu'à moi ! »*

Le parcours d'Alexis a commencé à l'âge de 6 ans, en région parisienne. Il découvre alors le chanbara grâce à son professeur de judo, qui pratique également cette discipline. Ses qualités techniques et sa détermination lui permettent d'être repéré à 13 ans pour intégrer le groupe France Jeunes. Depuis, il rejoint chaque mois la capitale pour les entraînements de l'équipe nationale.

Licencié depuis huit ans au SAGC Chanbara de Cestas, il évolue dans un club reconnu au niveau national. Il bénéficie des conseils de Jean-Christophe Dannemard, entraîneur et responsable du haut niveau en France, ainsi que de Jérémy Courtois, lui-même plusieurs fois champion du monde et d'Europe.

Cette progression s'inscrit dans un palmarès déjà bien fourni. Multiple champion de France et vainqueur de nombreux Opens, Alexis avait décroché, en 2024, en Italie, le titre européen en Tate Kodachi, une épreuve combinant sabre et bouclier. Il avait également obtenu deux médailles d'argent, en Choken Morote et par équipe.

Installé à Lugos, le jeune champion mène de front ses ambitions sportives et son parcours universitaire. Après avoir obtenu son baccalauréat avec mention bien cet été, il a intégré la filière Staps à Bordeaux. Son emploi du temps comprend aussi les stages intensifs mensuels de l'équipe de France. Deux fois par semaine, Alexis retrouve également le SAGC Chanbara pour participer à l'encadrement des cours destinés aux enfants et aux adolescents. Une implication qui lui permet de partager son expérience et de transmettre les valeurs de la discipline.

Patricia DROGE (clp)

« Molino », un spectacle pour les petits



Laura et Ceïba donnent rendez-vous le 4 novembre.

Ph Mathis Bonneau

MARCHEPRIME

Mercredi 4 novembre à 10h45, la salle de spectacle de Marcheprime La Caravelle accueillera la Compagnie Mini Pas, créée par Laura Caronni et Ceïba, qui présentera son tout nouveau spectacle jeune public, *Molino*.

Soit un voyage musical, sensoriel et poétique, dédié aux 3 mois- 6 ans : sur scène, les deux artistes tissent un univers délicat où se mêlent musique, gestes et sensations. Le voyage propose une balade inspirée par la nature, le vent et le parcours d'une petite graine qui traverse les saisons et les paysages. Entre air et terre, sons et silences, peu à peu, les sensations s'éveillent, l'imaginaire s'ouvre. La musique et les mouvements invitent à ralentir, à respirer et à ressentir pleinement l'instant. Un moment apaisant et immersif.

Patricia DROGE (clp)

Tarif : 7 €. Réservations au 05.57.71.16.35.

Qui était le Prince Noir d'Aquitaine ?

MIOS

L'association Mios Culture Loisirs consacre une conférence, ce vendredi 23 octobre à 20h30 à la salle de l'Alvéole de la Résidence intergénérationnelle Gisèle-Halimi, à une grande figure de l'histoire médiévale : Édouard de Woodstock, plus connu sous le nom de Prince Noir.

Fils aîné du roi d'Angleterre Édouard III et duc d'Aquitaine, Édouard de Woodstock (1330-1376), du nom de son lieu de naissance, est nommé prince d'Aquitaine. Il a été parmi les premiers princes anglais à porter le titre de prince de Galles. Édouard III et son fils fondèrent, dans les années 1340, le célèbre ordre de la Jarretière. Il a été l'un des protagonistes de la première guerre de Cent Ans, conflit qui a durablement opposé les royaumes de France et d'Angleterre. Le surnom de « Prince Noir » est apparu au



Le gisant d'Édouard de Woodstock, dit le Prince Noir, une figure de la guerre de Cent Ans.

Ph Creative Commons

XVIe siècle et semble provenir du choix des couleurs de son armure et de l'utilisation du noir dans ses armoiries, bien que certains l'attribuent à son caractère colérique. Le Prince Noir est mort en 1376 et a été inhumé dans la cathédrale de Canterbury.

Figure légendaire, qui a réellement été l'homme et le personnage historique ? Marie Fauré, doctorante en histoire médiévale à l'Université Bordeaux Montaigne, répondra à cette question lors de la conférence.

Patricia DROGE (clp)

Tarifs : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Des rencontres intergénérationnelles

LE BARP

Du 5 au 11 octobre, la Semaine bleue a proposé aux habitants du Barp des activités variées, qui ont mêlé découvertes, bien-être et rencontres intergénérationnelles. Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de partager, tout en mettant les aînés à l'honneur. Cette quatrième édition ici a contribué à faire vivre cette manifestation qui prend de l'ampleur d'année en année.

Depuis plus de 70 ans, la Semaine bleue milite et s'investit sur les sujets liés à l'âge et au vieillissement, à travers les thématiques qu'elle met en avant lors de chaque édition. Certaines d'entre elles ont contribué à certaines prises de conscience : reconnaissance due aux personnes âgées, problématique de la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement, sans oublier l'importance des liens intergénérationnels.

P.D. (clp)

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

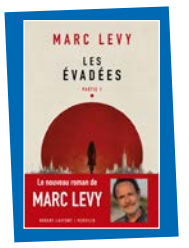


AVANT D'ALLER MOURIR

Steven J.Waston

SONATINE

■ Après avoir subi une violente agression qui a affecté sa mémoire, Christine Lucas a été victime d'une terrible injustice : l'homme qui a essayé de la détruire a été acquitté en la faisant passer pour une affabulatrice. Sept ans plus tard, elle vit sous une nouvelle identité, isolée dans une maison perdue au coeur de la campagne anglaise. Son traumatisme s'est atténué mais elle connaît ces derniers temps de nouveaux épisodes d'amnésie partielle, de confusion. Seraient-ils liés à la réapparition de son agresseur ? Celui-ci est en effet devenu un personnage public, un documentaire vient de lui être consacré, il est partout sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une victime, réécrivant l'histoire à sa façon : celle d'un homme innocent brisé par les mensonges d'une femme malade et manipulatrice.
Des milliers d'inconnus le croient, le soutiennent, en font un héros. Christine sent la peur revenir, la paranoïa la menacer. Et si le cauchemar recommençait ? Sa meilleure amie, Claire, vient la rejoindre pour l'aider. Mais à qui faire confiance quand on ne peut plus se fier à soi-même ?



LES ÉVADÉES - TOME 1

Marc Levy

ROBERT LAFFONT

■ Deux sœurs que l'on voudrait ne plus quitter, une seule question : jusqu'où sont-elles prêtes à aller pour défendre la liberté ?
Lyon, Paris, Boston, Singapour. Deux sœurs jumelles que la vie a séparées. Cécile est enquêtrice au sein d'Interpol. Un appel au secours, lancé depuis un village perdu aux confins de l'Asie du Sud-Est, la met sur la piste d'une entreprise criminelle dont elle ne soupçonne pas l'ampleur. À des milliers de kilomètres de là… Olivia, scientifique française rattachée à l'Institut Pasteur, poursuit ses travaux dans un grand centre de recherches de la côte est américaine. Mais alors que le pouvoir politique se radicalise et décide de museler la science, Molly, sa patronne, lui propose de rejoindre un réseau de résistance…
Il existe des liens que ni le temps, ni la peur, ni la distance ne peuvent rompre.
Mordant, intelligent, tendre et débordant d'humour, Les Évadées concilie le souffle du grand roman d'aventures avec la délicatesse des émotions.

Correspondants

J. Demia à Cadaujac (06.12.64.38.02, demiajulien@gmail.com). **M. Ganet** à Saint-Jean-d'Illac (michele.ganet@laposte.net). **S. Neupert** à Cestas, Canéjan et sur le Pays de Montesquieu (06.72.91.41.94, sophie.neupert@gmail.com).

Au bonheur des maîtres et de leurs chiens

CESTAS

C'est un espace inédit de 12.000 m² baptisé Pôle canin, entièrement dédié au bien-être, à l'éducation et à la dépense physique et mentale du chien, qui vient d'ouvrir à Cestas, sur des terrains boisés, en pleine nature, loués à Décathlon.

« Notre Campus a été pensé pour répondre à tous les besoins des chiens et de leurs maîtres, à travers quatre grands pôles : une garderie canine qui est la solution idéale pour les propriétaires qui travaillent, un parc de loisirs (en autonomie), un pôle sportif et un autre d'éducation, notre cœur de métier », présente son instigateur Thomas Martin.

En accueil en demi-journée ou journée entière de 8h à 18h45, les chiens sont répartis en petits groupes et soigneusement encadrés par une gardienne. Entre phases de jeux, interactions sociales positives et temps de repos au calme, chaque journée est rythmée pour le confort du chien. Une pré-visite est obligatoire en amont afin de valider la socialisation du chien.

Autre option : un vaste parc de loisirs entièrement sécurisé et clôturé de 5.000 m² est mis à la disposition des maîtres qui peuvent réserver un créneau du lundi au samedi, de 8h à 13h ou de 13h à 19h, pour venir lâcher leur chien en toute tranquillité, profiter des agrès et de la piscine, lui permettre de se dépenser... et de renifler de nouvelles odeurs en toute sécurité.

Pour les plus compétiteurs, le pôle sportif propose la location de terrains spécialement aménagés pour favoriser la dépense mentale et physique, à travers de sessions de Treibball, d'Agility, de Hoopers et de Dog Dancing. Il y a aussi un terrain d'agility entièrement équipé pour s'entraîner en totale autonomie.



Sur ce Campus canin de 12.000 m², tout a été conçu et fait pour le bien-être animal, piscine comprise.

Ph MH- Pôle Canin



Thomas (au centre), éducateur comportementaliste canin, entouré de toute une équipe pluridisciplinaire.

Ph MH - Pôle canin

« Mais c'est l'accompagnement des binômes maître-chien qui reste la base de notre expertise. L'école du chiot propose des cours collectifs pour démarrer l'éducation sur de bonnes bases et assurer une excellente sociabilisation avec leurs congénères », développe Thomas Martin.

L'éducation des chiens adultes est également proposée, en cours individuels et collectifs, adaptés aux besoins de chacun. Pour l'adaptabilité, les séances d'éducation se déroulent soit directement sur les terrains aménagés du Campus, soit en extérieur (domicile, parcs publics, ville) pour des mises en situation dans la vie réelle.

« Le Pôle canin a une approche exclusivement basée sur des méthodes respectueuses et le renforcement positif », insiste Thomas Martin, 32 ans, éducateur comportementaliste canin diplômé Cynopsy, aux côtés de son associé Joffrey (30 ans), qui gère lui aussi ce campus canin. L'équipe de jeunes passionnés qui fait vivre le lieu est composée d'Aurélia (29 ans), éducatrice comportementaliste canine, Marion (28 ans) promeneuse et pet-sitter, et Jeanne (29 ans), gardienne, responsable de la surveillance et du confort des chiens sur le parc.

Sophie NEUPERT (clp)

Parc de la Jarry 2, sur le parking de Décathlon. Contact : contact@polecanin.fr ou 06.85.38.22.17. Site : https://polecanin.fr/campus-cestas Garderie : demi-journée 25 €, journée 3 €. Entrée parc de loisirs : de 8 à 15 € et privatisation possible dès 35 €. Location terrain agility 10 € pour 30 min et 15 € pour une heure. Cours de sport : à partir de 40 €.

Un nouveau réseau local d'entrepreneurs

PAYS DE MONTESQUIEU

« Entrepreneurs des Graves » est un nouveau réseau local créé par Kévin Martinez. Après plusieurs années dans le secteur bancaire, notamment en tant que directeur d'agence auprès d'une clientèle d'entrepreneurs, celui-ci est désormais à son compte dans le cadre du développement de Navero, une activité de courtage en financement professionnel et d'accompagnement des entreprises.

« J'ai souhaité fonder un collectif permettant aux entrepreneurs du territoire de mieux se connaître et d'échanger en dehors des réseaux professionnels traditionnels, et ainsi de créer du lien entre eux, car certains peuvent parfois se retrouver isolés socialement », souligne Kévin, âgé de 33 ans et originaire du territoire.

Il s'agit pour lui de rassembler les entrepreneurs, les indépendants, les commerçants et les professions libérales du territoire des Graves, avec l'objectif de permettre des rencontres utiles, de favoriser les échanges et de faire émerger des opportunités professionnelles localement.



Assis au centre, Kévin Martinez, fondateur du réseau « Entrepreneurs des Graves ».

Ph Entrepreneurs des Graves

Ce nouveau réseau « Entrepreneurs des Graves » est ouvert aux professionnels de la Communauté de communes de Montesquieu (CCM), sans cotisation, sans obligation de recommandation, ni système de quotas selon les professions.

« À ce jour, nous sommes 48 membres répartis dans 13 communes. Nous avons déjà organisé notre quatrième afterwork, avec 17 participants lors du dernier rendez-vous. Les profils y sont variés : immobilier, gestion de patrimoine, commerce, services aux entreprises, photographie », précise son instigateur.

Le prochain rendez-vous afterwork, ouvert à tous, est programmé jeudi 29 octobre à Léognan. Il suffit de contacter Kévin pour connaître le lieu précis. (1)

Sophie NEUPERT (clp)

(1) kevin@navero.fr
Les autres membres fondateurs présents sur la photo : Justine Lièvre (Audio & vous/Martillac), Estelle Maximem (VDI Chogan/Villenave d'Ornon), Bénédicte Dubern (Hypnotherapeute/La Brède), Mickaël Tartas (Tout pour l'habitat/Cadaujac), Julie Mroz (Audacieuse pâtisserie/ Cabanac-et-Villagrains) David Vanhemelryck (Hydromec33/Martillac), Brigitte Da Silva (DS Bien-être/Saint Médard d'Eyrans), Élodie Floridia (Photographe/Virelade).

Aménagement : la place du marché en question

LÉOGNAN

À Léognan, un vaste projet lancé par l'ancienne municipalité avait pour but de revoir l'aménagement du centre-bourg. Ce gros chantier, mené depuis deux ans avec une circulation en mode dégradée, et des accès plus compliqués autour de l'église, avait déjà permis de végétaliser l'espace et de sécuriser une partie du bourg.

Sous la houlette du nouveau maire, Stéphane Garcia, une réunion publique a été organisée mi-septembre afin d'envisager une réorientation du projet ou d'autres aménagements, notamment pour la grande place du marché hebdomadaire cantonal. De nombreux habitants y ont participé, avec des suggestions et parfois des interrogations, mais aussi un besoin d'information.

Dans la continuité du travail engagé dans ce dossier, la priorité est désormais donnée à cette large place, emblématique de la commune. Plusieurs aménagements phares concernent sa désimperméabilisation totale, la création d'une piste cyclable, une aire polyvalente et une autre de jeux, des dispositifs pensés pour mieux préserver les arbres existants (actuellement des pins dont les racines ont totalement dégradé l'ensemble).

Il s'agit surtout répondre aux effets du réchauffement climatique. Ainsi, ce grand espace devrait devenir plus agréable et végétalisé, adapté aux différents usages qui font vivre le bourg (commerces, marché, animations, manifestations communales).

Ce cœur de ville sera réaménagé de manière à accompagner le quotidien des Léognanais pendant de nombreuses années. La concertation avec les usagers se poursuit et les travaux vont commencer prochainement.

Sophie NEUPERT (clp)

CESTAS

Bourse automne-hiver aux vêtements, matériel de puériculture, jouets, jeux, livres, à la Halle du centre culturel : dépôt vendredi 30 octobre de 8h à 15h, vente de 16h à 20h puis samedi 31 de 9h à 13h. L'événement est organisé par les Assistantes maternelles agréées indépendantes de la Gironde. Inscriptions : amaigbourse@live.fr et 06.17.15.29.10.

Vente de miel au rucher-école à Gazinet, samedi 31 octobre, au 132, chemin des Sources.

CANÉJAN

Halloween. Diverses animations sont proposées à l'EVS (Espace de vie sociale) ludothèque Les couleurs du jeu, place de l'église, à l'occasion d'Halloween, vendredi 30 et samedi 31 octobre : atelier d'initiation au jeu théâtral, éveil musical parents-enfants, atelier cuisine... Le samedi : 16h, défilé à la RPA résidence seniors ; 19h, auberge espagnole ; 21h, animations loups-garous ; de 20h à 1h, soirée jeu. Inscriptions : 06.25.49.69.68 ou 09.54.60.00.81 et evs@lescouleursdujeucanejan.fr

LÉOGNAN

Salon de l'étrange aux Halles de Gascogne, samedi 31 octobre de 10h à 20h et dimanche 1er novembre de 10h à 18h.

Collecte de sang lundi 26 octobre, de 15h à 19h, aux Halles de Gascogne, sur rendez-vous : efs.link/PiwYm. Actuellement, le niveau des réserves de sang des groupes O + et B- est fragile.

BEAUTIRAN

Apéro littéraire à la bibliothèque, gratuit et ouvert à tous, mercredi 4 novembre à 18h. Contact : bibliotheque@mairie-beautiran.fr

Semaine d'animations pour les seniors. Du lundi 2 au vendredi 6 novembre, pour tous les Beautiranais nés avant le 1er janvier 1961, une ou des activités gratuites chaque jour : gymnastique, jeux société, pétanque, conférence, loisirs créatifs, prévention des chutes, informatique, cinéma, initiation aux premiers secours... Sur inscription : inscription@mairie-beautiran.fr ou 05.56.67.06.15 ou à l'accueil de la mairie.

SAUCATS

Réserve naturelle géologique (RNG). Sortie extérieure guidée avec la RNG, samedi 7 novembre à 10h : *Le bocage humide des bords de Garonne*. Sur inscription : 05.56.72.27.98 ou reservenaturelle@rnsaucatslabrede.fr ou animation@rnsaucatslabrede.fr

Le Cercle s'est arrondi

CANÉJAN

Les locaux du bar associatif Le Cercle, situé à la Bergerie du Courneau à Canéjan, ont connu de nouveaux réaménagements à la faveur d'un an de chantier, avec une réouverture progressive au cours de l'été. Les bénévoles en ont profité pour revoir leur programmation sous un format élargi dans la vaste salle d'à côté, prêtée également par la municipalité, qui soutient l'initiative depuis ses débuts.

Après près de dix ans de succès, les espaces d'accueil ont été entièrement repensés pour améliorer à la fois le confort et le fonctionnement au quotidien, pour l'équipe de 14 bénévoles comme pour le public, qui vient aussi des communes environnantes tant le lieu est unique.

La cuisine a été optimisée avec des bacs de tri intégrés, de nouveaux rangements fonctionnels, une salle de préparation dédiée et un bar entièrement revu, plus grand, plus pratique, plus accueillant. Il est possible de s'y régaler et d'y boire pour 8 euros environ tout compris, avant les spectacles rémunérés par le public « au chapeau ».

Une attention particulière a été portée au choix des matériaux avec une large place donnée aux éléments biosourcés : utilisation du bois, intégration de parties en terre cuite locale rouges prélevées dans la commune, bien connue pour sa très ancienne briqueterie.

Ce beau projet collectif mêle ainsi qualité d'usage, engagement environnemental et implication des habitants et usagers qui fréquentent assidûment le Cercle depuis son ouverture. Les bonnes habitudes ont repris depuis la rentrée avec de nombreuses animations « Arts du cercle » à tout petits prix. Pour une adhésion annuelle de 3 €, il est possible de participer à des cours de tricot et de couture le samedi après-midi, des échanges de lectures, des soirées jeux, des concerts… Le lieu accueille aussi un spectacle lors du festival de théâtre Tandem et participe à la Fête de la musique.



Théâtre, poésie, humour, musique, chanson… des spectacles de qualité qui tournent entre tous les Cercles. Ph SN



Le traditionnel ruban inaugural a été coupé en présence des élus, de l'architecte, du président du Cercle et des bénévoles. Ph SN

À l'occasion de cette inauguration festive, le président Éric Cuvillier, par ailleurs président de la Fédération des Cercles de Gascogne (24 en tout), en a rappelé la longue histoire : *« Au départ de tradition ouvrière et situés en milieu rural, les Cercles font partie du patrimoine des Landes et du Sud Gironde depuis 140 ans. Le plus jeune a trois ans, ils sont tous différents, en termes de lieux comme d'activités, mais ont une démarche culturelle commune. À travers eux, il s'agit de faire perdurer le spectacle vivant dans un souci de qualité et de variété. »*

Le maire de Canéjan, Bernard Garrigou, a dit souhaiter qu'avec ces travaux dont le coût est de 180.000 €, le lieu soit encore plus utilisé tant il s'inscrit déjà dans la vie de la commune.

Quant au député du secteur, Sébastien Saint-Pasteur, il l'a défini par deux mots : *« Progrès, pour son évolution puisque avant les cercles étaient interdits aux femmes. Constance, tant il concrétise des engagements pour l'innovation sociale, la convivialité en plus ».*

Sophie NEUPERT (clp)

Des médailles du travail pour trois agents



Le maire Édouard Quintano et les trois récipiendaires. Ph MG

SAINT-JEAN-D'ILLAC

Trois agents ont été mis à l'honneur jeudi 15 octobre par le maire de Saint-Jean-d'Ilac, Édouard Quintano. Ils ont reçu la médaille du travail échelon argent, qui récompense vingt années de travail au sein de la fonction publique territoriale. *« Au nom de la municipalité, je tiens à vous adresser à toutes les trois nos plus sincères remerciements et nos chaleureuses félicitations »*, a salué le maire.

Laurence Letang a commencé son parcours au sein de la collectivité en décembre 1999, lorsqu'elle est recrutée en qualité d'agent contractuel pour assurer des missions d'entretien dans les écoles et les centres de loisirs, notamment en remplacement des agents indisponibles.

Grâce de Deus a commencé en septembre 2000, lorsqu'elle a été recrutée en qualité d'agent contractuel pour exercer des missions d'animatrice au centre de loisirs et dans les écoles.

Annabel Carbonell a commencé son parcours professionnel en 2003, à la médiathèque de la Communauté d'agglomération de la Narbonnaise. Elle est arrivée à Saint-Jean-d'Illac le 1er août 2010, pour prendre la responsabilité du service culture et associations. Elle est aujourd'hui responsable du nouvel Espace culturel Quérandeau.

Michèle GANET (clp)

Halloween : frissons garantis !

CADAUJAC

Chair de poule ! En lien avec le CCAS (Centre communal d'action sociale), la municipalité de Cadaujac sort le grand jeu en organisant une soirée « monstrueuse » d'Halloween, samedi 31 octobre, à partir de 17h, au Parc du Château. (1)

À la nuit tombée, un parcours de la citrouille sera spécialement dédié aux enfants, avec de nombreuses surprises à la clé. Un stand de maquillage est prévu avec le soutien des animateurs du centre de loisirs. Un feu d'artifice viendra clôturer la soirée en beauté vers 21h30, sous réserve d'une météo favorable.

De plus, chaque habitant est invité à déposer une bougie à l'extérieur de sa maison, ce qui signifie que l'on pourra sonner à sa porte pour récolter quelques bonbons…

Enfin, du côté de la bibliothèque, les enfants pourront assister à des séances de lecture à haute voix des aventures de la sorcière Cornebidouille tout au long de l'après-midi.



Un décor spécial Halloween à la bibliothèque. Ph JD

Julien DEMIA (clp)

(1) Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place

Une immersion dans le passé tropical de l'Aquitaine

SAUCATS

À seulement vingt minutes de Bordeaux, la Réserve naturelle géologique (RNG) de Saucats-La Brède, née en 1982, invite petits et grands à plonger au cœur de vingt millions d'années d'histoire géologique et à découvrir un patrimoine naturel unique.

Située dans le bassin sédimentaire aquitain, cette réserve emblématique propose une aventure passionnante qui allie apprentissage et immersion dans la nature. Celle qui fut la toute première RNG à être créée en France appartient aujourd'hui à un réseau regroupant plus de 300 réserves naturelles, dont 26 à vocation plus spécifiquement géologique.

Ici, la visite commence à la Maison de la Réserve, un petit musée où il est possible d'admirer une collection unique de fossiles marins tels que des dents de requins, des coraux et des coquillages tropicaux. Cette expérience se poursuit par une balade guidée à travers des sites géologiques comprenant des milliers de fossiles dans des vitrines ou des falaises à ciel ouvert, une occasion exceptionnelle de comprendre l'évolution de la région.



Les fouilles ont toujours beaucoup de succès. Ph RNG

À la fois pédagogique et ludique, le parcours permet de s'imprégner des traces laissées par la mer tropicale qui recouvrait autrefois l'Aquitaine tout en découvrant la biodiversité locale, ses plantes typiques, ses oiseaux et ses insectes remarquables présents sur le site.

Pour les vacances de la Toussaint (sur réservation), des visites guidées sont organisées, dont mercredi 28 octobre sur le thème *Voyage dans le passé*, en plus des animations *Que nous racontent les fossiles ?* mardi 27 et jeudi 29 octobre. Certaines ont lieu en extérieur, comme *Ateliers de la forêt* vendredi 23 ou *Art et nature* (réalisation d'œuvres éphémères) vendredi 30.

Toute l'année, le petit musée intérieur est doté d'une exposition permanente et d'une salle pédagogique pour accueillir les scolaires. D'autres activités extérieures sont proposées : *Anim'Eau* (découverte de la rivière selon la saison), *Balade sensorielle*… L'occasion d'appréhender les vitrines disséminées en forêt et le long de la petite rivière.

Sophie NEUPERT (clp)

RNG, 17, allée Joseph Wresinski, à Saucats. Contact : 05.56.72.27.98 et reservenaturelle@rnsaucatslabrede.fr ou animation@rnsaucatslabrede.fr. Site : www.rngsaucats-fossiles.fr et Facebook granulolabium



Correspondants

Joël Caurraze pour le Fronsadais, St-Denis-de-Pile et Guîtres (joelcaurraze@wanadoo.fr). **Pascal Imbert** pour les cantons de Libourne, Branne et Pujols (pascal.imbert.0506@gmail.com). **Emmanuelle Madur** pour St-Seurin-sur-l'Isle (girard.emmanuelle@ymail.com).

Un concert exceptionnel avec Apertura



Une église comble pour le concert d'Apertura le 3 octobre dernier.

Ph JC

BONZAC

Le 3 octobre dernier à Bonzac, dans une église Saint-Genès comble, l'"ensemble vocal et instrumental Apertura de Libourne, sous la direction de Jean Goujon, a offert un véritable voyage au cœur de la Renaissance ponctué de contes. Les voix, les flûtes, les violons, la guitare et les différents instruments ont résonné sous les voûtes de l'église, créant une atmosphère aussi chaleureuse qu'émouvante.

« Une mention toute particulière au conteur exceptionnel, qui possède ce talent rare de raconter avec simplicité tout en donnant vie aux personnages, aux lieux et aux histoires. À travers ses mots, chacun pouvait imaginer les scènes et voyager dans le temps », ont salué les Amis de Saint-Genès-de-Bonzac, organisateurs de l'événement.

Après le concert, la soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes dans une ambiance détendue, avec un quiz autour du patrimoine de Bonzac et un repas organisé par le comité des fêtes. Chacun a pu échanger, partager un bon moment et même faire quelques pas de danse, avant un feu d'artifice, très attendu après son annulation cet été.

Joël CAURRAZE (clp)

Le sport pour tous, par tous, avec tous !

SAINTE-TERRE

La première édition de la manifestation « Tous pour le sport, le sport pour tous ! », se déroulera mardi 27 octobre, de 10h à 16h, à Sainte-Terre. Cette journée inclusive fait en effet le pari d'un sport ouvert, joyeux et accessible à chacun, que l'on soit une personne valide ou en situation de handicap, un sportif confirmé ou débutant, un enfant, un jeune, un adulte, un senior.

Au programme : de la découverte, du partage, des défis... et surtout beaucoup de plaisir, autour du cécifoot, du volley assis, du basket fauteuil, de sports de contact adaptés (boxe, judo), de la boccia, du tir. Cette aventure collective s'appuiera sur la mobilisation des associations du territoire, des bénévoles, des éducateurs sportifs et des sportifs, venus partager leur passion et leur envie de transmettre, en faisant la part belle à l'égalité d'accès et l'égalité des chances.

La journée aura lieu en présence d'Alexis Pallaro, médaillé de bronze au championnat de France de tir au pistolet ; Axelle Pallaro, championne de France de tir au pistolet de vitesse ; Cyril Bouty, triple champion de France de cyclocross ; Karen Faimali-Meger, joueuse en équipe de France de volley assis, et Karima Medjeded, médaillée d'or aux Jeux paralympiques en judo et de bronze au championnat du monde de judo.

Pascal IMBERT (clp)

GUILLAC

Mutuelle communale. Le réseau AXA Épargne et Protection propose une réunion publique d'information jeudi 29 octobre à 18h30 à la salle polyvalente de Guillac pour présenter aux administrés son offre de santé communale, particulièrement attractive lorsqu'un protocole est signé entre les parties. Une couverture face aux risques de perte d'autonomie et au financement des obsèques sera notamment présentée.

Un nouveau Conseil municipal jeunes

ST-QUENTIN-DE-BARON

Le mardi 22 septembre dernier, l'école primaire Jean André Coutures a pris des airs de bureau de vote à l'occasion de l'élection du nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Saint-Quentin-de-Baron.

À l'issue du scrutin, Guilia Zaros, élève de CM1, ainsi que Shae Bernard et Adya Hassani Savoie, en CM2, ont été choisis pour représenter leurs camarades. Les candidats étaient issus des classes de CM1 et CM2, mais les élèves de CE2 ont également participé au vote, carte d'électeur en main.

Quelques jours plus tard, les trois nouveaux conseillers ont officiellement pris leurs fonctions. La maire Stéphanie Dupuy et l'adjointe chargée de l'école Sylvie Marionnaud leur ont remis leur écharpe officielle. Un moment symbolique qui ouvre un mandat durant lequel ils pourront faire entendre la voix de leurs camarades, défendre leurs idées et contribuer aux projets de la commune.



Les nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes.

Ph Mairie de Saint-Quentin-de-Baron

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour les voir à l'œuvre. Samedi 3 octobre, lors de l'inauguration de la nouvelle mairie, ils ont participé à leur première mission officielle, hautement symbolique : abaisser le drapeau français devant l'ancienne mairie, avant de le hisser solennellement devant le nouvel édifice.

La municipalité leur souhaite une belle aventure au sein du CMJ et remercie chaleureusement l'équipe précédente pour ses trois années d'engagement. Durant leur mandat, ses membres avaient notamment pu découvrir les institutions de la République à Paris, avec des visites du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Pascal IMBERT (clp)

Semaine bleue : échanges croisés entre jeunes et aînés

SAINT-DENIS-DE-PILE

À Saint-Denis-de-Pile, le projet « Les lieux aimés » s'est clôturé le 7 octobre dernier avec un concert à la salle Albert-Camus de la médiathèque, à l'occasion de la Semaine bleue, temps fort qui valorise la place des aînés dans la société.

Suite aux vingt-quatre heures d'ateliers, de discussion, d'écriture, de photo et de chant menées par la Cie Eclats et l'association MKP-Musik à Pile avec la Résidence Autonomie Villa des Platanes, l'ALSH élémentaire de la commune, le CCAS et l'école maternelle de Guîtres, le focus a été mis sur le territoire et son paysage, notamment sur les platanes, arbres très présents autour des lieux habités par les participants. *« Dans la mythologie grecque, le platane est un symbole de la régénération. En peinture, nous nous inspirons des Grands Platanes de Van Gogh, mais aussi de l'allée des Platanes bien connue à Saint-Denis-de-Pile »*, souligne Florence Olivier, en charge de la programmation jeune public et médiation culturelle à MKP.



Un moment intergénérationnel avec la violoncelliste Juliette Fabre.

Ph MKP-Musik à Pile

Accompagnés de Juliette Fabre au violoncelle, les participants, jeunes et moins jeunes, se sont rassemblés pour transmettre une part de leurs souvenirs intimes et croisés, autour du fameux arbre typique de nos territoires. Puis, ils ont chanté *Canon des arbres* de Steve Warring et *Auprès de mon arbre* de Georges Brassens.

Joël CAURRAZE (clp)

Des travaux d'effacement du réseau électrique

SABLONS

Les travaux coordonnés d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et d'éclairage public dans les communes participent à leur sécurisation ainsi qu'à l'embellissement des centres-bourgs. Cette technique protège aussi ces différentes installations des intempéries.

À Sablons, depuis quelques mois, plusieurs chantiers d'effacement de réseaux sont en cours dans différents secteurs de la commune, pour passer les lignes en souterrain. Une opération de forage a débuté en juillet et se poursuit sur les routes communales du Bodou et de Compostelle, entre le bourg et le secteur des Places, ainsi que sur les routes départementales 910 et 247E3 au niveau du bourg.

La municipalité remercie les usagers de la route pour leur compréhension, avec des conditions de circulation parfois difficiles et la mise en place de feux tricolores en alternance.

Joël CAURRAZE (clp)



Les travaux d'enfouissement du réseau électrique vont se poursuivre pendant plusieurs semaines.

Ph JC

Un dimanche tennistique



Le Tournoi multi-chance hommes, dimanche 25 octobre, est ouvert à tous.

Ph Mairie de Saint-Seurin-sur-l'Isle

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Après le Tournoi multi-chances dames, le Tennis Club Saint-Seurin organise un Tournoi multi-chances hommes dimanche 25 octobre, dès 9h, au stadium Jean-Borotra.

Particulièrement appréciée des joueurs comme des spectateurs, la formule « multi-chances » permet aux participants de disputer plusieurs rencontres, quel que soit leur parcours dans le tournoi. Un format qui garantit davantage de matchs, plus de spectacle et de nombreuses occasions de découvrir différents styles de jeu.

Tout au long de la compétition, le public est invité à venir encourager les joueurs et profiter d'une ambiance chaleureuse au bord des terrains. Passionnés de tennis, amateurs de sport ou simples curieux sont invités à assister aux matchs et à partager un moment convivial autour des valeurs du sport.

Emmanuelle MADUR (clp)

Entrée gratuite. Renseignements au 06.61.19.22.30.

Entre médailles et loto au Samouraï

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

La saison commence très fort pour le Samouraï Saint-Seurinois Wado Ryu, avec deux magnifiques médailles décrochées à l'occasion du Championnat départemental de Gironde. Chahinez Berkouch a remporté une médaille d'or tandis que Jade Frigo-Rimlinger a décroché une médaille d'argent.

Et parce que la performance sportive se construit aussi grâce à une vie associative dynamique et chaleureuse, le karaté club Le Samouraï organise un grand loto ce dimanche 25 octobre à 14h30 à la salle Raymond-Bonnot, en soutien à ses activités. [1] Dans une ambiance familiale et intergénérationnelle, adhérents, bénévoles et habitants sont invités à partager ce moment de détente et de bonne humeur autour de nombreux lots à gagner.



Chahinez Berkouch remporte la médaille d'or au championnat départemental de Gironde

Ph Mairie Saint-Seurin-sur-l'Isle

Au-delà du jeu, cette manifestation sera également l'occasion de découvrir le club, ses bénévoles et les valeurs qui l'animent tout au long de l'année. Les recettes de l'événement contribueront à soutenir les jeunes compétiteurs du club dans leur préparation et leurs déplacements pour la nouvelle saison sportive.

Amateur de loto, passionné de sport ou simplement à la recherche d'un moment à partager en famille ou entre amis, le Samouraï attend de nombreux participants pour cet après-midi placé sous le signe du partage et de la solidarité.

Emmanuelle MADUR (clp)

(1) Ouverture des portes à 12h30. Restauration et buvette sur place. Renseignements au 06.08.47.81.76.

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Spectacle. En clôture de la 18e édition de l'opération « Lire, élire », la médiathèque Jean-Cocteau accueille le spectacle *Les Pages du Temps*, de la Compagnie Le Loup à Paillettes, samedi 24 octobre à 15h. Le spectacle met en scène un sorcier et son apprenti se retrouvant enfermés dans une bibliothèque. Un sort maléfique a été jeté sur le jeune héros, et le temps lui est compté. Inscriptions au 05.24.24.01.01.

Bus France Service. Le dispositif itinérant « Bus France Service » qui accompagne les habitants dans leurs démarches administratives en ligne fait étape mercredi 28 octobre, de 9h à 12h, à la mairie. Service gratuit, sans rendez-vous. Renseignements au 06.65.82.97.98.

Ateliers L'UnisRèv'. Découverte de la connexion à la nature pour les enfants, vendredi 30 octobre, de 14h à 17h, à l'espace de l'UnisRèV'. Renseignements et inscriptions au 06.07.30.04.39.

Ateliers les Petites Graines Zen. Séance de yoga de l'énergie lundi 26 octobre à 19h30, mercredi 28 à 9h30 et jeudi 29 à 18h30, et séance de Hatha yoga vendredi 30 à 9h30 à la salle de théâtre (renseignements au 06.62.06.22.85). Sophrologie samedi 31 octobre à 10h30 à la salle de théâtre (renseignements au 06.79.43.36.39).

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrierdegironde.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du Courrier de Gironde dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier de Gironde - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier de Gironde
Hebdomadaire départemental

Correspondants

Andréa Lenud (andrea.lenud@orange.fr) pour la Cdc du Cubzagais. **Emmanuelle Madur** pour Saint-Yzan-de-Soudiac (girard.emmanuelle@ymail.com). **Marie Sainz** (mariesainz76@gmail.com).

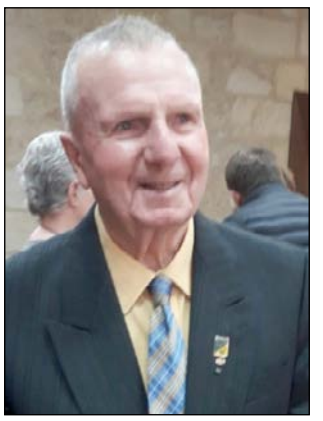
La commune remercie Claude Boyer

SAINT-LAURENT-D'ARCE

Claude Boyer, conseiller municipal pendant plus de 40 ans à Saint-Laurent-d'Arce, est décédé en décembre 2025 à l'âge de 88 ans. Les habitants ne l'ont pas oublié, car il a marqué la vie de la commune, avec son épouse Michèle, disparue en 2020. Claude a été président du Comité des fêtes, organisant de nombreuses manifestations. En tant qu'élu, il avait la charge de la gestion du cimetière communal, toujours très bien entretenu. Adorant travailler le bois, il avait confectionné la boîte à livres et d'autres mobiliers situés devant la mairie, ainsi que le banc de l'amitié dans la cour de l'école.

C'est en mars 1983 qu'il est élu une première fois sur la liste de Michel Carrique, auprès de qui il effectuera trois mandats. Puis, il siégera avec Jacques Bastide en 2001 et Jean-Pierre Suberville à partir de 2017. Son dévouement et sa disponibilité ont été récompensés en 2022 quand il reçoit la Médaille d'honneur du Sénat des mains de Florence Lassarade. L'année suivante, le maire Jean-Pierre Suberville lui remet la médaille honneur communale, départementale et régionale Or, récompensant toutes ces années d'engagement.

Suite à son décès, les élus ont appris avec surprise et émotion qu'il avait désigné la municipalité comme son légataire universel. À charge pour elle de recevoir cet héritage et de le répartir avec plusieurs autres bénéficiaires désignés par le défunt. *« Nous sommes honorés et reconnaissants de ce geste de Claude Boyer*, déclare le maire Jean-Pierre Suberville. *Le Conseil municipal respectera entièrement les volontés écrites de notre ami Claude. »*



Claude Boyer a légué 120.000 € à la commune.

Ph AL

Après les formalités et les frais notariaux, la commune a reçu il y a quelques jours la somme de 120.000 euros. *« Cette somme importante que Claude nous a laissée, sans conditions d'affectation, sera versée dans la section fonctionnement du budget communal, comme l'a prescrit le Trésor Public à qui nous avons demandé conseil. Elle servira à partir de l'an prochain à la réalisation de différents travaux à définir par le Conseil municipal en fonction des besoins : voirie, éclairage public, entretien de l'école... ».*

Afin d'honorer sa mémoire, les élus ont décidé de créer un espace vert à proximité de l'ancien lavoir et, sur une parcelle d'environ 200 m², un jardin d'agrément à destination de la population qui portera le nom de square ou jardin Claude-Boyer.

Andréa LENUD (clp)

Un nouvel espace de coworking a ouvert ses portes



Romain Fabre (à droite) avec son épouse et leur fils.

Ph AL

ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Ouvert aux professionnels de l'immobilier indépendants du groupe Safti, le nouvel espace de coworking L'Orangerie de l'écrin Cubzaguais, situé 288, rue Nationale à Saint-André, a été inauguré par son créateur, Romain Fabre, mercredi 7 octobre, en présence de nombreux invités dont plusieurs élus du secteur.

« J'ai débuté dans l'immobilier chez Safti en 2021 après avoir été directeur d'hôtel, précise Romain Fabre, âgé de 44 ans. *Début 2025, j'ai créé ma société afin de pouvoir me développer et créer cet espace de coworking. »* Cet espace de bureau n'est pas ouvert au public mais va permettre aux agents immobiliers, qui jusque-là travaillaient seuls et sans local professionnel, de se réunir et partager leur savoir. *« Dès l'ouverture de l'Orangerie en juillet dernier, j'ai embauché mon épouse Delphine pour la partie administrative, puis j'ai été rejoint par d'autres agents commerciaux. Nous sommes maintenant 27 à pouvoir profiter de ces locaux ouverts du lundi au vendredi, de 9h15 à 17h30. Nous n'y recevons pas nos clients et ce n'est pas une agence immobilière, mais un ensemble de bureaux partagés, avec une salle de réunion et un espace détente. »*

Cet espace de travail a été entièrement aménagé et décoré par des artisans locaux. *« Je tenais à faire travailler les artisans du secteur avec qui nous sommes régulièrement en rapport pour nos clients, en particulier Céline Blandurel, décoratrice d'intérieur, et bien d'autres comme France DPE. »*

Et Romain Fabre de conclure : *« Vu le succès de l'Orangerie, j'espère pouvoir développer ce concept dans l'avenir. »* Pourquoi pas avec son fils Lucas, qui a décidé de poursuivre des études immobilières ?

Andréa LENUD (clp)

Un cinquième roman pour Marie-Claire Hégray

SAINT-LAURENT-D'ARCE

Passionnée de lecture et d'écriture, Marie-Claire Hégray, originaire du Lot et professeure de lettres en retraite habitant à Saint-Laurent-d'Arce, vient de publier aux Éditions du bord du Lot son nouveau roman, *Introuvable*, le 5e en moins de dix ans. Une belle performance pour cette lectrice infatigable, qui écrit beaucoup et prépare déjà son prochain livre. Après *Le Sérial Drac*, *Jeanne de Bouriane*, *On l'appelait la Comtesse du Quercy* et *Ombre portée sur la vallée du Vert*, ce nouvel opus lui a demandé près de deux ans de travail, de réflexion et d'écriture.

Le roman plonge le lecteur dans la recherche d'une jeune fille disparue dans les marais du Moron. Quarante ans après la disparition soudaine de la jeune Nathalie, âgée de 17 ans, près de chez ses parents, Antonin, jeune apprenti journaliste, va mener son enquête pour résoudre l'énigme de cette disparition jamais élucidée.

« Je voulais écrire un roman comportant une intrigue se passant dans des endroits près de chez moi, que j'aime beaucoup : le marais du Moron et Magrigne avec sa chapelle.



Marie-Claire Hégray.

Ph AL

C'est un livre à suspense avec des personnages ancrés dans leur terroir et leur époque, la période actuelle et un retour dans les années 80. » Et l'auteure de poursuivre : *« Les seules références réelles sont géographiques, et j'ai tenu à développer des personnages ayant des talents artistiques. Et comme je m'intéresse au langage et que j'aime jouer avec les mots, je me suis servi du patois et du langage actuel des jeunes. »* Marie-Claire Hégray s'est même amusée avec l'introduction de quelques termes du pays Gabaye dans les dialogues des personnages.

Andréa LENUD (clp)

Un trésor dans sa maison ?

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC / BLAYE

La Maison de ventes aux enchères Argo, basée à Paris, viendra du 27 au 29 octobre en Gironde pour proposer trois journées d'expertises gratuites d'objets d'art et de collection. Elle fera escale le mardi 27 octobre à Blaye (Logis hôtel La Citadelle) de 9h à 12h et à Saint-André (Café de la Gare) de 14h à 18h.

« Notre démarche est de proposer aux habitants de nous rencontrer, à la faveur de rendez-vous gratuits et confidentiels, afin d'expertiser et d'estimer les objets d'art et de collection qu'ils possèdent », précise François-Xavier Poncet, commissaire-priseur. (1) Chacun est ainsi invité à venir avec ses tableaux, bijoux, sculptures, pièces d'or de bourse ou de collection, objets d'art du monde, jouets, instruments de musique, livres anciens, meubles et design, sans limite de nombre et sans seuil de valeur. L'expertise se fait directement et l'estimation qui en découle est donnée au regard des derniers résultats de ventes aux enchères et des tendances du marché.

« Ces rendez-vous sont sans engagement, chacun est libre de repartir avec ses objets et de les conserver. Si la personne souhaite les vendre, nous lui proposons un contrat de mandat sur la base d'un prix de réserve pour chaque objet, soit le prix minimum en dessous duquel un objet n'est pas vendu : c'est une sécurité pour le vendeur. Nous transportons l'objet vers Paris puis nous le présentons en vente à Drouot. » Argo retient une commission de 22,8 % du prix de vente. *« Plus le prix de vente est élevé, plus le vendeur est satisfait et plus nous sommes récompensés : nos intérêts et ceux du vendeur sont liés. Si un objet ne trouve pas preneur, il n'y a pas de frais, et la restitution est gratuite. »*



Maître Poncet sera présent à Blaye et à Saint-André le 27 novembre.

Ph Argo

Le commissaire-priseur assure régulièrement découvrir des trésors au cours de ces journées, des tableaux de grands maîtres, des sculptures, des collections oubliés dans la poussière des greniers... *« Mais ce que nous voyons le plus, ce sont des bijoux et des pièces de monnaies car on hérite souvent de la bague d'une grand-mère, un collier d'une grand-tante, ou parfois d'un bas de laine de pièces d'or communément appelées Louis ou Napoléon. »*

Andréa LENUD (clp)

Une programmation éclectique au Vox

ST-CHRISTOLY-DE-BLAYE

Pour des rendez-vous culturels de qualité, direction Le Vox à Saint-Christoly-de-Blaye. Cathy Rambert, présidente de l'association Culture Vox, précise : *« Notre objectif est de proposer une programmation ambitieuse d'octobre à mai, avec des spectacles solidaires et des tarifs abordables. »* 17.000 euros ont été investis dans la rénovation et l'équipement de la salle, ainsi que pour améliorer l'accueil des spectateurs.

À l'affiche de la saison 2026-2027, le public pourra retrouver les concerts de David Pilarsky, Astrima, Yong Bridge, Patrice Pericard, sans oublier Brass Band Côtes et Cuivres ou le Benjamin Bobenrieth Trio. Le Vox programme aussi des expositions en partenariat avec des artistes locaux, un festival de photographies et une sélection de films cultes à travers « Le cinéma comme autrefois ».

Côté théâtre, les fidèles partenaires tels que le Théâtre des Salinières et le Théâtre Victoire sont de retour avec des pièces comme *Chers parents*, *Les amants à mi-temps* ou *Espèces menacées*.

Marie SAINZ (clp)

Le Vox, route de Saint-Savin, à Saint-Christoly-de-Blaye : 05.57.42.50.40.

(1) Prise de rendez-vous obligatoire : 06.64.88.59.97 ou contact@argoencheres.fr

Le nouvel adressage se poursuit

BLAYE

C'est dans le cadre de la normalisation de l'adressage communal que les habitants de Blaye sont accueillis en mairie depuis le 7 octobre pour venir chercher leur nouvelle plaque d'adressage numérotée. Initialement prévue jusqu'au samedi 17 octobre, la date limite de retrait a été repoussée : « *beaucoup ne se sont pas encore déplacés* », constate la municipalité.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un protocole national pour faciliter l'accès des services de secours, de santé, de sécurité, et pour optimiser la distribution du courrier, des colis, les travaux de raccordement de la fibre optique et la géolocalisation. Un document est remis en mairie après identification des propriétaires.



Beaucoup d'habitants ne sont pas encore venus récupérer leur nouvelle plaque numérotée.

Ph MS

En pratique, la commune se charge d'informer les impôts. Pour la mise à jour des listes électorales et des registres scolaires, il faut se munir du certificat de nouveau numérotage. La nouvelle plaque doit être posée par les propriétaires sur les boîtes à lettres. Le changement d'adresse des cartes grises est gratuit pendant un mois sur le site Ants.gouv.fr. Il n'y a pas lieu de changer son adresse sur la carte d'identité, le passeport ou le permis de conduire. Les entreprises doivent s'adresser au centre de formation des entreprises. Les associations doivent alerter le Greffe des associations en sous-préfecture de Blaye dans un délai de trois mois. Et le site www.service-public.fr permet de se déclarer auprès des caisses de sécurité sociale et de retraite.

Marie SAINZ (clp)

Renseignements en mairie : 05.57.42.68.68.

Le bestiaire imaginaire de Janek

BOURG

Le Syndicat d'Initiative du Bourgeais accueille Janek, alias Jean Hellwig, pour une exposition placée sous le signe de l'humour et de l'imaginaire jusqu'au 12 novembre à Bourg, à l'Hôtel de la Jurade.

Autodidacte, Janek a débuté par la bande dessinée avant de se consacrer à la peinture abstraite puis plus figurative dans les années 90. Aujourd'hui, ses toiles mettent en scène des animaux en mouvement, des personnages et des situations décalées comme dans *Renne des neiges (libéré dégivré)*.

Féru de jeux de mots, de titres surprenants et de clins d'œil, Janek invite le visiteur à imaginer ses propres histoires. C'est avec légèreté et malice que l'artiste nous offre une parenthèse souriante, une petite escale humoristique dans un monde parfois compliqué. Depuis 2022, en complément du bestiaire, apparaissent des personnages qui revisitent des expressions toutes faites. Pour lui, la peinture concourt au bonheur : « *Mon ambition est d'être un homme heureux et la peinture en est le vecteur parfait* ».



Le peintre de Plassac expose jusqu'au 12 novembre à Bourg.

Ph MS

Marie SAINZ (clp)

Contact : 05.57.68.31.76.

Le sport à l'honneur

BLAYE

La cérémonie annuelle des Trophées des Sports s'est déroulée mercredi 14 octobre dans la salle du Conseil municipal de Blaye. L'occasion pour la Ville de mettre à l'honneur 69 sportifs blayais et de valoriser 7 clubs représentant plusieurs disciplines.

La Gymnastique de l'Amicale Laïque présidée par Vanessa Ferreira et ses 26 licenciés a ainsi été distinguée, de même que la danse de l'Espace Danse Terpsichore présidé par Carole Reutenauer et ses 22 licenciés. À l'honneur aussi : le basket, avec Les Fils de Roland présidé par Francis Boussard et ses 11 licenciés, le rugby avec le Stade Blayais Rugby Haute Gironde présidé par Pascal Pezzani.

Les Trophées du Sport ont été remis le 14 octobre dernier.

Ph Ville de Blaye

D'autres licenciés dans d'autres clubs ont également été récompensés, comme le Stade Blayais Handball présidé par Mallaury Freye, le Stade Blayais Judo présidé par Marie-Paule Cotten, le Tennis Club de Blaye présidé par Nicolas Printemps.

Le maire, Eric Japiot, a remis à chaque jeune athlète un diplôme et des petits cadeaux. Puis, les sportifs, les familles et les entraîneurs ont partagé le verre de l'amitié avec les élus.

Marie SAINZ (clp)

Les citrouilles sont de sortie au jardin partagé

SAINT-GERVAIS

Dimanche 11 octobre, les responsables de l'association L'Arbre à Pas d'Arbres ont accueilli quinze familles au jardin partagé de Saint-Gervais pour un atelier consacré aux citrouilles d'Halloween.

Petits et les grands ont partagé un agréable après-midi, entre citrouilles à creuser, décorations à fabriquer et coloriages. Chacun a pu laisser libre cours à sa créativité et à son imagination dans une ambiance conviviale. Les familles sont reparties avec leurs citrouilles décorées, mais aussi la chair de l'intérieur récupérée et des recettes pour la cuisiner : une belle façon de prolonger ce moment de partage à la maison, tout en évitant le gaspillage.



Un atelier en amont d'Halloween.

Ph AL

Andréa LENUD (clp)

Un nouveau président au club de VTT

ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Les membres de l'association sportive Les endiablés VTT à Saint-André se sont réunis samedi 10 octobre pour tenir leur assemblée générale. À cette occasion, une page importante s'est tournée pour ce club créé en octobre 2008 avec la fin de la présidence de Christophe Figadère. En poste depuis 18 ans, il a décidé de passer le relais tout en restant présent au bureau en tant que trésorier. *« Le temps était venu pour moi de laisser la place aux jeunes mais je reste bien sûr au club pour aider et apporter mon expérience. »*

Un nouveau bureau a donc été élu, avec Yoan Hay comme président, François Bodard en tant que vice-président en charge de l'école de vélo et Patrick Barth en charge de la section adulte, et Emeric Bouteiller comme secrétaire. Âgé de 22 ans, le nouveau président est arrivé au club il y a dix ans après avoir pratiqué le badminton.



Yoan Hay (à g.) succède à Christophe Figadère à la tête du club.

Ph AL

Depuis quatre saisons, Yoan Hay participe aux compétitions de cyclo-cross organisées dans la région. *« Je m'impliquais déjà dans la vie du club en dirigeant les entraînements*, a-t-il précisé. *J'ai accepté ce poste de président par attrait et pour m'investir encore plus. »*

Les perspectives pour la nouvelle saison ont été abordées. Elle a commencé début septembre avec des effectifs en hausse et se poursuivra jusqu'à juin prochain, avec en particulier les compétitions de cyclo-cross de cet hiver. Les adhérents du club, enfants et adultes, actuellement une quarantaine au total, se retrouvent tous les samedis matin pour les entraînements et le mercredi soir pour les adultes participant aux compétitions.

Andréa LENUD (clp)

Renseignements au 06.14.45.84.00, sur la page Facebook Endiablés Cubzaguais ou au local de l'association situé derrière la Plaine des sports Laurent-Ricci.

Votre Courrier de Gironde
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?



NON ! IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr
66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.
Courrier de Gironde
Presse & Pluralisme

Correspondants

Pascal Imbert à Sadirac et Baron (pascal.imbert.0506@gmail.com, 06.61.75.77.45). **Patrick Marichal** à Sauveterre-de-Guyenne (maloxe@orange.fr, 06.58.67.34.78).

Un artiste inspiré par la musique metal



Fedric Vinciguerra à la médiathèque de Sauveterre. Ph PM

SAUVETERRE-DE-GUYENNE

En marge du festival de metal Seisach' organisé par Sébastien Durand, de Musiques en Bastide, dont la 7e édition s'est déroulée les 16 et 17 octobre à Sauveterre-de-Guyenne, avait lieu le vernissage d'une exposition de dessins de Fédric Vinciguerra.



L'expo est à voir jusqu'à fin octobre. Ph PM

La musique metal, dérivée du rock, est née à la fin des années 1960 au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elle se caractérise par un son puissant, des rythmes énergiques et une forte saturation des guitares. Le genre a été fondé par des groupes comme Black Sabbath, Led Zeppelin et Deep Purple. Au fil des décennies, le metal s'est diversifié en une multitude de sous-genres, dont le metal extrême, que l'on retrouve justement au festival Seisach'.

Inspiré par cette culture metal, Fedric Vinciguerra, lui-même musicien, dessine des créatures mutantes, accompagnées de monstres et de têtes de mort, symboles de mythologie, d'occultisme et de science-fiction.

Le vernissage s'est déroulé samedi 17 octobre à la mairie et à la médiathèque, en présence de l'artiste et des organisateurs du festival. Les dessins de Fedric Vinciguerra sont visibles à la mairie de Sauveterre et à la médiathèque jusqu'à la fin octobre, en entrée libre.

Patrick MARICHAL (clp)

Double inauguration dans le village

CAUMONT

Caumont est une commune qui se bat pour maintenir un minimum de services dans un territoire rural qui tend à se désertifier. Sous la houlette de son maire, Benjamin Malambic, un bâtiment a été rénové pour en faire un tiers lieu, devenu maintenant Maison des projets. C'est également la commune qui prête un local aménagé pour accueillir l'épicerie participative des Epi'culteurs.

Les deux structures étant maintenant opérationnelles, l'inauguration prévue cet été, mais annulée pour cause de canicule, vient d'avoir lieu. Les habitants de Caumont bien sûr, mais aussi ceux de Castelmoron-d'Albret et des villages voisins sont venus en nombre. Reste peut-être maintenant à souhaiter que l'épicerie participative ouvre davantage que le vendredi après midi et en pré-commande.

Les Epi'culteurs s'attachent d'ailleurs à attirer les habitants pour des moments festifs, à l'image du programme prévu pour Halloween. Un après-midi dédié aux enfants est ainsi annoncé mercredi 28 octobre, de 15h à 18h. Un autre rendez-vous est fixé samedi 31 octobre, à partir de 17h30, sous la halle de Castelmoron (ouverture du bar et vente de pizzas à 19h).

Patrick MARICHAL (clp)

Renseignements 06.82.84.66.06.



Des habitants nombreux le 18 octobre pour les inaugurations de l'épicerie participative et de la Maison des projets. Ph PM



L'épicerie participative commence à avoir des produits disponibles en permanence. Ph PM

Michel Danon expose à The petite Gallery



Michel Danton avec la galeriste, devant une de ses œuvres. Ph PM



Des toiles « intrigantes » pour les participants au vernissage. Ph PM

MONSÉGUR

The petite Gallery à Monségur accueille une nouvelle exposition, celle de Michel Danton, qui mixe écriture, signes, dessins et peinture.

L'artiste utilise des fonds qui ont déjà une histoire : papiers anciens, tissus anciens soigneusement assemblés. Ses tableaux semblent venir d'une autre époque, comme ces deux grands tableaux exposés ici, qui intriguent : il s'agit de peintures sur toile de tente militaire de la Première Guerre mondiale, réalisées spécialement il y a quelques années pour une expo sur la Grande Guerre dans le Lot.

L'exposition *Lignes, zig zag et mémoire,* de Michel Danton, est visible tous les weekends de 15h à 19h, jusqu'au 15 novembre.

Patrick MARICHAL (clp)

Contact : 06.24.39.09.30.

GORNAC

Randonnée culturelle. Une randonnée à vélo est proposée jeudi 19 novembre par l'association Les Ateliers Touchatou Gornacais. Au programme : une boucle de 23 km au départ de de Bourdelle (sud-est de La Réole) avec, le matin, visite de la Maison des Compagnons du devoir et du Tour de France à Lamothe-Landerron, déjeuner au Café de l'Union, suivi de la visite du sanctuaire de Saint-Michel de la Poujade, avant un retour à vélo jusqu'à Bourdelle. Renseignements et inscriptions : ateliers.touchatou.gornacais@gmail.com

Courrier de Gironde

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2628**339**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **2W INVEST**
Siège : **35 Avenue de Bordeaux, 33680 LACANAU**
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, affaires ou entreprises ; L'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La réalisation de prestations de services et l'assistance dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale, et généralement, le soutien en matière de gestion à toutes sociétés par tous moyens techniques existants et à venir ; Les activités des holdings animatrices de groupe concourant au contrôle des filiales et à la définition et la conduite des politiques et orientations ; L'exercice de mandats sociaux ; La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'acquisition, la construction, le réaménagement, la prise à bail ou crédit-bail, l'administration, la gestion ou l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle deviendrait propriétaire ; La souscription d'emprunts et l'octroi de garanties sur les biens sociaux en vue de mener à bien les activités susvisées.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Willy, Gilbert WERQUIN demeurant à AUDENGE (33980) 51 route de Bordeaux.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

A2628**499**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée **«SADEMOL CONSTRUCTION»** au capital de 1000 euros, dont le siège social est : 12 Avenue Félix Cailleau 33530 BASSENS
Elle a pour objet : Maçonnerie, gros œuvre...
La durée a été fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Monsieur DEMIR Ramazan, demeurant 12 Avenue Félix Cailleau à BASSENS (33530), a été nommé Président.
La société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis



AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**075**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Caroline JEANSON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «JEANSON NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 74, Cours de Verdun**, CRPCEN 33245, le 15 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de bien réduite aux acquêts entre :
Monsieur Damien **VIDEAU**, Dirigeant d'entreprise, et Madame Céline Sylvélie **TIPHAGNE**, Dirigeante d'entreprise, demeurant ensemble à LA LANDE-DE-FRONSAC (33240) 700 chemin de Fourcade.
Monsieur est né à BLAYE (33390) le 14 octobre 1971,
Madame est née à CENON (33150) le 9 novembre 1971.
Mariés à la mairie de LARUSCADE (33620) le 13 juillet 1997 actuellement soumis au régime de la séparation de biens avec société d'acquêts aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Damien DUPEYRON, notaire à CAVIGNAC (33620) le 25 novembre 2019 devenu définitif par suite de non opposition.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2628**031**

INSERTION aménagement DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Loïc DELPERIER, Notaire Associé à GRADIGNAN, 119, Cours du Général de Gaulle, CRPCEN 33051, le 14 octobre 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial contenant clause de preciput en faveur du survivant des époux.
ENTRE :
Mr Bernard Guy **SABRIER**, retraité, et Mme Daniele Béatrice **RUIZ**, retraitée, demeurant ensemble à CANEJAN (33610) 9 chemin du Petit Bordeaux.
Mr est né à GRADIGNAN (33170) le 26 janvier 1955,
Mme est née GRADIGNAN (33170) le 25 octobre 1953.
Mariés à la mairie de GRADIGNAN (33170) le 3 juin 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Mr SABRIER apporte à la communauté le bien ci-après désigné lui appartenant en propre :
A **CANEJAN (GIRONDE) 33610, 9 Chemin du petit Bordeaux**, cadastré : section AV 19 et 160 lieudit 9che de petit bordeaux Total surface : 16 a 71 ca
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TRIBUNAUX

A2628**422**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SARL **LA CIGALE ET LA FOURMI**. 545 route de Saint-Romain 33240 Saint-André-de-Cubzac. RCS Libourne 833 329 188. Activité : La vente au détail de chaussures et d'articles de prêt à porter. La vente au détail d'accessoires de mode, de bijoux, d'articles de parfumerie, de maroquinerie. La vente au détail de chapeaux et d'autres accessoires (gants, foulards, parapluies). La vente au détail d'objets de décoration pour le confort et l'équipement de la maison, d'objets cadeaux et de bien-être et tous les produits associés. La vente de compositions florales.. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Christophe Mandon 2 rue de Caudéran Bp 20709 33007 bordeaux cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc

A2628**235**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE MZV**. 38 avenue de la Dordogne 33350 Saint-Magne-deCastillon. RCS Libourne 908 878 564. Activité : Activité de soutien aux cultures code Naf 01612. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**426**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **LALANNE HOLDING**. Le Port d'Arveyres 33500 Arveyres. RCS Libourne 813 686 532. Activité : Toutes activités de marchand de bien en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière au sens de l'article 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'oeuvre et de construction vente. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur avec les pouvoirs : , mandataire judiciaire Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Christophe Mandon 2 rue de Caudéran Bp 20709 33007 Bordeaux cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**237**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LE LUGON BLEU**. 11 rue Jules Ferry 33240 Lugon-et-l Ile-du-Carnay. RCS Libourne 811 501 998. Activité : Centre aquatique, Aquagym, Aquabike, bébés nageurs, éveil aquatique, cours d'apprentissage de la nation, gym prénatale, Aquadanse, activités pour les scolaires, massages et soins esthétiques salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**263**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **NADAL (EI) DOMINIQUE, né(e) NADAL**. Jappeloup 33330 St Etienne de Lisse. RCS Libourne 402 817 985. Activité : Réparation de tracteurs agricoles et matériel agricole vente de matériel neuf et d'occasion serrurerie ferronnerie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac.

A2628**261**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE TRANSPORTS FRIGORIFIQUES NICOLAS**. 70 passage de l'Europe 33240 Saint-André-deCubzac. RCS Libourne 793 795 956. Activité : Le transport de marchandises au moyen de véhicule de transport routier de marchandises supérieur à 3,5 tonnes de poids et plus particulièrement le transport frigorifique.. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Christophe Mandon 2 rue de Caudéran Bp 20709 33007 bordeaux cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**427**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **LA POPOTE DU CENTRE**. 9 place de l'Eglise 33920 Saint-Christoly-de- Blaye. RCS Libourne 932 994 395. Activité : Restauration, bar,pizzeria sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**236**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE NAS TAXI**. 765 chemin de la Rousse 33240 Saint-André-deCubzac. RCS Libourne 825 112 444. Activité : Transport de personnes par taxi, transport de personnes en Vtc. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**264**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SAS CONSEILS & VALEURS**. 1 avenue d'Izon 33870 Vayres. RCS Libourne 851 914 242. Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (hors activité réglementée) ; Assistance à formalités administratives ; Activités immobilières sans détention de fonds ni garantie financière (transaction, gestion).. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**250**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **EL KENZ (EI) HAKIM, né(e) EL KENZ.** 8 RUE Louise Michel Résidence Brigitte Negre porte 211 33500 Libourne. RCS Libourne 917 569 378. Activité : Prestataire agricole. Jugement en date du 18 mai 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 18 novembre 2024. Liquidateur : Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**425**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **BODHI DES SENS**. 17A rue Vineuse 33420 Rauzan. RCS Libourne 953 657 988. Activité : Soins esthétiques,soins de beauté du visage,corps,vente produits soins de beauté,maquillage toutes prestations se rattachant à l'esthétique à la cosmétique à la cosmétologie, vente de bijoux fantaisie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**265**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ARNG CONSEIL**. 3 lieu dit Bord 33330 Saint-Émilion. RCS Libourne 835 126 897. Activité : La personnalisation d'étiquettes de vin, achat et négoce de tout produit et notamment négoce de vin ; l'activité d'assistance et de conseil notamment en matière commerciale et ressources humaines ; le Coaching individuel et collectif et développement personnel ; l'activité d'apporteur d'affaires ; toutes activités liées directement ou indirectement à l'activité principale.. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

A2628**256**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **DOMINIQUE (EI) TONY, né(e) DOMINIQUE**. 2 route de la Reuille 33910 St Denis de Pile. RCS Libourne 428 837 850. Activité : Prestations viticoles manuelles et mécaniques. Jugement en date du 18 mai 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 1er janvier 2025. Liquidateur Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

A2628**240**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **BANOS (EI) STEPHANIE, né(e) BANOS**. 14 rue Sully 33230 Coutras. RCS Libourne 538 408 105. Activité : Pizza, sandwich, salade, Panini, croque monsieur, quiche, boisson chaude, boisson froide, bonbon, épicerie Viennoiserie, pâtisserie, pain, glace, traiteur, boisson alcoolisée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**420**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. **LEVEILLE (EI) LYSA-SWAN, né(e) LEVEILLE**. 151 rue de la république résidence marianne république 33230 Saint-foy-la-grande. RM 928 898 758. Activité : Prothésiste Ongulaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**253**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VITI ST EMILION**. 2 le Rivalon 33330 Saint-Émilion. RCS Libourne 905 248 977. Activité : Tous travaux viticoles et agricoles, espace vert.. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Christophe Mandon 2 rue de Caudéran Bp 20709 33007 bordeaux cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**523**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 16 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **LES PEPITES NOIRES**. 21 ter rue de la porte Bouqueyre 33330 Saint-Émilion. RCS Libourne 819 110 222. Activité : Achat et vente de truffes et autres champignons ; vente de produits à base de champignons, achat et ventes d'épices ; vente de tout produit alimentaire et non alimentaire sous la marque «les Pépites Noires ; conseiller Trufficole.. Jugement modifiant le plan de redressement.

A2628**413**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 15 octobre 2026. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE **VITA LIBOURNE**. 205 avenue Clement Fayat 33500 Libourne. RCS Libourne 899 514 574. Activité : Pratique du Fitness et des sports.. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

A2628**254**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A.R.T SERVICES.** lieu dit Bellevue 33330 Saint-Émilion. RCS Libourne 892 044 363. Activité : Tous travaux prestation de service agricole viticole. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au

A2628**238**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **BONILLO (EI) LAURENT PIERRE, né(e) BONILLO**. 32 avenue Jean Jaurès 33240 Lugon-et-l'Île-duCarnay. RCS Libourne 447 683 301. Activité : Débit de tabac - alimentation - jeux.. Jugement en date du 18 mai 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 18 novembre 2024 . Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**243**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BAZIN PRESTATAIRE VITICOLE.** 25 rue du Chateau Gaillard 33910 Saint-Ciersd'Abzac. RCS Libourne 880 444 641. Activité : Prestation viticole manuelle et mécanique, achat et vente de bois de chauffage et de piquet, tous travaux agricoles dont cueillette et ramassage de fruits et légumes.. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**428**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE **SG 33 TRAVAUX VITICOLES**. 15 rue Rene Cassin 33390 Blaye. RCS Libourne 908 069 743. Activité : Tous travaux agricoles, viticoles et d'espaces verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**241**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ARGAN SERVICES**. 4 rue Emile Zola appt 24 bat c résidence Lucie Aubrac 33910 Saint-denis-de-pile. RCS Libourne 911 685 915. Activité : Tous travaux de soutiens aux exploitants agricole, tous travaux manuels et/ou mécanisés de services d'aménagement et d'entretien d'espace vert.. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne

A2628**414**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 15 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **ENTREPRISE DE MACONNERIE GIRONDINE**. 8 bis route de Mouillac 33240 Saint-Genès-deFronsac. RCS Libourne 833 730 005. Activité : Travaux gros œuvres bâtiment maçonnerie et toutes activités connexes s'y rapportant.. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

A2628**252**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VITI EXPRESS GO**. 42 bis boulevard Anatole France, Résidence les Vergers de l'Epinette Appt 221 33500 Libourne. RCS Libourne 904 943 750. Activité : A titre principal, les travaux viticoles et tout travaux en rapport avec les vignes. A titre accessoire, toutes opérations de commerce.. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

A2628**429**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE **CALL MY VET**. 1 lieu dit Beaulieu 33230 Abzac. RCS Libourne 843 670 597. Activité : La conception, le développement, la réalisation et la distribution de tous produits et services de télécommunication et informatiques notamment logiciels, dispositifs et études d'analyses de données, site internet, applications mobiles dans le domaine de la santé animale.. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**417**

Date du dépôt du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE **LCPG**. 34 impasse du Champ de Lapourcaud 33570 Tayac. RCS Libourne 791 857 824. Activité : Peinture Plâtrerie. Dépôt de l'état des créances et du projet de répartition où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.

A2628**248**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SERVICES VITI LIBOURNE**. 2 rue de la Cite Log 11 33500 Libourne. RCS Libourne 908 093 883. Activité : Tous travaux prestations services agricoles ou viticoles.. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Christophe Mandon 2 rue de Caudéran Bp 20709 33007 bordeaux cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**418**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 12 octobre 2026. SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF **F&J PINLOU**. 1 place Pierre Orus 33350 Castillon la Bataille. RCS Libourne 889 308 607. Activité : Bar, papeterie, Pmu, loterie et jeux, tabac.. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Lga prise en la personne de Maître Laurent Galinat 37 Rue du Professeur Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

A2628**262**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE TATP GIRONDE**. 46 Bis les Drouillard 33920 Generac. RCS Libourne 520 201 112. Activité : Travaux de terrassement courants d'assainissement et de goudronnage. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Christophe Mandon 2 rue de Caudéran Bp 20709 33007 bordeaux cedex.

A2628**260**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 18 mai 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE BLACK AND WHITE TECHNOLOGIES**. 31 avenue du périgord 33370 Pompignac. RCS Bordeaux 880 735 675. Activité : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et parts sociales ; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes les sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; l'exécution de toutes prestations d'assistance administrative, comptable, financière ou autre à ses filiales. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

VENTES

A2627**948**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
LE VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2026
à 14 h
Au Tribunal Judiciaire de LIBOURNE
22 Rue Thiers 33500 LIBOURNE

LOT N° 1 - LIBOURNE (33500)
UNE MAISON Comprenant 2 logements
Sise 146 Av. Georges Clémenceau
Mise à prix : 100 000,00 €
LOT N° 2 - ST LEON / L'ISLE (24110)
UNE PARCELLE DE TAILLIS SOUS FUTAIE
Sise à Lieudit Sinzilla
Mise à prix : 1 000,00 €
Pour chacun des lots, faculté de baisse d'un quart puis de moitié en cas de carence
A LA REQUETE DE :
Mr le Directeur Régional des Finances Publiques, agissant es-qualité de curateur, demeurant 15 Place Occitane 31039 TOULOUSE CEDEX.
DESIGNATION ET DESCRIPTION :
Lot n° 1 : Sur la Commune de LIBOURNE (33500) - 146 Avenue Georges Clémenceau - Cadastré Section BI N° 90 d'une contenance de 02 a 33 ca.
Une maison d'habitation comprenant deux logements distincts :
- Au RDC : 1 appartement de 50,14 m² environ comprenant : 1 pièce (13 m²), 1 salle à manger (21 m²), 1 cuisine (8 m²), salle d'eau et WC - Le tout en très mauvais état - Libre de toute occupation.
- Au 1er étage : 1 appartement T3 de 56,82 m² comprenant : 1 salon (14 m²), 1 cuisine (8 m²), 2 Chambres (11 et 12 m²) salle de bains/WC - Le tout en mauvais état - Occupé suivant contrat de location en date du 01 avril 2004.
Lot n° 2 : Sur la Commune de SAINT LEON SUR L'ISLE (24110) - Lieudit Sinzilla - Cadastré Section BC n° 23, une parcelle en nature de taillis sous futaie, d'une contenance de 09 a 19 ca.
Frais de poursuites payables EN SUS du prix, outre la T.V.A., le cas échéant.
Seuls les Avocats au Barreau de LIBOURNE peuvent soutenir les enchères.
RENSEIGNEMENTS :
1°) Maître Nicolas DROUAULT, 86 Cours des Girondins 33500 LIBOURNE - Tél : 05.57.74.42.43
2°) Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet
3°) Sur les lieux, pour visiter le 18 novembre 2026, de 14 h à 16 h
4°) Sur les sites Internet : www.info-encheres.com

Fait à LIBOURNE le 14 octobre 2026
Signé Nicolas DROUAULT

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**215**

SCCV JEAN JAURES

Société Civile de Construction Vente en liquidation
au capital de 600 €
Siège social et de liquidation : 41, Allée de la Borde
33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC
981 341 399 R.C.S. BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 juin 2026 à SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC (33450), 41, Allée de la Borde, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société SARAMITE AMENAGEMENT PROMOTION LOTISSEMENT, représentée par Monsieur Alexandre SARAMITE, de son mandat de Liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX (33), en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, La Liquidatrice

MODIFICATIONS

A2628**104**

ST Services

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège Social : 38 Rue Jean Pages
VILLENAVE D'ORNON (33140)
RCS BORDEAUX 994 727 444

AVIS DE MODIFICATION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 octobre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du 01 octobre 2026.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention : Le siège social
est fixé à 38 Rue Jean Pages à 33140 VILLENAVE D'ORNON.
Nouvelle mention : Le siège social est fixé à 26 Allée de Migelane à 33650 SAUCATS
Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

A2628**350**

SCI NEW HORIZON

Société civile immobilière
Au capital de 200 €
Siège Social : 55 Rue de la Brèche
84300 CAVAILLON
RCS AVIGNON 898 370 168

Au terme d'une délibération en date du 30 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 55 Rue de la Brèche 84300 CAVAILLON au 30 Rue Castillon, Résidence Les Merles 33110 LE BOUSCAT et ce à compter de cette date, et de modifier l'article 4 des statuts.
La Société sera radiée au RCS tenu par le greffe du Tribunal des activités économiques d'AVIGNON et immatriculée au RCS tenu par le Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis lui appartenant, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- l'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis ainsi que leur administration ou exploitation ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Gérance : Madame Anne-Gaëlle WOLFF demeurant 30 Rue Castillon, Résidence les Merles 33110 LE BOUSCAT pour une durée illimitée.

Pour Avis
La Gérance

A2628**080**

KKO PORTAL

Société par Actions Simplifiée
au capital de €.5.000
Siège Social : 53 Cours Portal
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 107 550 469

Aux termes de l'assemblée générale du 29 juillet 2026, les associés ont notamment décidé de transférer le siège social de la Société de MERIGNAC (33700) 7 rue Sully Prudhomme à BORDEAUX (33000), 53 Cours Portal, à compter du 29 juillet 2026, et de modifier l'article 4 des statuts afférent au «SIEGE SOCIAL».
Mention en sera faite au R.C.S. de BORDEAUX.

LE PRESIDENT

A2628**180**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

TRANSPORTS JACOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 6 chemin de la Briqueterie
33610 CANEJAN
822 975 371 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2026, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre JACOT de ses fonctions de cogérant. Il ne sera pas procédé à son remplacement.

Pour avis
La Gérance

A2628**071**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

JJ MORTIER & CIE

Société Anonyme
au capital de 766 071,96 euros
Siège social : 62, boulevard Pierre 1er
33000 BORDEAUX
456 204 643 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 AOUT 2026, l'Assemblée Générale Mixte a ratifié la nomination de Monsieur Atsuya HATTORI, demeurant 48-17, 3 cho-me, Kamiya, Kitaku, Tokyo, JAPON, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 15 juillet 2026, en remplacement de Monsieur Shigeki NAGAMOTO, démissionnaire, et ce pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour avis
Le Président

A2628**402**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

EXIDOLIUM

Siège social : 1 PARVIS DE LA DEFENSE LA GRANDE ARCHE - PARIS LA DEFENSE,
92800 PUTEAUX
938 211 786 RCS NANTERRE

Aux termes d'une décision du 19/10/2026, l'Associé Unique a décidé, à compter du même jour :

- d'augmenter le capital en numéraire de 101 999 € pour le porter de 1 € à 102 000 € et de modifier les articles 6 et 7 des statuts ;

- de remplacer la dénomination sociale EXIDOLIUM par ZOROBABEL et de modifier l'article 3 des statuts ;

- de modifier l'objet social comme suit : Conseil, mentorat, accompagnement des entrepreneurs, porteurs de projets, dirigeants et entreprises dans leur création, reprise, structuration, développement et transmission, à l'exclusion de toute activité réglementée ; prestations de conseil en stratégie, organisation, gestion, développement commercial et administratif ; conception et mise en œuvre de programmes de mentorat et d'accompagnement entrepreneurial ; mise en relation avec des partenaires, experts et prestataires utiles au développement des projets accompagnés ; accompagnement des opérations de création, développement, reprise, cession et transmission d'entreprises, à l'exclusion de toute activité réglementée ; prise, détention, gestion et cession de participations dans toutes sociétés ou entreprises ; et de modifier l'article 2 des statuts ;

- de transférer le siège social du 1 PARVIS DE LA DEFENSE, LA GRANDE ARCHE - PARIS LA DEFENSE, 92800 PUTEAUX au Rue Cardinal Richaud, Immeuble Le Fugon, 33300 BORDEAUX et de modifier l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°938 211 786 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX.

Président : M. Olivier de LAGARDE, 81 rue Nollet, 75017 PARIS.

POUR AVIS
Le Président

Courrier de Gironde
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

EMPLOI · DEMANDES

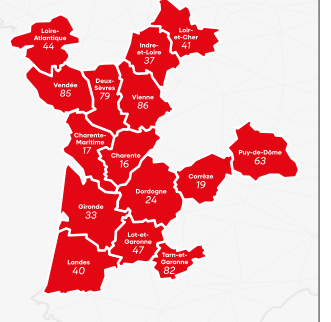
Je recherche un emploi, tous travaux viticoles : tailles, tirages de bois, pliage, levage, relevage... travail soigné. Personne d'expérience. Tél. 06.21.62.35.09

AGRICULTURE

Vends fumier de cheval, très décomposé 70€/10 sacs livrés Tél. 06.41.98.15.72 Tél. 06.41.98.15.72

Courrier Gironde | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE
annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO


annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Nicolas Robin - France Télévisionss

Les Farouches

Barbara Schulz et François Vincentelli, deux visages bien connus du petit écran, interprètent respectivement la commandante Myriam Kerrouche et le capitaine Victor Farthouat, deux policiers lyonnais aux tempéraments opposés. Elle est une femme d'action volubile qui fonce tête baissée vers le danger, lui est un flic précautionneux et protocolaire, qui a besoin de calme pour réfléchir. Incapables de s'entendre dans la vie, ils se révèlent pourtant très efficaces quand ils travaillent ensemble sur le terrain. Pour compliquer un peu plus les choses, ils vont découvrir par hasard que leurs enfants respectifs sortent ensemble ! Le fils de Myriam, Elias, procureur général, et la fille de Victor, Sophie, avocate pénaliste, sont en couple et leur histoire semble très sérieuse, au grand dam de leurs parents. Cette nouvelle situation familiale va corser les rapports déjà bien tendus entre les deux policiers – et plus largement de toute la famille – et fragiliser leurs relations professionnelles alors qu'ils enquêtent justement sur le meurtre d'un jeune dentiste. Les Farouches (contraction de « Farthouat » et « Kerrouche », leurs deux noms de famille) n'ont pas fini de faire parler d'eux !

Mêlant meurtre, humour et liens familiaux, cette comédie policière a été renouvelée avant même sa diffusion sur France 3. Un deuxième épisode a en effet été tourné cet été, à Lyon.

Mardi 27, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Mot de passe

Camille Cerf cède les commandes de *Mot de passe* à Damien Thévenot alors que le jeu quotidien migre de France 2 à France 3. Chaque jour, deux candidats, accompagnés de deux personnalités, s'affronteront dans une compétition de mots pour tenter de remporter 2 000 €.
Du lundi au vendredi, France 3, 17 h 25

Invincibles, ensemble !

Enregistré le 13 octobre à l'Olympia, à Paris, ce concert caritatif réunit près de vingt artistes sur scène, dont Zazie, Eddy de Pretto, Pierre de Maere, Pascal Obispo, David Hallyday, Mosimann et Helena. Ils montent sur scène pour une même cause : récolter des dons au profit de l'association Les Invincibles et faire avancer la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA).
Mardi 27, W9, 23 h 20

Des racines & des ailes

Ce numéro inédit nous emmène dans les Hauts-de-France, d'Arras à Roubaix, en passant par le Marais Audomarois, classé biosphère de l'Unesco. L'émission part à la rencontre de femmes et d'hommes passionnés par leur territoire et attachés à leur patrimoine.
Mercredi 28, France 3, 21 h 10

SAMEDI


Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE


Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES 10
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI


Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
Avec Marc Citti
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI


Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Eurovision Junior ★★



Après Lou Deleuze, victorieuse l'an dernier, c'est Alec qui représentera la France à l'Eurovision Junior. Originaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, le jeune chanteur de 12 ans a été repéré en 2025 grâce à l'émission *N'oubliez pas les enfants*, sur France 2, avant de participer à la dernière saison de *The Voice Kids* où il s'est hissé jusqu'en finale. Le 24 octobre à Malte, il interprétera *Comment tu vas ?*. **Samedi 24, France 4, 21 h 00**

Doctor Strange in the Multiverse of Madness ★★

Benedict Cumberbatch ressort sa panoplie de superhéros dans l'étourdissant *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*. Épaulé par Wong, Wanda Maximoff (alias la Sorcière rouge) et la toute jeune America Chavez, notre très distingué magicien va devoir affronter un adversaire énigmatique aux pouvoirs infinis… **Dimanche 25, TF1, 21 h 10**

La Tresse ★★★

La Tresse, adaptée du best-seller de Laetitia Colombani, suit trois femmes dans trois continents différents, toutes confrontées à des difficultés. En Inde, Smita est prête à tout pour que sa fille échappe à la misère. En Italie, la jeune Giulia découvre au décès de son père que son entreprise de perruques croule sous les dettes. Au Canada, Sarah, brillante avocate, voit sa vie basculer lorsqu'elle tombe gravement malade… **Dimanche 25, France 2, 21 h 10**

Thalassa, aventures extrêmes ★★



À quelques jours du départ de la 13e édition de la Route du Rhum, *Thalassa* dévoile les défis technologiques auxquels sont confrontés les participants de la célèbre course transatlantique. Pour cela, Diego Buñuel rencontre le navigateur français Charles Caudrelier, vainqueur en titre, et arpente l'*Ultim Gitana*, un trimaran qui a bouclé le tour du monde en 50 jours en 2024. **Lundi 26, France 5, 21 h 05**

Les rayons et les ombres ★★

Ce drame historique met en lumière le passé collaborationniste de la France durant la Seconde Guerre mondiale, à travers l'histoire vraie d'un père et de sa fille pris dans ce dangereux engrenage aux répercussions tragiques. Cet homme, incarné par Jean Dujardin, n'est autre que le journaliste Jean Luchaire, un soutien actif de Léon Blum en 1932. **Mardi 27, Canal+, 21 h 10**

Au sein des autres ★★★

Avec 61 214 nouveaux cas recensés en France en 2023, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Mais qu'en est-il chez l'homme ? Le téléfilm *Au sein des autres* s'intéresse au cancer du sein masculin, qui touche environ 500 hommes chaque année. La fiction suit les destins croisés de Fabrice, un trentenaire désinvolte, et de Nour, une avocate méthodique, deux patients aux caractères opposés qui vont peu à peu se lier d'amitié… **Mercredi 28, France 2, 21 h 10**

Un jour on fera l'amour ★★



Cette série capte les premières 48 heures d'un jeune couple en devenir. Noé et Aurore, deux trentenaires qui ont passé une mauvaise journée, se rencontrent par hasard, un soir, dans un bar où ils sont venus oublier leurs problèmes. Chacun dissimule ses propres blessures… L'amour pourra-t-il les sauver ? Cette série a reçu trois récompenses au festival de la fiction de La Rochelle. **Jeudi 29, Arte, 20 h 55**

S.O.S. Fantômes : La Menace de glace ★★

Les chasseurs de fantômes (Ghostbusters) de la nouvelle comme de l'ancienne génération doivent s'unir pour protéger la ville d'une nouvelle menace surnaturelle. Regroupés dans leur fameuse caserne de pompiers, nos héros exploitent un laboratoire de recherche top secret destiné à améliorer la chasse aux esprits frappeurs. **Jeudi 29, TF1, 21 h 10**

Double jeu ★

Jarry revient sur TF1 pour présenter un nouveau quiz avec des candidats anonymes : *Double jeu*. Au programme, huit joueurs tentent de répondre correctement à des questions de culture générale afin de remplir une cagnotte commune. Mais parmi eux se cache un imposteur, qui joue secrètement contre le reste du groupe. À chaque mauvaise réponse, celui-ci gagne personnellement de l'argent au détriment des autres. **Vendredi 30, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sommes-nous tous accros aux écrans ?


© Benjamin Decoin - FTV

Selon le Baromètre du numérique 2025, réalisé par l'Arcep, l'Arcom et le Conseil général de l'économie, les Français consacrent en moyenne quatre heures par jour aux écrans, hors usage professionnel. Face à cette surconsommation, France 2 monte au créneau et propose une programmation spéciale, qui commence par la diffusion de l'émission *Sommes-nous tous accros aux écrans ?*. Dans ce magazine inédit, Marie Portolano et Jamy Gourmaud tenteront de décrypter les mécanismes du cerveau à l'origine de notre dépendance. Accompagnés de l'humoriste Paul de Saint Sernin et du psychosociologue Sylvain Delouvée, ils se prêteront à plusieurs expériences de psychologie cognitive. En deuxième partie de soirée, la chaîne diffusera le documentaire *Lâche ton tel*. Réalisé par Thomas Raguet, le film suivra des lycéens qui, sous l'impulsion de leur professeur de sciences économiques et sociales, ont accepté de renoncer à leur téléphone pendant plusieurs jours.

Mardi 27, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Retraites spirituelles : partir, aimer, grandir Rencontre avec trois groupes de générations différentes, partis en retraite spirituelle pour diverses raisons. ***Lundi 26, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras

	A brûle-pourpoint	Façon de boire	Ornement de lustre	Ville de Belgique	Région de Madagascar	Se répète pour apaiser	Plante à fleurs jaunes	Tas de choses	Malades des articulations
Avait sa résidence à Lhassa →									
Dirigeants d'un groupement →									
Terme d'affection →						Possèdent → / Est têtu ↓			
Bison d'Europe →				Ferme / Danse ↓	→				
Est souvent à plat →			Cueillir / Colère →						
Prénom féminin →			↓				Attrape / Osciller →		
Ville d'Estonie →						Objectif / Pronom →	↓		
Nom de peintres niçois →					Métier / Mont grec →	↓			
Mesure ancienne →			Fête / Brame →		↓			Personnage de la Bible	
Les mâts en font partie →			↓			Vieux loup / Adverbe →		↓	
Vieille souche →				Poète français →		↓			
Animaux marins →									

AGNEL
BROCHAGE
CENTRE
CHANVRE
DECEMBRE
DETENDUE
DIAMETRE
ECERVELE
ENFANCE
ENIVRANT
ENRICHIR
EQUESTRE
ERSEAU
EVINCEE
GANGLION
GOELAND
GUANACO
HUMILITE
IMPOSANT
JADE
JAPONAIS
LESINEUR
LIGE
MONTAGNE
NEREIDE
OMBRAGE
OURAL
PENCHE
PHRASE
PIQUANTE
POULE
QUINE
RABACHER
RASSEOIR
SAILLANT
SAUVAGE
SCIEUR
SURSEOIR
TRUC

À découvrir : un mot de 10 lettres

E	D	I	E	R	E	N	E	E	C	N	I	V	E	O
R	L	L	O	R	E	R	L	T	R	U	E	I	C	S
B	I	E	T	M	T	G	E	N	I	V	R	A	N	T
M	G	N	V	E	B	R	A	H	J	L	N	T	A	B
E	E	G	M	R	Q	R	I	V	C	A	I	A	M	R
C	U	A	P	A	E	U	A	H	U	A	D	M	H	O
E	I	D	E	S	N	C	E	G	C	A	B	E	U	C
D	R	S	N	S	G	T	E	S	E	I	S	A	E	H
N	U	I	O	E	A	Q	N	T	T	A	R	N	R	A
A	E	A	I	O	T	R	U	A	N	R	F	N	S	G
L	N	N	L	I	N	E	H	I	S	A	E	D	E	E
E	I	O	G	R	O	A	D	P	N	O	U	R	A	L
O	S	P	N	I	M	E	H	C	N	E	P	Q	U	U
G	E	A	A	R	I	O	E	S	R	U	S	M	I	O
R	L	J	G	T	N	A	L	L	I	A	S	E	I	P

SOLUTIONS

LAMPADAIRE

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2					■					
3			■						■	
4				■			■			
5	■									
6					■					■
7			■			■				
8		■								
9								■		
10				■						

MOTS CROISÉS

SUDOKU

		5			3		2	
	6		8	4			5	3
			7		2	8		
		9	3			5		4
	5			1	8			2
		3		9			8	7
					6		4	
			2	3			6	
1					5			

HORIZONTALEMENT

1. Petit article. **2.** Est souvent dédaigneuse. Pousse la tyrolienne. **3.** Berceau d'Abraham. «Gardien de la paix». **4.** Prénom féminin. Premier. Collation. **5.** Gauches. **6.** Roi légendaire. Leur montée est inquiétante. **7.** Article. Possessif. Patapouf. **8.** Divinité champêtre. **9.** Personnage de Balzac. Conjonction. **10.** Acquit. Coléoptère sauteur.

VERTICALEMENT

I. Retournée. Bâtit. **II.** Le Spitzberg en dépend. Symbolise l'argent. **III.** Plus gentil que vous. Fait la vie. Pièce de vin. **IV.** Le rouet en est un. Examinât attentivement. **V.** Voie d'eau. Annonce le début d'une crise. **VI.** Sert à fumer. Emissaire du lac Victoria. **VII.** Particule électrisée. Fument. **VIII.** Ils cherchent à avoir le dessus. **IX.** Article arabe. Sucres chimiques. **X.** Individus. Terre natale de Paul Valéry.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Entrefilet. **2.** Moue. Joule.
3. Ur. Agent. **4.** Eva. Un. Thé.
5. Empêtrées. **6.** Égée. Eaux.
7. Le. Sa. Gros. **8.** Faunesse.
9. Vautrin. Et. **10.** Eut. Altise.

VERTICALEMENT
I. Emue. Élève. **II.** Norvège. Au.
III. Tu. Ame. Fût. **IV.** Réa. Pesât.
V. Gué. Aura. **VI.** Flente. Nil.
VII. Ion. Ragent. **VIII.** Lutteurs.
IX. El. Hexoses. **X.** Têtes. Sète.

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY

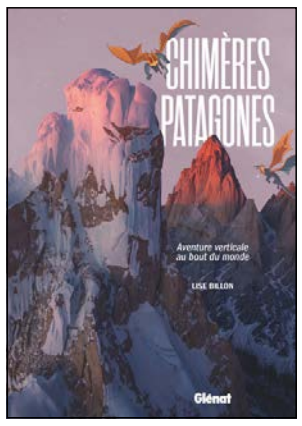


DU TRIOMPHE À LA TRAGÉDIE

Kristin Harila & trad. Céline Romand-Monnier

► Glénat, coll. Latitude aventure, 320 pages, 22 €

En 2023, Kristin Harila entre dans l'histoire de l'alpinisme en grimpant 14 sommets de plus de 8.000 mètres en 94 jours. Mais très vite elle est accusée d'avoir privilégié l'établissement de ce record au sauvetage d'un sherpa en difficulté sur un pic qu'elle était en train d'escalader.
Ce dernier mourra. Écrit à la première personne, ce livre témoigne d'une passion illimitée pour la montagne, des joies et des difficultés d'une femme dans un milieu encore très masculin, des rencontres et de l'amitié. De nombreuses photographies rendent ce récit encore plus proche.



CHIMÈRES PATAGONES

Lise Billon (texte) & Flore Beaudelin (illustrations)

► Glénat, coll. Beaux livres de montagne, 144 pages, 26 €

Chimères patagones est avant tout l'histoire d'une amitié qui lie trois femmes alpinistes. Elles décident de s'attaquer le pilier sud du Cerro Torre, en Patagonie, par une voie dont l'ouverture fait encore débat : en 1959, l'Italien Cesare Maestri affirme l'avoir empruntée jusqu'au bout pour arriver au sommet. Devant les doutes, il renouvelle sa tentative mais échoue. Le sommet sera vaincu par une autre voie dans les années 70, avant que la voie dite « du compresseur » soit réellement ouverte. Tout ça sur fond de concours de celui qui fait pipi le plus loin. Les trois filles, elles, ont une autre philosophie : finie la compétition, bienvenue aux rires, à l'amitié et aux encouragements mutuels en cas de coup dur. Rafraîchissant et tout aussi sportif. Les illustrations de Flore Beaudelin tout en nuances et et de magnifiques photos apportent encore plus de légèreté à ce récit déjà très enlevé.



LA NUIT FINIT TOUJOURS PAR TOMBER

Willy Vlautin, trad. Hélène Fournier

► Albin Michel, coll. Terres d'Amérique, 224 pages, 21,90 €

Lynette vit avec son frère aîné, trisomique, et sa mère alcoolique. Son rêve : acheter la maison dans laquelle elle a grandi, située dans un quartier en cours de gentrification. Sa mère est supposée l'aider mais rien ne se passe comme prévu. Au prétexte d'un roman social où une jeune femme se bat pour atteindre son but, Willy Vlautin trace un portrait au vitriol d'une Amérique minée par la drogue, la corruption, la violence, la spéculation, l'exclusion des plus pauvres, l'absence d'aides pour les personnes atteintes de handicap. Tout y passe (ou presque). Le rêve américain dans toute sa laideur.



LE ROMAN DES REGARDS

Daniel Pennac, photographies de Laurent Mallet

► Éditions Philippe Rey, coll. Fugues, 144 pages, 11,40 €€

L'auteur de la saga des Malaussène livre ici un petit récit autobiographique évoquant sa relation à l'art pictural, de son enfance aux pieds de la Fondation Maeght, à Saint-Paul de Vence, aux musées parisiens, en passant par son passé d'enseignant avec des classes réputées « difficiles ». Le point de départ : la rencontre d'un étrange photographe « volant » des images au Louvre, à Beaubourg et autres lieux d'exposition. De là s'en suit une série de réflexions et de discussions avec Laurent Mallet — ce fameux photographe — sur l'art et sur ce qui se passe entre l'œuvre et la personne qui la regarde. Décrit comme ça, le propos peut paraître austère mais la plume toujours alerte et l'humour de Daniel Pennac en font un pur moment de plaisir de lecture. Un cahier hors-texte donne à voir 24 des photos à l'origine du livre.



AU BONHEUR DES CHATS

Syou Ishida, trad. Diane Durocher

► Albin Michel, 304 pages, 19,90 €

Un nouveau volume de la collection Chats sur ordonnance, dans la lignée des précédents — et peut-être même un peu mieux : une ado souffrant de troubles relationnels, une comptable soumise à une trop forte pression, une graphiste ayant du mal à s'assumer, un père de famille dépassé, tous rencontrent l'étrange docteur Nike et sa peu avenante secrétaire Chitose. Et tous repartent avec un chat sous le bras.
La série se déguste comme une petite parenthèse de douceur sucrée volée au temps qui court. On en ronronne de bonheur.

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Après l'échec sécuritaire de la journée du 17 octobre, marquée par des scènes d'émeutes historiques, le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre. Entre la prise en compte de la poussée des violences, le respect de la liberté de manifester et la sécurité des plus jeunes, l'équilibre est fragile.

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, *« malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes »* et dit avoir demandé au gouvernement *« d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation »*. En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. *« Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre »*, déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de *« changer la doctrine d'intervention »*.

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. *« On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent »*, résume l'universitaire. Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites « intermédiaires », comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur *« l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre »* à la suite de ces nombreux dérapages.

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un « équilibre subtil » entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. *« Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures »*, estime Jérôme Lambert.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XX[e] siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, *« la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens »*. Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. *« Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014*, rappelle-t-il. *On est clairement dans la 'doctrine du zéro mort', qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique. »*

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. *« Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du 'complexe' Malik Oussekine »*, relève l'historien. La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre.

Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : *« Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure. »*

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. *« La violence de la répression est incroyable »*, estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une *« forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement »*. À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. *« L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France »*, a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. *« Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (…) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive »*, juge le sénateur.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. *« Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires »*, conclut l'universitaire.

Bernard GORCE,
avec Emmanuelle RÉJU

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

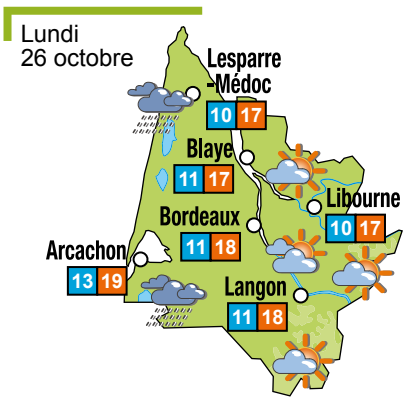
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

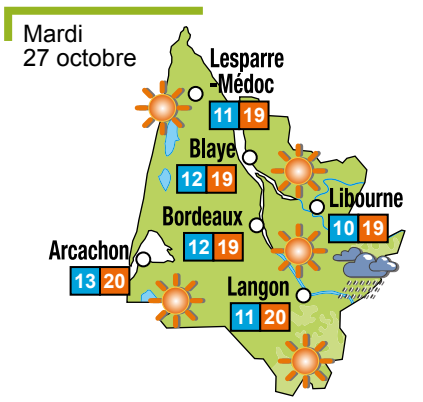
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

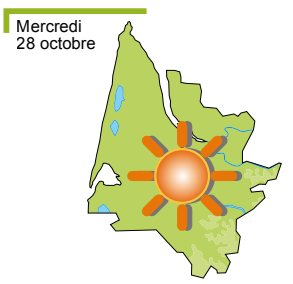


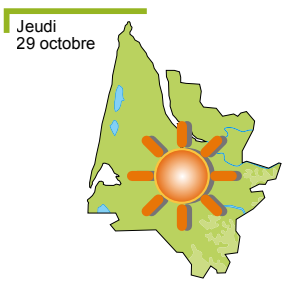














Prévision élaborée le mardi 20 octobre 2026

Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard